

2014-2015

Master 1 histoire et document
Parcours bibliothèques

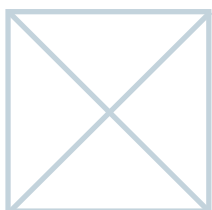


Histoire de la **Classification Décimale de Dewey** en France

Le cas de la BnF

Jousseaume Irène |

Sous la direction de |
Mme Neveu Valérie



Soutenu publiquement le 22 juin 2015

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je remercie madame Neveu, ma directrice de mémoire, qui m'a guidée dans mon travail.

Je remercie également les membres de l'Association des lecteurs et usagers de la Bibliothèque nationale de France (Alu BnF), qui ont répondu à mon enquête ; la responsable de l'indexation en histoire à la BnF qui m'a parlé de son travail ; les bibliothécaires qui m'ont transmis des informations sur l'histoire de leur bibliothèque et toutes les personnes qui ont répondu à mes questions et m'ont permis d'avancer.

Sommaire

TABLE DES SIGLES

INTRODUCTION

LA CLASSIFICATION DECIMALE DEWEY EN FRANCE

1. Les conditions du succès de la CD en France

- 1.1. L'universalité désirée
 - 1.1.1. Les décimales, langage universel ?
 - 1.1.2. L'américanisme, un problème européen ?
 - 1.1.3. Les rééditions et l'héritage de Melvil Dewey
- 1.2. Le confort des professionnels
 - 1.2.1. Le rangement
 - 1.2.2. L'indexation
 - 1.2.3. La conservation
- 1.3. Le confort des usagers
 - 1.3.1. La consultation
 - 1.3.2. La compréhension

2. La progression de la CD en France

- 2.1. *Concilium bibliographicum* et CDU
 - 2.1.1. Le développement des bibliographies et classifications thématiques
 - 2.1.2. Le rêve de Paul Otlet : indexer le monde
- 2.2. Le CARD et ses bibliothécaires
 - 2.2.1. Le Comité Américain pour les Régions Dévastées
 - 2.2.2. Les bibliothèques de Jessie Carson
 - 2.2.3. L'École franco-américaine de la rue de l'Élysée
- 2.3. Le développement des bibliothèques dans les années 30-60
 - 2.3.1. Les formations de bibliothécaires
 - 2.3.2. L'essor des bibliothèques
 - a) Les réseaux de bibliothèques et les bibliobus
 - b) Les bibliothèques patrimoniales
 - c) Les bibliothèques paroissiales
 - d) Les anciennes bibliothèques
- 2.4. Des outils pour mieux utiliser la CDD à partir des années 70
 - 2.4.1. La première traduction française
 - 2.4.2. Les *Abrégés* d'Annie Béthery
 - 2.4.3. La première version intégrale en langue française
- 2.5. Développement et débats, jusqu'à aujourd'hui
 - 2.5.1. La conquête des bibliothèques scolaires et universitaires
 - a) Les Bibliothèques – centres documentaires des écoles primaires
 - b) Les Centres de documentation et d'information des collèges et lycées
 - c) Les Bibliothèques universitaires et Services communs de documentation
 - 2.5.2. L'informatisation des bibliothèques
 - 2.5.3. Toujours des contestataires : « Y a-t-il une vie après la Dewey ? »
 - a) Le classement par centres d'intérêt
 - b) À bas les chiffres

SOURCES

- a) Classification décimale de Dewey
- b) Manuels pour bibliothécaires
- c) Enquêtes à la BnF

BIBLIOGRAPHIE

- a) Études sur Melvil Dewey
- b) Histoire des bibliothèques françaises
- c) Études sur les classifications

- d) Études sur les formations de bibliothécaires
- e) La classification à la BnF

LA CDD A LA BNF

1. Mise en contexte

- 1.1. La construction d'une Très Grande Bibliothèque
 - 1.1.1. Chronologie
 - 1.1.2. Polémiques
- 1.2. Le choix du libre accès et de la CDD
- 1.3. La mise en place de la classification
 - 1.3.1. En magasin
 - 1.3.2. Les libertés
 - 1.3.3. Les corpus d'auteur

2. Et maintenant

- 2.1. L'avis des utilisateurs
 - 2.1.1. L'association des lecteurs et usagers de la Bibliothèque nationale de France (AluBnF)
 - 2.1.2. Résultats de l'enquête
 - a) Le profil des répondants
 - b) Les méthodes de recherche
 - c) L'avis des usagers sur la classification
 - d) Comparaison avec d'autres bibliothèques
 - e) Conclusion
- 2.2. Le travail de suivi des bibliothécaires

CONCLUSION

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES TABLEAUX

Table des sigles

ABF	Association des bibliothécaires de France
ADBDP	Association des directeurs des bibliothèques départementales de prêt
ALA	American Library Association
ASTED	Association pour l'avancement des sciences et techniques de documentation
BBF	<i>Bulletin des bibliothèques de France</i>
BCD	Bibliothèque – centre de documentation
BCP	Bibliothèque centrale de prêt (ancienne BDP)
BDP	Bibliothèque départementale de prêt
BnF	Bibliothèque nationale de France
CAFB	Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire
CARD	Comité américain pour les régions dévastées
CC	Colon Classification (classification de Ranganathan)
CDD	Classification décimale de Dewey
CDI	Centre de documentation et d'information
CDU	Classification décimale universelle
DSB	Diplôme supérieur de bibliothécaire
DTB	Diplôme technique de bibliothécaire
ENS(SI)B	École nationale supérieure (des sciences de l'information) et des bibliothèques
EPBF	Établissement public de la Bibliothèque de France
INTD	Institut national des techniques documentaires
LC(C)	Library of Congress (classification)
OPAC	Online public access catalog
SCD	Service commun de documentation

Introduction

À la moitié du XIXe siècle, avec l'émergence de la bureaucratie, apparaît l'importance du classement des documents administratifs, ou scientifiques. La gestion des livres et autres documents scientifiques devient une science. On crée de nouveaux termes : documentation, bibliométrie. En 1870, la bibliothèque publique de Cleveland est la première à mettre ses ouvrages en libre accès pour les usagers. Elle est rapidement suivie et des problèmes d'utilisation apparaissent. Il est convenu qu'un classement par thème, ou domaine, serait plus pratique que le classement par format et ordre d'arrivée utilisé jusqu'alors. On commence aussi à penser qu'il faudrait étiqueter les documents pour guider le lecteur dans ses recherches.

À cette même époque, Melville Dewey est étudiant et assistant bibliothécaire au Collège d'Amherst, dans le Massachussets. C'est là qu'il se rend compte des problèmes de classification des ouvrages et qu'il commence à réfléchir à un catalogue classé par matières. En 1876, il publie une première version de sa classification dans un ouvrage intitulé *Classification and Subject Index for Cataloguing and Arranging the Books and Pamphlets of a Library*. Au cours de sa vie professionnelle, Dewey a beaucoup œuvré pour les bibliothécaires et les usagers des bibliothèques. Mais il a également mené des combats dans des domaines variés, preuve d'un esprit novateur. À l'origine de la Spelling Reform Association qui voulait éliminer les lettres doubles et muettes dans l'orthographe, il demanda à devenir « Melvil Dui ». Seule la modification de son prénom a été acceptée. En 1876, il fonda l'American Library Association, le *Library Journal* dans lequel il a publié la première version de sa classification, et le Library Bureau qui fournissait les bibliothèques de tout le matériel nécessaire à leur activité. Il créa la première école de bibliothéconomie en 1887, à New-York. Il présenta sa « bibliothèque idéale » à l'exposition internationale de Chicago en 1893. Pour la détente et la culture de ses contemporains, il crée le Lake Placid Club, dans les monts Adirondacks. D'abord fréquenté seulement par des professeurs, bibliothécaires, ou encore des membres du clergé, le club culturel de Dewey accueillera par la suite tous les curieux. En 1906, il aménage des maisons chauffées pour que son club puisse être actif toute l'année et organise des activités hivernales, comme le ski, la luge ou encore le curling. À côté de son club il ouvre les Forest Press où sont préparées et imprimées les différentes éditions de sa classification. Enfin, il organisa dans les monts Adirondacks un festival de musique et y développa les sports d'hiver. Il faisait partie du Comité d'organisation des Jeux Olympiques de 1932 qui devaient y avoir lieu.

Melvil Dewey explique, dans l'introduction de la première édition de la classification décimale de Dewey (CDD), avoir étudié de nombreux ouvrages et observé plusieurs bibliothèques américaines. Le mode d'arrangement des collections que Dewey reprend à son compte, appelé « systématique » ou « méthodique », est en usage depuis l'époque moderne chez les bibliographes, mais aussi chez les naturalistes. Ainsi Georges Cuvier écrivait : « *Cet échafaudage de divisions, dont les supérieures contiennent les inférieures, est ce qu'on appelle une méthode.*¹ » Plusieurs philosophes et scientifiques avaient essayé de classer les savoirs, de les diviser en grandes divisions. Dewey examine tous leurs travaux pour créer sa classification, selon ses croyances

¹ Éric Delamotte. La classification et l'accès aux ouvrages (1850-1914) : genèse d'un geste informationnel. *Hermès, La Revue*, février 2013, n° 66, p. 194.

et idéologies. Ainsi, il divise le savoir en neuf catégories : la philosophie, la théologie, les sciences sociales, les langues, les sciences naturelles, les techniques, les Beaux-arts, la littérature et l'histoire (annexe 1 : Les cents divisions, 1876). Il appelle ces neuf catégories des « classes ». Elles sont séparées en « divisions », puis en « sections ». Sa principale innovation est de créer une classification décimale, numérique. Il illustre le fonctionnement de cette classification : « Thus 59 is the 9th Division (Zoology) of the 5th Class (Natural Science). »² (Ainsi 59 est la 9^e division (zoologie) de la 5^e classe (sciences naturelles)). Le 0 est utilisé pour indiquer une généralité. Ainsi un document coté 500 doit aborder toutes les sciences naturelles, en général.

La classification de Dewey s'est assez rapidement répandue aux États-Unis. En 1899, Charles Martel, responsable de la bibliothèque du Congrès hésita à la choisir. Mais il souhaitait quelques modifications des tables, refusées par Dewey. La CDD a traversé l'Atlantique pour s'installer dans les bibliothèques britanniques. Au début du XX^e siècle, des bibliothécaires français visitent des bibliothèques américaine et anglaises. Ils découvrent alors le libre accès et la CDD. Ils vont alors œuvrer pour faire accepter ces deux principes à leurs collègues français. Ce n'est qu'en 1976, que le Cercle de la librairie publie le premier *Abrégé* de la classification décimale de Dewey en français. Et en 1998 seulement, paraît la première version en langue française, préparée en collaboration entre des bibliothécaires québécois et français, et publiée par l'ASTED, l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de documentation. Pourquoi la CDD a-t-elle mis autant de temps pour arriver et se diffuser en France ?

Comment la CDD est-elle devenue la classification la plus utilisée en France, alors qu'elle a mis autant de temps à convaincre les professionnels de créer des outils complets et qu'aujourd'hui encore elle n'est pas unanimement plébiscitée ?

Tout d'abord, différents principes bibliothéconomiques ont été étudiés par les bibliothécaires, afin de valider, ou non, la CDD. Nous allons détailler ces principes, que sont l'universalité, le confort des professionnels et des usagers. Nous verrons ensuite son évolution en France depuis sa découverte par le documentaliste belge Paul Otlet, en 1895, jusqu'aux questionnements d'aujourd'hui sur l'avenir des bibliothèques, avec ou sans CDD. Enfin, l'étude de cas montrera pourquoi la CDD a été choisie pour les collections en libre accès de la Bibliothèque nationale de France (BnF), comment elle a été adaptée, ce qu'en pensent les usagers et les bibliothécaires, qui aujourd'hui encore la font évoluer.

2 Melvil Dewey, *Classification and Subject Index for Cataloguing and Arranging the Books and Pamphlets of a Library*, 1876.

La Classification décimale Dewey en France

1. Les conditions du succès de la CD en France

1.1. L'universalité désirée

Bien que selon Annie Béthery, spécialiste de la CDD, Melvil Dewey n'avait pas prévu que sa classification pourrait s'exporter au-delà des frontières américaines, il est rapidement devenu indispensable qu'elle soit compréhensible et utilisable partout dans le monde. Paul Otlet avait bien observé que pour une compréhension universelle, l'usage des décimales en chiffres arabes était parfait. Mais chaque classification est un reflet de la culture de son créateur qui peut être très différente de celle de ses utilisateurs. C'est pourquoi une classification doit rester vivante, s'adapter, s'améliorer ; ou elle devient obsolète.

1.1.1. Les décimales, langage universel ?

Le succès de Dewey et de sa classification est d'abord dû au choix d'une écriture décimale. Cela part du principe que « *l'unité de la connaissance est symbolisée par le 1³* », les décimales représentant une partie de ce savoir. Les indices Dewey s'écrivent par groupe de 3 chiffres, comme on note les décimales, dans le but de les lire plus facilement. Ce code est connu de tous et les chiffres arabes ont le grand avantage d'être utilisés partout dans le monde, contrairement à l'alphabet latin, par exemple. Georges Borgeaud fait la remarque dans son *A.B.C. du bibliothécaire*, paru en 1909 que la nouvelle classification Dewey « *permet d'universaliser en quelques sortes dans toutes les langues le même ordre de classification des ouvrages au moyen de nombres qui seront semblables partout où le savant aura besoin de s'y reporter.*⁴ » Il apparaît donc que si toutes les bibliothèques utilisaient le système décimal de Dewey, on pourrait comprendre le sujet d'un document, sans forcément en connaître la langue. L'utilisation des décimales est également vue d'un bon œil par Paul Otlet et Henri Lafontaine. Ils y perçoivent la possibilité de classer toute la connaissance du monde d'une manière compréhensible par tous.

Le premier inconvénient qu'on ait trouvé à la classification décimale était la limite à 10 divisions, tandis que d'autres classifications, qui utilisaient les lettres de l'alphabet latin pouvaient aller jusqu'à 26 divisions. Il est cependant plus naturel de retenir une suite de chiffres, que des lettres qui ne forment aucun mot, comme le rappelle Annie Béthery qui défend que la CDD est pleine de moyens mnémotechniques. Par ailleurs, le deuxième avantage de l'écriture décimale est sa hiérarchisation sans fin, qui permet d'allonger indéfiniment les indices d'une manière logique.

1.1.2. L'américanisme, un problème européen ?

Des détracteurs de la classification de Dewey ont mis en avant qu'elle était trop américaine. En effet, on s'aperçoit rapidement que les sujets développés sont des problématiques occidentales. Annie Béthery nous

³ Noë Richter, *Grammaire de l'indexation décimale*, Le Mans : bibliothèque de l'Université du Maine, 1987, p.7.

⁴ Georges Borgeaud. *A.B.C. du bibliothécaire*. Paris : Armand Colin, 1909. p.17.

rappelle, dans les différentes éditions des *Abrégés*, que Dewey a créé une classification pour une bibliothèque, celle d'Amherst College, aux États-Unis, qu'elle est adaptée à ses collections, et aux préoccupations d'un américain de l'époque. Selon elle, Dewey ne pensait pas en 1876 que sa classification allait se répandre à travers le monde. Elle-même note que « *les langues et littératures autres qu'européennes ne disposent que d'une division*⁵ ». On trouve donc une limite à l'universalité de la CDD. Elle ne permettrait pas de classer tous les livres, sur tous les sujets, de la même manière.

La critique que l'on retrouve le plus souvent, encore aujourd'hui, concerne la classe 200 : Religions. Une grande partie de cette classe est consacrée au christianisme, et la division 290 est intitulée « Autres religions », ce qui signifie qu'en seulement une dizaine de sections, on rassemble depuis les religions gréco-romaines, jusqu'à l'islam et le judaïsme. Les opposants s'en donnent à cœur joie pour reprocher à la classification de faire la part belle aux États-Unis. Pourtant on trouve des explications à ce problème. D'abord, toute classification est créée par un homme, qui vit dans une société, laquelle se ressent forcément dans ses tables d'indices. Par exemple on retrouve dans la Colon classification, établie par l'indien Ranganathan, une division consacrée au mysticisme et à l'expérience spirituelle. Ensuite, aux États-Unis comme en Europe, à la fin du XIXe siècle comme aujourd'hui, on retrouve dans l'édition, donc dans les bibliothèques, plus d'ouvrages sur le christianisme que sur les autres religions. Ces derniers sont d'ailleurs plus souvent généralistes. Les bibliothécaires français n'auraient donc pas grand usage d'indice très précis sur les religions. Depuis quelques années les éditeurs de la CDD proposent aux bibliothécaires qui ont davantage de livres sur une autre religion que sur le christianisme dans leurs collections, de transposer cette collection sur la grille, entre 210 et 280 : théories, écritures, théologie, pratiques, histoire et géographie, confessions et sectes liées à cette religion. La religion chrétienne aurait dans ce cas l'indice 298, qui est resté vacant.

Eugène Morel, qui avait choisi la CDD pour classer les documents de la bibliothèque municipale de Levallois-Perret en 1911, pensait qu'elle devrait être adaptée aux fonds nationaux de chaque pays, par ses bibliothécaires, dans une entente internationale. Il accuse par ailleurs les Français de rejeter cette classification, parce qu'elle vient des États-Unis : « *sur l'Amérique les notes sont vagues et dédaigneuses, les classifications nouvelles rejetées à la légère, et les perfectionnements mécaniques plus ou moins qualifiés de trucs de Robert-Houdin*⁶ » Et pourtant, les responsables des publications font des efforts pour que la classification soit toujours plus universelle.

1.1.3. Les rééditions et l'héritage de Melvil Dewey

Melvil Dewey était un entrepreneur, qui pensait aux détails, avec un certain sens pratique. En 1876, il souhaitait, pour résoudre un problème observé dans la bibliothèque d'Amherst College, créer une classification qui pourrait à la fois indexer et coter les documents. C'est-à-dire qu'il voulait que l'on retrouve les mêmes indices sur le catalogue méthodique et sur les livres. Dès 1900, il publie une version abrégée de sa classification, pour la rendre plus accessible à des petites bibliothèques. Mais dans son œuvre pour les

⁵ Annie Béthery, « Les religions dans la classification Dewey », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°6, 2003, p.25.

⁶ Eugène Morel, *La Librairie publique*, Paris : Armand Colin, 1910, p.101.

bibliothécaires, il ne s'arrête pas à la classification. Pour leur fournir tous les outils nécessaires, il ouvre Library Bureau ; pour les informer des nouveautés bibliothéconomiques ou livresques, il publie le *Library journal* ; pour les former, il organise la première école de bibliothéconomie. Tous ces outils permettaient de faire connaître sa principale œuvre : la classification décimale.

La septième édition de la CDD, publiée en 1911, est la première à porter la marque des Forest Press, que Dewey a ouvertes en Floride, dans le but exclusif d'imprimer sa classification. En 1916, est mis en place un comité consultatif pour travailler sur les réimpressions et les éventuelles modifications à apporter aux tables, le *Decimal Classification Advisory Committee*. Le groupe d'éditeurs de la CDD s'installe en 1923 à la bibliothèque du Congrès, de Washington, qui, dès 1930, imprime les indices Dewey sur ses cartes de catalogue.

En 1937, six ans après la mort de son créateur, est mis en place un nouveau comité, qui va bientôt s'appeler *DDC Editorial Policy Committee*. Son rôle, comme le comité de 1916, est de travailler aux évolutions de la classification, même sans Dewey. En 1988, Forest Press devient un département de l'OCLC (*Online Computer Library Center*), organisation qui permet aux bibliothèques d'accéder à l'information à un moindre coût. L'OCLC est à l'origine de WorldCat, le catalogue collectif mondial, mais également de la version électronique de la CDD, parue pour la première fois en 1993. À partir de 1999, Forest Press quitte l'aventure. Mais l'OCLC continue à publier des versions numériques et imprimées de la CDD et le *DDC Editorial Policy Committee* travaille toujours à améliorer l'œuvre de Dewey, 75 ans après sa disparition. Neuf personnes se réunissent régulièrement pour discuter tables, indices et évolution. Depuis 2013, Michael Panzer est éditeur en chef de la CDD. Il faisait auparavant partie du groupe de traduction pour l'Allemagne. Il a remplacé Joan S. Mitchell qui était en poste depuis vingt ans. Cette-dernière a présidé le *DDC Editorial Policy Committee* pendant une année, avant d'être nommée éditeur de la classification. Elle avait créé un blog : 025.431, indice correspondant à la CDD selon ses propres tables. On peut trouver sur ce blog toutes les évolutions de la classification.

Régulièrement, l'OCLC publie une nouvelle édition de la CDD. Ses éditeurs essaient ainsi de la garder à la page : « *A static and inflexible classification is of no use in a world where new knowledge has been rapidly assimilated.*⁷ » Noë Richter y voit un atout et une explication de son succès : « *la révision régulière des tables, qui ont été régulièrement éditées depuis 1876, ont assuré à la classification de Dewey une diffusion internationale.*⁸ » Parce que la question des religions a été maintes et maintes fois remises au devant de la scène, les éditeurs ont retravaillé la classe 200. Benjamin Custer, rédacteur en chef de la 17^e édition de la CDD, explique également qu'il n'est pas possible de transformer toute une classe entre deux éditions, des changements se feront petit à petit. C'est pourquoi les éditeurs proposent des solutions provisoires, comme utiliser les sections vacantes, ou transformer la signification d'un indice, pour qu'il corresponde mieux aux collections. Exemple du travail d'adaptation de la CDD à la société, l'informatique a été insérée dans la 20^e édition, parue en 1989. Melvil Dewey ne l'avait évidemment pas intégré dans ses tables. Malgré ces refontes, certains restent sceptiques. Éric de Grolier reproche aux éditeurs des classifications américaines de craindre des

⁷ Benjamin Custer, *Dewey Decimal Classification and Relative Index*, ed. 17, New-York : Forest Press, 1965, p.43.

⁸ Noë Richter, *op. cit.*, p.6.

coûts trop élevés pour changer les cotes si les tables étaient modifiées : « *La structure de base de la DDC et de la LCC demeure donc identique à ce qu'elle était à leur naissance* ⁹ » et portent toujours « *la marque WASP* », c'est-à-dire l'idéologie d'un anglo-saxon blanc et protestant.

Il y a un coût financier certainement, mais une modification des tables induit également beaucoup de travail pour les bibliothécaires. S'ils veulent suivre l'évolution de la classification et garder une cohérence entre les anciens et les nouveaux livres, ils doivent adapter toutes les cotes déjà en place, sur les livres et dans le catalogue. Dewey avait annoncé dans la deuxième édition que les indices pourraient être prolongés mais ne seraient pas modifiés dans leur forme : « *The users of the scheme were announced that the terms and the main numbers of the scheme would be extended, but they would not be modified in any other way* ¹⁰ ». Étrange idée de Dewey qui n'a pas longtemps été respectée, heureusement pour la pérennité de sa classification, tant pis pour ceux qui y ont cru : « *This promise was disregarded* ¹¹. » Dès la troisième édition, publiée en 1888, la classification avait subi des changements, même si des utilisateurs se plaignirent, demandant l'intégrité des indices. Libre à eux de suivre, ou non les évolutions des tables. Si Dewey pensait fortement à ses collègues en la mettant en place sa classification, elle pose parfois problèmes et doutes aux bibliothécaires.

1.2. Le confort des professionnels

Plusieurs manuels pratiques bibliothéconomiques de la première moitié du XXe siècle sont d'accord avec Charles-Henri Bach : « *Parmi les nombreux systèmes de classification élaborés, celui qui convient le mieux à une bibliothèque générale de petite importance est la "Classification décimale" de l'américain Dewey.* ¹² » Mais toutes les bibliothèques ne sont pas générales, ou de petite importance, ou en libre accès.

1.2.1. Le rangement

La classification décimale permet aux bibliothécaires de ranger les documents par discipline, gardant des thèmes proches côte à côte, avec un ordre logique. Il suffit de suivre l'ordre des chiffres, nul besoin de réfléchir à la meilleure place du document une fois qu'il est coté. Aby Warburg, historien de l'art et fondateur de l'iconologie, a laissé en héritage une bibliothèque de 80 000 ouvrages sur l'art. Il « *avait découvert la loi de la lecture qui préside à toute bibliothèque de travail : la loi du bon voisin. Si vous avez bien disposé vos livres, l'information que vous cherchez se trouve toujours dans le livre voisin de celui que vous avez pris.* ¹³ » La CDD permet aux bibliothécaires de respecter cette loi du bon voisin, utile aux chercheurs. Mais certains professionnels lui reprochent de leur faire oublier le thème. Lorsqu'ils rangent, ils ne regardent plus le livre, son sujet, mais seulement une suite de numéros. On dit aux stagiaires que le meilleur moyen de connaître un fonds

⁹ Éric de Grolier, « Taxilogie et classification », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°6, 1988, p.473.

¹⁰ E.I. Šamurin, *Geschichte der bibliothekarisch-bibliographischen Klassifikation*, Leipzig: Bibliographisches Institut, 1964, p. 207.

¹¹ *Id.*

¹² Charles-Henri Bach, *Guide du bibliothécaire amateur*, Issy-les-Moulineaux : éditions « je sers », [1931?], p.10.

¹³ Alberto Manguel, « La lecture n'est jamais une distraction », *Livres Hebdo*, n° 566, août 2004, p. 88-90.

est de le ranger, de le manipuler. A moins de connaître parfaitement les indices Dewey, il est facile d'oublier de quoi parlent les documents que l'on range. D'un autre côté, il est aisé de visualiser une quantité de documents sur un sujet, grâce aux cotes. Dans le rayon sport, on regarde les ouvrages sur le rugby cotés 796.333, d'un coup d'œil on se rend compte que la cote devient 796.334 et donc que ces livres portent sur un autre sport, en l'occurrence le football. Le récolement est de la même manière facilité, à la condition de suivre une liste sur laquelle les ouvrages sont triés par cotes. Avec une liste alphabétique des titres ou des auteurs, cela peut devenir compliqué, et le bibliothécaire préférerait alors un rangement par ordre alphabétique, évidemment. Pour que l'indice permette un rangement rapide, il faut qu'il soit bien choisi. Se pose alors le problème de l'indexation.

1.2.2. L'indexation

Que faire si on ne trouve pas dans les tables Dewey le sujet qui correspond vraiment au document que l'on a entre les mains ? Si celui-ci a plusieurs sujets, lequel faut-il transcrire sur la cote ? Dans une bibliothèque spécialisée, les indices Dewey peuvent rapidement devenir très longs, si on ne veut pas qu'ils soient tous les mêmes. C'est pourquoi les bibliothèques spécialisées préfèrent une classification spéciale à leur sujet, non encyclopédique comme l'est la CDD. Il en est de même pour une bibliothèque d'étude qui propose des ouvrages assez pointus. Cependant, plus une classification est précise, plus ses indices sont longs, donc moins pratique pour la cotation. La CDD permet, avec un même indice, d'indexer et de coter.

Paul Otlet et Henri La Fontaine ont repris les tables de Dewey, mais en insérant des signes de ponctuation, ils ont développé les possibilités d'indexation. Les signes d'addition et de relation permettent d'indiquer que l'ouvrage porte sur plusieurs sujets. Des parenthèses indiquent une précision géographique, des guillemets une période de l'histoire. Finalement le titre, ou le contenu, peut être exactement traduit en langage de la CDU, la classification d'Otlet et La Fontaine. Noë Richter écrit : « *La CDU offre ainsi une richesse et une souplesse de notation que n'a pas la Dewey, où la combinaison d'un indice principal avec un autre doit être autorisée par une directive explicite.*¹⁴ » Il est vrai que dans un souci pratique d'abord, on trouve beaucoup d'explications dans les tables Dewey : classer ceci à cet indice, ajouter un indice géographique, ... L'indexeur, s'il veut respecter les règles des éditeurs, peut vite se sentir limité, bien qu'elles aient été ajoutées dans le but de l'aider. Dans son ouvrage *Grammaire de l'indexation décimale*, Noë Richter voulait montrer « *la richesse d'expression de langage*¹⁵ » des classifications décimales, mais il montre une préférence pour la CDU d'Otlet, qui a plus de vocabulaire, plus de possibilités.

Henri Bliss, bibliothécaire américain du début du XXe siècle reprochait à la CDD d'empêcher les passerelles entre classes. C'est pourquoi il créa la « bibliographic classification » en 1953. Il s'agit d'une classification multidimensionnelle, qui permet plus de transversalité. Elle a séduit des documentalistes, comme Éric de Grolier qui en tant que documentaliste, s'est beaucoup intéressé aux différents systèmes de classement qui existaient. Cependant la bibliographic classification de Bliss, est assez compliquée à utiliser et n'est pas adaptée à une collection encyclopédique. Le bibliothécaire américain souhaitait que toutes les sections

¹⁴ Noë Richter, *op. cit.*, p.21.

¹⁵ *Ibid.* p.1.

concernant un domaine d'étude soient réunies dans la classification. Ainsi on retrouve la minéralogie en chimie et en géologie. Si cela est pratique pour le chercheur, il est embêtant de disperser les documents sur un même sujet dans une bibliothèque non spécialisée.

Dans une étude sur les classifications encyclopédiques, Éric de Grolier écrivait, en 1970, à propos de la CDD, la CDU et la LCC (Library of Congress classification) : « ces classifications sont aujourd'hui périmées autant que Brunet pouvait l'être, disons, vers 1890.¹⁶ » Pour éviter cette critique, nous l'avons vu, les éditeurs revoient régulièrement les indices. Ce qui peut aussi poser problèmes aux indexeurs. Faut-il suivre les transformations des tables, donc changer toutes les cotes concernées ; ou continuer comme si de rien n'était et risquer des incohérences dans le fonds ?

1.2.3. La conservation

Il est reconnu par nombre de bibliothécaires que ranger côte à côte des documents de formats différents n'aide pas à leur conservation. Dewey proposait lui-même dans sa première édition d'ajouter à la cote un indice de format : « *By the use of size numbers the greatest possible economy of space may be secured*¹⁷ ». Il explique que la plupart des livres mesurent « 2½ decimeters¹⁸ », comme les étagères. Quand un livre était plus grand que la moyenne, il conseillait de le ranger sur une autre étagère et de le noter sur sa cote, pour qu'on puisse toujours le retrouver aussi facilement. Le code utilisé était le décimètre supérieur à la taille réelle. Cette habitude a été oubliée avec le temps.

Dans les magasins, qui ne sont pas en accès libre, où le livre conservé est rangé plus en fonction de son format que de son contenu, d'autres classifications que la CDD sont préconisées. La plus courante consiste à disposer les livres par taille, puis par ordre d'arrivée. Celle-ci évite par ailleurs de devoir prévoir la place dans les étagères : les nouveaux se mettent à la suite des autres. En effet, un inconvénient du classement systématique, donc par thème, est qu'il faut laisser la place dans les étagères pour des documents qui risquent d'être acquis et pour lesquels il faudra trouver une place à côté des autres, sans tout déranger. Tout dépend donc de l'usage qui est fait du document. Pour la conservation, la CDD n'est pas la plus adaptée.

1.3. Le confort des usagers

L'usager est de plus en plus au cœur des préoccupations des bibliothécaires. Mais il était déjà dans celles de Dewey en 1876. En créant sa classification, le jeune bibliothécaire américain voulait développer le libre accès des collections, aider le lecteur dans ses recherches, le guider, ne surtout pas l'embrouiller. Malgré ce qu'ont pensé certains bibliothécaires, Dewey voulait une classification compréhensible, et facile à retenir.

¹⁶ Éric de Grolier, « Quelques travaux récents en matière de classification encyclopédique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 1970, p.13.

¹⁷ Melvil Dewey, *Classification and Subject Index for Cataloguing and Arranging the Books and Pamphlets of a Library*, Amherst (Massachusetts) : [s.n.], 1876, p.5.

¹⁸ *Ibid.* p.4.

1.3.1. La consultation

La classification décimale de Dewey est prescrite pour les collections en libre accès. Elle est en effet utile dans ce cas assez général aujourd'hui, à condition de prévoir des outils pour guider l'utilisateur. D'abord, les catalogues, par auteurs, titres et sujets permettent à l'utilisateur de savoir si ce qu'il cherche est dans la bibliothèque et où il peut trouver réponse à sa question. Charles-Henri Bach explique dans son *Guide du bibliothécaire amateur* comment il faut construire ce catalogue. Pour pouvoir ajouter de nouvelles références sans tout recommencer, le plus pratique est qu'il soit composé de



« *fiches mobiles classées dans des tiroirs* ». La technique de la fiche est connue depuis longtemps, puisqu'à la Révolution française, on utilisait le dos des cartes à jouer pour noter les références bibliographiques. Jusqu'à la moitié du XXe siècle, des cartes françaises au format vertical étaient utilisées. Mais se sont développées depuis des fiches américaines, d'un format devenu standard (75x152mm), avec le meuble pour pouvoir les ranger. Le Library Bureau, créé par Melvil Dewey en 1876, vendait et vend toujours tout ce matériel. Georges Borgeaud avait lui aussi une entreprise de mobilier pour bibliothèques, qui existe encore aujourd'hui, depuis 1884. Les fiches qu'il vendait avaient un format portrait, contrairement à celles de Dewey.

Figure 1 Meuble pour fiches de catalogages standard
<http://www.libraryhistorybuff.org/cardcatalog-evolution.htm>

Le catalogue par matière est à la fois le plus utile et le plus complexe. Il doit proposer tous les sujets que peut chercher l'utilisateur, avec des renvois quand le terme de sa demande n'est pas correct, ainsi que toutes les références qui correspondent à l'indice. Un troisième catalogue était utilisé jusque dans les années 1960 dans les bibliothèques universitaires, le catalogue méthodique.

Le deuxième outil du lecteur en quête est une bonne signalétique, qui indique à la fois la discipline de l'étagère et l'indice Dewey. Un des soucis des bibliothécaires est de satisfaire tous les usagers, qui ont des profils très différents. Il y a ceux qui interrogent le catalogue, notent l'indice et le cherchent dans les rayons. Il faut donc que les indices soient bien apparents, repérables tout de suite. A l'opposé, un passionné d'histoire doit pouvoir trouver tous les documents historiques ensemble, sans forcément se soucier des indices.

1.3.2. La compréhension

A la fin du XIXe siècle, alors que la CDD commence à se faire connaître en France, les professionnels du document sont partagés sur le bien-fondé de l'écriture décimale. Henri Stein, archiviste-paléographe, conservateur aux Archives nationales et chargé de cours à l'École des Chartes, trouve la notation Dewey incompréhensible. Que pourrait alors y comprendre un usager lambda, sans formation aux classifications ? Ernest Coyecque, quant à lui, approuve le choix de la CDD pour classer les documentaires de la bibliothèque de L'Heure Joyeuse, réservée aux enfants. Il doit donc la trouver assez simple de compréhension. Henri Lemaître émet tout de même un doute : « *C'est beaucoup leur demander que de retenir cinq chiffres et trois lettres ; mais il paraît que dans la pratique, ils s'en tirent très bien.*¹⁹ » Pour que les indices restent simples, la solution serait peut-être de limiter le nombre de chiffres dans l'indice. Une enquête réalisée en 1976 par la Direction du

¹⁹ Henri Lemaître, « La bibliothèque enfantine de la rue Boutebrie 'l'Heure Joyeuse' », *Revue des bibliothèques*, t.35, 1922, p.41.

Livre montre que les indices comptent en moyenne 6 ou 7 chiffres, le maximum étant de 10 pour les adultes et 6 pour les enfants. Revient alors le problème de la précision du sujet.

Richard Roy, en 1986, défendait un classement par centres d'intérêt, qui serait selon lui, plus simple d'utilisation pour les lecteurs. Le classement se ferait alors par des termes, en langage naturel, qui correspondraient aux recherches des usagers, tels que « parents », qui regrouperaient les livres sur la psychologie des enfants et des adolescents et d'autres qui proposeraient des activités. Il pense que les longues suites de chiffres que forment les indices Dewey effraient les lecteurs et que les classes ne correspondent pas à grand-chose pour le grand public, qui n'est ni étudiant, ni chercheur. Annie Béthery contredisait cela en écrivant que les classes de la CDD correspondaient aux disciplines scolaires que tout le monde connaît pour avoir été à l'école. Mais en 2008, Soizik Jouin revient sur cette problématique dans un article sur les adolescents en bibliothèque, titré *Où sont les romans qui racontent des problèmes ?* Il est facilement observable que certains sujets qui intéresseraient les lecteurs ne sont pas dans les tables Dewey, donc pas distingués dans la bibliothèque. Annie Béthery expliquait la distinction entre sujet et discipline dans la première édition des *Tables abrégées*. « *Aucun indice n'est donc prévu pour exprimer un sujet en lui-même, mais il y en a autant que de points de vue sous lequel ce sujet peut-être envisagé. Au sujet « enfant » correspond un indice en psychologie : 155.4 ; en sociologie : 301.431 ; en médecine : 618.92 ; en puériculture : 649...*²⁰ » Ceci peut être utile à l'utilisateur qui s'intéresse à tout ce qui concerne la psychologie ; mais celui qui souhaite une documentation complète sur l'enfance doit passer beaucoup de rayons différents.

2. La progression de la CD en France

2.1. *Concilium bibliographicum* et CDU

Avec le développement des livres, notamment après l'imprimé, les savants ont voulu unifier et regrouper la production écrite scientifique. C'est ainsi que se sont mises en places des normes de présentation du livre et de description bibliographique. C'est également dans le but d'organiser et de référencer les documents que se sont développées les bibliographies. Elles pouvaient être nationales, afin de rassembler tous les écrits du pays, ou thématiques afin d'avoir toute l'information sur un sujet. Se sont ainsi multipliés les répertoires et annuaires des sociétés savantes. Le XIXe siècle est celui de l'industrialisation, des progrès techniques. Nombre de découvertes et de brevets ont été publiés. Il était très utile de les rassembler, de les classer et de les communiquer. À la fin de ce siècle d'inventions, Paul Otlet imagine qu'en réunissant tous les répertoires qui existent à travers la planète, il deviendrait possible de réunir des références et des connaissances du monde entier. Le Bureau Bibliographique de Paris et le *Concilium bibliographicum*, entre autres, ont participé à la constitution du Répertoire Bibliographique Universel.

²⁰ Annie Béthery, *La classification décimale de Dewey : présentation suivie d'un abrégé de la première version intégrale française*, Paris : Cercle de la librairie, 1976, p.21.

2.1.1. Le développement des bibliographies et classifications thématiques

En 1895, est publié à Zurich un catalogue de zoologie, le *Concilium bibliographicum*. Il recense, analyse et indexe tous les travaux sur la biologie animale. Il est rédigé sur des fiches au format international et classé selon la Classification décimale de Dewey, née 20 ans auparavant. Ces fiches sont vendues aux spécialistes du monde entier. Afin que chaque zoologiste ait accès à leur catalogue, les éditeurs choisissent des prix raisonnables : 0,2 à 1 cent pour une fiche. « *Such prices have been fixed in order to establish relations, if possible, with the whole body of zoologists.*²¹ » On retrouve ici l'universalité de la CD et la possibilité d'un échange international grâce à elle. Pour pouvoir fournir tous les zoologistes efficacement, une équipe est engagée pour la rédaction et l'impression des fiches. « *With this staff of employees, we are able to print and issue nearly 100 different cards a day.*²² »

Les zoologistes avaient pensé que leur catalogue évoluerait et grandirait avec de nouvelles découvertes, ou de nouveaux documents. Ils avaient donc prévu de la place pour de nouvelles fiches. Ils ont, par exemple, créé une case intitulée « lézards de la mer de Célèbes », au cas où un de leur confrère écrirait sur ces animaux. Le docteur Herbert Field Haviland, dans un article qui présentait le catalogue, expliquait à ceux qui s'inquiétaient de devoir apprendre les indices pour trouver la fiche qui correspond à leur recherche, qu'il était aussi simple d'utiliser les tables décimales que n'importe quel index. Il lui semble que l'utilisation des décimales est très pratique, même pour ceux qui auraient l'aversion des chiffres.

À l'instar du *Concilium bibliographicum* pour les zoologistes, d'autres secteurs de recherche créaient leur bibliographie, leur catalogue. La chimie est un des domaines qui a le plus publié de bibliographies. C'est une science expérimentale, très utilisée dans l'industrie en pleine expansion. C'est pourquoi la communication entre chimistes est très importante, mais également la diffusion de leurs travaux dans les autres domaines scientifiques et techniques. On peut citer *Chemisches Zentralblatt* publié dès 1830 en Allemagne et *Chemical Abstracts* à partir de 1907 aux États-Unis. Il en est de même pour la médecine, qui à la fin du XIXe siècle fait de grands progrès. Les chercheurs ont besoin d'informations sur les travaux de leurs collègues et les bibliographies, rétrospectives et courantes sont très utiles pour se tenir au courant et améliorer les techniques, ne pas répéter les erreurs. « *Ainsi, l'index medicus est né en 1879. Il concerne 2300 des 4500 à 5000 périodique existant à cette époque dans le domaine des sciences médicales*²³ ». Ce n'est pas exhaustif, mais cela permet le partage d'un bon nombre de connaissances et de découvertes.

La classification décimale est apparue très pratique, pour le classement, ainsi que pour l'échange international. Cependant en 1912, le *Concilium bibliographicum* est un des rares encore publiés et utilisés. Selon Joseph Deniker, bibliothécaire en chef du Muséum d'histoire naturelle, qui avait établi une classification des races européennes, la rare utilisation des répertoires sur fiches est due au coût élevé des fiches et à la place requise pour ces catalogues, qui risquent de se développer. Il propose de centraliser plusieurs répertoires

²¹ Herbert Field Haviland, « The work of the *Concilium bibliographicum* », *The American Naturalist*, vol.23, n°384, p.927.

²² *Ibid.*, p.926.

²³ Sylvie Fayet-Scribe, *Histoire de la documentation en France : Culture, science et technologie de l'information : 1895-1937*, Paris : CNRS éditions, 2000, p.40.

dans un même lieu, auquel toutes les bibliothèques auraient accès, plutôt qu'elles n'aient chacune quelques fiches.

2.1.2. Le rêve de Paul Otlet : indexer le monde

Paul Otlet est tout d'abord un juriste belge, docteur en droit. Mais il est également un humaniste pacifiste, qui voulait que tous les Hommes s'entendent entre eux, ainsi qu'un grand visionnaire. À vingt ans, il publie *L'Afrique aux Noirs*, plaidoyer en faveur de la décolonisation. Devenu juriste, il crée le *Sommaire périodique de revues en droit* qui liste tous les articles juridiques parus dans des revues belges. Commence alors le rêve d'une classification de toutes les connaissances du monde, dans un langage compréhensible universellement. Son intérêt pour les classifications et la documentation est encore prouvé par son *Essai sur la théorie bibliographique*. La même année, en 1892, il rencontre Henri La Fontaine, spécialiste de la politique et du droit international. Ils deviennent très bons amis, partageant une passion pour la paix et la connaissance. Le politicien avait déjà publié un *Essai de bibliographie de la paix*. Henri La Fontaine recevra le prix Nobel de la paix en 1913, pour ses batailles contre les injustices et les inégalités. Une partie de la récompense aidera Otlet à mettre en place ses projets de documentation. Ils créèrent ensemble le Mundaneum, ou Palais mondial, qui devait rassembler toute la connaissance du monde, sous toutes ses formes. Après avoir connu déménagements, détériorations à cause des guerres mondiales, abandon faute de moyens, le Mundaneum est ouvert au public depuis 1998, à Mons ; en Belgique. Il devient alors un musée sur Paul Otlet, Henri La Fontaine, et surtout, sur leur travail de collecte de données bibliographiques internationales. L'idée d'Otlet, qui voulait rassembler toute la connaissance du monde en un seul lieu, tout cela sur papier évidemment à l'époque, peut aujourd'hui être rapproché des activités d'Internet, Google, voire Wiki média. Paul Otlet avait par ailleurs imaginé la *Mondothèque*, ancêtre de l'ordinateur (voir annexe 2 : la Mondothèque de Paul Otlet). C'est un meuble-bureau, à partir duquel l'utilisateur serait connecté au reste du monde grâce à tous les outils alors inventés : téléphone, radio, phonographe. Il aurait en plus accès à des informations sur des atlas, ou encore des microfiches. La Mondothèque restera théorique.

Quand, en 1895, est créé l'Office International de Bibliographie, 400 000 fiches bibliographiques avaient déjà été rédigées, par des spécialistes de domaines variés. Henri Lafontaine raconte l'histoire de l'Office et de l'Institut International de Bibliographie lors des conférences *Bibliothèques, livres et librairies* de 1912. « Un évènement capital se produisit alors : la découverte de la classification décimale, vieille de 22 ans déjà, mais inconnue en Europe, et de la fiche américaine de 0.125 x 0.075.²⁴ » Cette découverte apportait la solution pour un usage international et permettait de gagner de la place grâce aux fiches standardisées, plus petites que celles utilisées en Europe jusque là. À quelques semaines du premier Congrès International de Bibliographie, pendant lequel Otlet et Lafontaine devaient présenter leur travail, ils décidèrent de transformer toutes les fiches, pour qu'elles soient au standard américain. Mais les membres de l'Office se rendent bien compte que la classification de Dewey, si elle est pratique et suffisante pour une bibliothèque, manque de précision pour la

²⁴ Henri La Fontaine, « L'institut international de bibliographie et de documentation », *Bibliothèques, livres et librairies*, Paris : librairie des sciences politiques et sociales, 1912, p.37.

documentation. C'est pourquoi « *le développement des subdivisions communes a été la principale œuvre de l'Institut International de Bibliographie en collaboration avec M. Melvil Dewey.*²⁵ »

Par ailleurs, des spécialistes de tous les domaines sont venus apporter leur contribution au travail d'adaptation de la CDD, afin que les tables définissent au mieux les besoins et les ressources de leur spécialité. Le général Sébert, par exemple, conseilla l'Institut pour la technique et l'art militaire, tandis que Charles Richet s'occupait de la physiologie et de la médecine. À force de développement, les 8 000 sections de la classification de Dewey s'étaient agrandies jusqu'à 35 000 dans le Répertoire Bibliographique Universel d'Otlet. Celui-ci est composé d'une liste alphabétique par auteurs et d'un répertoire méthodique. La première correspond à un catalogue collectif des bibliothèques nationales, française, britannique, américaine, allemande, italienne, ... et de la *Bibliografia Universalis*, pour les articles de périodiques. S'y ajoutent un répertoire géographique qui indique tout ce qui a été écrit sur un pays ou une région du globe et un répertoire par revues qui permet de « *vérifier si le dépouillement de toutes les revues a été fait d'une manière complète et régulière.*²⁶ » Un catalogue de 20 millions de fiches avait cependant été commandé à l'Institut, pour l'Exposition universelle de Paris, en 1900. La commande fut réalisée. Cinquante meubles de fiches étaient visibles dans la grande salle du Palais des Congrès. « *Le jury supérieur voulut bien d'emblée attribuer le grand prix à notre œuvre, récompense qui fut renouvelée lors des expositions de Saint-Louis et de Liège.*²⁷ » Leur participation à ces différentes expositions fit une bonne publicité au Répertoire et à sa classification décimale. Le Répertoire universel est publié en 1905, soit après dix ans de gestation.

En adaptant la classification de Dewey pour la documentation en général, pour leur Répertoire international plus particulièrement, Paul Otlet et Henri Lafontaine créent la classification décimale universelle (CDU). C'est à cette période que le nom de Dewey entre dans l'abréviation, afin de distinguer sa classification de la nouvelle.

À cette même époque, des bibliothécaires veulent faire évoluer le monde des bibliothèques. Ils observent celles des États-Unis et du Royaume-Uni, qui déjà sont tournées vers le public et voudraient inciter leurs collègues français à les imiter. Eugène Morel fait partie de ces révolutionnaires. Après avoir décrit le fonctionnement des bibliothèques anglaises, il marque son étonnement et sa colère vis-à-vis de ceux qui ne veulent ni l'écouter, ni changer quoi que ce soit : « *il est si étrange que cela soit si peu connu, qu'on ne nous donne pas cela en France ! Et j'ai déjà écrit tout ceci, j'ai été lu, et j'ai provoqué le sourire des incrédules qui voient partout de la littérature, et ne veulent pas être dupes – surtout de la vérité.*²⁸ » Un des grands changements que l'on veut effectuer est la mise en libre accès des collections, pour laisser les usagers chercher et trouver par eux-mêmes, sans être obligés de demander au bibliothécaire. Pour ranger les documents en libre accès, qu'ils soient faciles à retrouver pour les usagers et à ranger pour les bibliothécaires, nous l'avons vu, la classification décimale était idéale. Grand avantage pour les bibliothèques françaises, les deux bibliographes sont belges et les manuels d'utilisation de la CDU sont en français. En revanche, si Noël Richter lui trouve une

²⁵ *Ibid.*, p.39.

²⁶ *Ibid.*, p.42.

²⁷ *Ibid.*, p.40.

²⁸ Eugène Morel, *op. cit.*, p.64.

grande richesse de langage, si les documentalistes l'apprécient pour sa précision, les indexeurs des bibliothèques publiques vont rapidement la trouver ardue à mettre en place, et surtout à la rendre compréhensible pour les usagers.

La CDU utilise les mêmes tables que la CDD, mais avec beaucoup plus de détails, comme l'expliquait Henri Lafontaine. Pour qu'elle soit la plus précise possible, des ponctuations ont été ajoutées (voir annexe 3 : la ponctuation de la CDU). Le signe d'addition (+) permet d'indexer un document qui a plusieurs sujets, séparés dans les tables. Le signe d'extension (/) signifie « jusqu'à », il évite les répétitions et une trop grande utilisation du signe d'addition, lorsque les différents sujets se suivent dans les tables. Il est particulièrement utile pour signaler une région, celles-ci n'ayant pas d'indice propre. Il suffit donc de relier tous les indices de départements correspondants. Enfin le signe de relation (:) indique que deux thèmes sont particulièrement liés dans le document, comme dans une étude comparative. Dans ce cas, les deux indices sont permutables, car aucun des thèmes n'a de prédominance sur l'autre. Le signe de relation peut aussi apporter une précision de format. Noë Richter donne l'exemple d'une « *exposition temporaire (061.4) de gravure (76) [qui] sera indexée 76 :061.4 sans permutation possible.*²⁹ » Comme dans les tables Dewey, la CDU utilise des tables auxiliaires pour préciser l'indice. Chacune a sa propre ponctuation, ce qui les rend plus claires pour un connaisseur et plus obscures pour un novice. Un indice de lieu est noté entre parenthèses ; pour indiquer un peuple on utilise le double signe « parenthèse égale » ; un indice temporel s'écrit entre guillemets, avec un signe d'extension si toute une période est concernée ; le « point double zéro » annonce un point de vue sur le thème dont l'indice correspondant suit ; la forme est donnée entre parenthèses et signalée par un 0 ; enfin la langue du document suit le signe égal.

Autant de signes différents rendent la CDU compliquée à comprendre pour les usagers, et même pour les bibliothécaires. Parce qu'elle est inadaptée aux bibliothèques publiques, les professionnels commencent à se détourner de la CDU, au profit de la CDD. Le fait que cette dernière n'était pas en français était un obstacle à son utilisation, pour certains bibliothécaires. Pour contrer le problème de la langue étrangère, beaucoup d'entre eux utilisent le *Guide du bibliothécaire amateur* de Charles-Henri Bach et Yvonne Odon. Mais les tables qu'il propose sont limitées aux mille sections de la classification de Dewey. Il n'y a donc pas d'indices de plus de trois chiffres. Pour plus de précisions, les indexeurs doivent se débrouiller avec la version anglaise. Évidemment cela concerne les bibliothèques des grandes villes, gérées par des bibliothécaires qui s'informent des nouveautés et souhaitent améliorer l'accès à la connaissance. Les autres devront attendre que les bibliothécaires viennent des États-Unis pour leur faire découvrir les bibliothèques modernes.

2.2. Le CARD et ses bibliothécaires

À la fin de la seconde Guerre Mondiale, des femmes américaines viennent en France pour soutenir les hommes qui se battent. Elles soignent, réconfortent, distribuent les vivres, le courrier ou des livres. La guerre terminée, se forme le Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD), notamment dans l'est de la France. Parmi ces femmes venues des États-Unis pour aider à reconstruire la France, se trouvent des bibliothécaires de l'American Library Association créée en 1876 par Melvil Dewey. Elles sont terrifiées par le

²⁹ Noë Richter, *op. cit.*, p.21.

mauvais état des bibliothèques françaises, par leur insalubrité. Elles décident alors de mettre en place une bibliothèque sur le modèle américain, une bibliothèque comme chez elles et une école pour former des bibliothécaires qui pourront continuer leur action, même après leur départ. Par ailleurs, les bibliothécaires de l'American Library Association créent une école de bibliothéconomie à Paris : l'école franco-américaine de la rue de l'Élysée. On apprend aux étudiants à changer leur regard sur les usagers des bibliothèques, on leur enseigne la CDD. Comment ces femmes américaines ont-elles décidées à venir apporter leurs connaissances pour aider la France ? Les associations caritatives, organisées par des femmes, existent depuis très longtemps aux États-Unis.

2.2.1. Le Comité Américain pour les Régions Dévastées

Déjà, au XIX^e siècle de riches femmes américaines créent des associations bénévoles, philanthropiques ou sociales. Ces femmes sont pour la plupart issues de la bourgeoisie, ont eu accès à l'enseignement supérieur et décident de profiter de leur temps libre pour faire évoluer la société, notamment la condition féminine. Leurs fortunes personnelles, ou familiales, permettaient de financer leurs projets d'entraide. C'est entre autres grâce à ces associations que les américaines obtinrent le droit de vote, en 1920. Elles permettent également de développer les emplois féminins dans différents métiers, comme ceux liés au sanitaire. Les infirmières-visiteuses du *Children's Bureau*, créé en 1912 par des femmes américaines, visitent les familles, partout dans les États-Unis, et apportent soins, réconfort et conseils pour les enfants comme pour leurs mères.

Pour former les infirmières, on ouvre des hôpitaux-écoles. Les premiers apparaissent au Royaume-Uni, sous l'impulsion de Florence Nightingale, puis ils se développent aux États-Unis, pour s'étendre sur toute l'Europe. Pour garder une cohérence, une fédération entre tous les établissements, est créé l'International Council of Nurses, qui diffuse auprès des infirmières les idées et actions de Florence Nightingale. L'association organise un congrès tous les quatre ans, pendant lequel les infirmières de toutes origines peuvent se retrouver et discuter. En 1907 le congrès avait eu lieu à Paris et des infirmières américaines et européennes avaient pu visiter la France et ses hôpitaux. Bien qu'elles aient moins de liberté, parce que le code civil en fait d'« éternelles mineures », les femmes françaises elles aussi ont mis en place de nombreuses associations sanitaires et caritatives.

Dès que la guerre éclate, en 1914, des œuvres philanthropiques américaines viennent porter main forte aux Français, sous la coordination de l'ambassadeur Myron T. Herrick. L'*American Ambulance Field Service*, par exemple, assure le transport des blessés du front à l'hôpital en automobile. Le torpillage du *Lusitania* par les sous-marins allemands incite le gouvernement américain à entrer dans la guerre et ses citoyennes à venir en aide aux soldats et aux populations français. Elles s'installent au plus près du front, dans les départements de l'Oise et de l'Aisne. « Ces femmes personnifient l'arrivée prochaines des troupes américaines qui ne peuvent être opérationnelles avant le début de l'été 1918.³⁰ » Elles agissent sous la bannière de l'AFFW, l'*American Fund for French Wounded*, dont le principal but est d'apporter des soins aux soldats blessés, notamment grâce à leur parc automobile. Plusieurs de ses membres vont se tourner vers la population civile, tout aussi touchée par la

³⁰ Évelyne Diebolt, « La philanthropie féminine américaine face à la guerre : l'exemple du CARD », in : *Des américaines en Picardie*. Paris : réunion des musées nationaux, 2002, p.28.

guerre, et créer la section civile de l'AFFW. 25 000 américaines sont venues en Europe pendant la première Guerre Mondiale. Parmi ces femmes qui décident de mettre leur temps, leur argent et leur dynamisme au service de la France dévastée, on retrouve Anne Morgan et Anne Murray-Dike.

Anne Tracy Morgan (1873-1952) est la fille du riche et célèbre banquier américain John Pierpont Morgan. Celui-ci, grâce à sa fortune, avait financé des armes pour les États-Unis lors de la Guerre de Sécession, puis avait prêté 250 millions de francs à la France, suite à sa défaite de la Guerre de 1870. En 1803, Anne Morgan fonde avec Florence Harriman le *Colony Club*, exclusivement réservé aux femmes. « *Elle fait partie de la National Civic Federation, elle s'affilie à l'International Ladies Garment Workers Union et elle crée la Working Girls Vacation Association.*³¹ » Elle est donc très active, particulièrement pour aider ses contemporains et défendre leurs intérêts. Il est important de préciser que, bien qu'elle défende la condition féminine et qu'elle refuse de se marier, Anne n'est pas féministe, mais plutôt conservatrice. Elle ne comprend pas le combat des suffragettes qui veulent le droit de vote pour les femmes, et l'incompréhension est réciproque. « *Elsie [de Wolfe] reste étrangère à l'analyse pragmatique d'Anne Morgan qui est persuadée que c'est en faisant la démonstration de leur utilité sociale et économique que les femmes feront évoluer leur statut.*³² » Anne Morgan possédait, à Versailles, la villa Trianon. Elle y ouvre une infirmerie dès le début de la première Guerre Mondiale et participe l'AFFW. En 1917, après le repli allemand, elle s'installe dans le château de Blérancourt, dans l'Aisne, avec la section civile du Comité. L'aide des participantes n'est plus alors réservée aux soldats, mais s'adresse à toute la population qui est touchée par la proximité du front. À la fin de la guerre, la section civile de l'AFFW devient le Comité Américain pour les Régions Dévastées.

Une fois la paix revenue en France, la région de la Picardie était détruite. Les dames du CARD ont utilisé de leur pouvoir de persuasion, de leurs connaissances haut placées aux États-Unis, afin de récolter des fonds suffisants pour la reconstruction des bâtiments, mais aussi des vies. Les fonds permettent de constituer un parc automobile de 65 véhicules, qui permettent de se déplacer plus facilement sur les routes abîmées et d'assurer le ravitaillement des communes les plus éloignées. Dès 1917, sont distribués aux familles de la nourriture, des vêtements, des objets indispensables (meubles, linges). Des magasins à bas prix seront ensuite ouverts pour laisser leur autonomie aux populations. Ceux-ci ferment au fur et à mesure que des Français ouvrent leurs propres magasins. Il faut ensuite reloger les Soissonnais, là où les Allemands n'ont laissé que des ruines. Le CARD achète des outils, fait appel à des ouvriers, met au travail des prisonniers allemands pour déblayer et reconstruire. En moins d'un an, 800 familles ont retrouvé une maison. L'État français étant en difficulté financière, les indemnités de guerre arrivent en retard. Les américains avancent l'argent pour la reconstruction et sont ensuite remboursés.

La Picardie est une région essentiellement rurale et agricole. Il était donc important de relancer l'agriculture, pour assurer la substitution de la population et redévelopper l'économie régionale. Le CARD encourage donc les potagers, l'élevage, ouvre une laiterie et des incubateurs. Le comité conseille aux agriculteurs de créer des coopératives afin de mettre en commun terres cultivables et matériels. Après avoir

³¹ Thomas Compère-Morel, « The American Girl », in : *Des américaines en Picardie*, op. cit., p.11.

³² Anne Dopffer, « *Under Two Flags* : des volontaires américaines en Picardie », *Des américaines en Picardie*, op. cit., p.33.

nettoyé les terrains des obus et autres ferrailles, on distribue des outils et des semences aux agriculteurs. Ford envoie des tracteurs pour participer à la mécanisation de l'agriculture française.

Tout comme elles avaient fait aux États-Unis avant la guerre, des infirmières-visiteuses vont voir les familles isolées, qui n'ont pas encore retrouvé leur maison, pour vérifier l'hygiène et la bonne santé des enfants et des parents. Le CARD crée l'Association d'hygiène sociale de l'Aisne pour que les conseils des infirmières soient encore suivis après leur départ. Pour les enfants, on ouvre dans les centres du Comité des foyers. Ils peuvent lire, jouer et écouter de la musique, se retrouver, chanter, jouer au théâtre, faire du sport. L'école ménagère prépare les garçons aux métiers de menuisiers ou de vanniers et les filles à s'occuper d'une maison et d'une famille. Par ailleurs, le foyer permet aux mères de familles, dont beaucoup sont veuves, de travailler, en gardant les enfants. Le CARD encourage également les jeunes au scoutisme. Le premier but est de leur apporter des règles et de les éloigner « des bistrots et du bolchevisme ». 350 femmes de différents milieux professionnels vont apporter leur savoir, leur technique pour reconstruire la France dévastée. Parmi elles, se trouvent des bibliothécaires de l'ALA, l'*American Library Association*.

2.2.2. Les bibliothèques de Jessie Carson

Ce sont les habitants des régions aidées par le CARD qui ont demandé des livres pour occuper les enfants et les plus âgés et pour détendre les travailleurs. Cela peut étonner, d'ailleurs personne n'y avait pensé. Suite à cette requête, les américaines du CARD se sont démenées pour satisfaire leurs protégés. Pour mener à bien cette nouvelle mission, on fit appel à Jessie Carson. Ancienne élève de l'école de la bibliothèque Carnegie à Pittsburgh en Pennsylvanie, elle était en 1921 directrice du secteur jeunesse de la grande bibliothèque de New-York. Elle semble à ses compatriotes tout à fait apte à apporter la culture aux Picards et à organiser au mieux des bibliothèques à partir de rien.

Jessie Carson vient des États-Unis avec quatre collègues et plein d'idées. On lui demande d'ouvrir cinq bibliothèques à Blérancourt, Vic-sur-Aisne, Anizy-le-Château, Coucy-le-Château et Soissons, dans des baraques, meublées de tables, chaises, un bureau pour la bibliothécaire et un fichier pour le catalogue. Tous ces meubles sont fabriqués dans les ateliers de Blérancourt. Pour la décoration, Jessie Carson ajoute des fleurs et des images sur les murs. Les livres sont choisis pour plaire aux usagers, dans des éditions récentes et agréables à lire. Une collection pour les enfants est rangée dans des étagères à leur taille. Les livres sont rangés selon la classification décimale de Dewey et répertoriés dans des catalogues sur fiches standards, par auteur et par sujet. Des journaux et périodiques sont également disponibles pour le prêt, ou pour la lecture sur place. Tout est si agréable à la bibliothèque de miss Carson qu'on a en effet envie d'y rester. Les bibliothécaires elles-mêmes, formées par les membres de l'ALA, sont aimables et accueillantes, rompant avec le poncif du vieil intellectuel dérangé par les lecteurs. Jessie Carson, dans le but encore une fois, de laisser leur autonomie aux habitants et préparer leur départ, choisit huit jeunes Françaises avec une bonne culture générale et leur apprend le métier de bibliothécaire, comme elle l'a appris aux États-Unis. Elle leur enseigne entre autre l'accueil des lecteurs et la constitution des catalogues et des indices Dewey. Par ailleurs, elles organisent la distribution de livres, via leurs camions, à partir des cinq bibliothèques, vers les communes avoisinantes. Eugène Morel et Ernest Coyecque sont invités à l'inauguration de la bibliothèque de Soissons. Ils sont surpris et satisfaits de voir enfin de telles bibliothèques en France. Devant leur réaction et l'expression du souhait de voir se généraliser le phénomène, Jessie Carson propose d'ouvrir une bibliothèque similaire à Paris.

Après des refus, des relances, des négociations, une bibliothèque ouvre ses portes rue Fessart, à Paris, le 2 novembre 1922. Elle est installée dans une salle jusqu'alors inoccupée, juste à côté d'une école. Elle remplace la bibliothèque de l'école, qui était toute petite et très sombre. Ernest Coyecque la décrit : « *salle spacieuse, d'une seule venue, ornée à l'un de ses bouts d'une cheminée décorative à manteau, pour feu de bois ; un mobilier de choix ; des vases garnis de fleurs ; des tables et des chaises de dimensions différentes pour les adultes, les enfants et les tout-petits.*³³ » Chaque âge peut trouver des livres qui lui correspondent, lesquels sont bien sûr en libre accès. Les romans sont rangés par ordre alphabétique et les documentaires selon la CDD. On pouvait emprunter deux livres, dont au moins un documentaire. Les lecteurs ont aussi accès à des revues. Un catalogue sur fiches au format international donne accès aux ouvrages, par le titre, par l'auteur et par les sujets. La bibliothèque est ouverte de quatorze heures à vingt-deux heures la semaine et de neuf heures à onze heures le dimanche. Les enfants n'étaient pas autorisés à entrer aux heures où ils devaient être en classe, « *sauf le samedi pour les israélites*³⁴ ». Le jeudi matin, jour de congé scolaire, les enfants pouvaient assister à l'heure du conte. Les acquisitions étaient régulières et les nouveaux livres étaient mis à part, visibles. Des affichages proposaient des livres en lien avec l'actualité. Pour diriger cette nouvelle bibliothèque au modèle américain, Jessie Carson choisit de jeunes bibliothécaires françaises formée à l'école américaine. Celles-ci ont donc les mêmes principes que les bibliothécaires des États-Unis. Elles se préoccupent d'abord du confort des usagers, utilisent des catalogues et les indices Dewey.

2.2.3. L'École franco-américaine de la rue de l'Élysée

Plus que les bibliothèques elles-mêmes, ce qui marqua Jessie Carson lors de ses visites fut l'incompétence de certains bibliothécaires. Elle remarqua la différence d'évolution du métier entre les États-Unis et la France. Pour y remédier, elle choisit des jeunes Françaises pour leur culture générale et leur maîtrise de l'anglais et les envoya dans une école de bibliothéconomie américaine, pendant un an. À leur retour, elles seraient capables de gérer une bibliothèque et de former de nouvelles bibliothécaires. Dans une deuxième étape dans la formation des bibliothécaires français, Jessie Carson organisa avec l'aide de professeurs américains, français et belges des cours professionnels, d'une durée de six semaines, en juin et en juillet 1923, aussi bien pour des jeunes intéressés, que pour des bibliothécaires autodidactes déjà en poste depuis un certain temps mais désireux de mieux maîtriser leur fonction. Le succès fut au rendez-vous : dix ou quinze étudiants étaient espérés, cinquante furent acceptés. Encouragée par l'ALA, Jessie Carson décida donc de développer l'idée, pour une plus longue période de cours. Ainsi fut créée l'École de la rue de l'Élysée, alors que déjà une école, en France, formait des bibliothécaires : l'École des Chartes. Certains professionnels reprochaient à cette dernière d'être trop théorique, trop tournée vers l'Histoire et pas assez technique. Eugène Morel écrivait que les chartistes pouvaient être d'excellents bibliothécaires, « *s'ils veulent prendre la peine d'apprendre les classifications scientifiques modernes, et ce qu'il faut de comptabilité, de reliure, de commerce...*³⁵ » Il critiquait

³³ Ernest Coyecque, *L'œuvre française d'une bibliothécaire américaine, miss Jessie Carson*, Paris : H. Champion, 1924, p.263.

³⁴ *Id.*

³⁵ MOREL, Eugène, *La librairie publique*, Paris : Armand Colin, 1910, p.287.

le fait que les professionnels des bibliothèques étaient seulement historiens ou littéraires. Ils étaient, selon lui, des intellectuels qui ne s'intéressaient pas assez au public. Ceux qui avaient pu observer les bibliothèques anglo-saxonnes et les écoles de bibliothéconomie américaines désiraient fortement un établissement et une formation similaires en France. Les bibliothécaires de l'ALA réalisèrent ce souhait en ouvrant l'École franco-américaine de la rue de l'Élysée, cinquante ans après que Melvil Dewey créait la première école de bibliothécaires, en 1876 à New-York.

Ces détracteurs la surnommaient « l'École des Chartes du Far West », faisant référence à sa volonté de détrôner l'école française, avec des méthodes de cow-boy. La création de cette nouvelle école, au modèle américain, a évidemment déplu à d'autres bibliothécaires. Victor Chapot reproche à Morel d'être trop anglomane et de s'être fait bernier par les grandes idées américaines. Il marque par ailleurs la différence entre bibliothèques de travail et bibliothèques de loisirs que veulent développer Morel et ses amis de l'ALA. L'École des Chartes survécut à l'École franco-américaine, qui ferma ses portes en 1929, faute de moyens dit-on, serait-ce faute d'étudiants ?

L'école franco-américaine était dirigée, à ses débuts, par Sarah Bogle, secrétaire adjointe de l'ALA. Elle avait auparavant dirigée l'école de bibliothéconomie de Carnegie. Ses collègues admiraient son habileté à traiter les affaires et à récolter des subventions. Grâce à cet argent, elle put mettre en place un programme pour former les bibliothécaires français au catalogage et à la bonne administration d'une bibliothèque. Sarah Bogle était persuadée que la France avait les possibilités de développer la lecture publique, dans un souci des lecteurs, comme aux États-Unis : « *With the richness of her book collections, with the depth of her culture, with the excellence of her bibliographic work she can contribute when proper avenues of interchange are established quite as much to this newer country as the newer country can give to her in the way of library technique, means of accessibility to books and related material, and a progressiveness and outlook which are sadly needed at this time.* »³⁶ Parmi les professeurs, on trouvait deux bibliothécaires français qui, depuis des années, promouvaient le système anglo-saxon et militaient pour une transformation des bibliothécaires : Ernest Coyecque et Eugène Morel.

Un article paru dans la *Revue des bibliothèques* nous apprend, ainsi qu'aux candidats, que les cours commenceront le 5 novembre 1928 et se termineront le 29 juin 1929. Des institutions françaises ou de l'étranger pouvaient envoyer leurs bibliothécaires pour qu'ils aient une formation plus complète, plus moderne. Les bibliothécaires déjà en poste sont admis « *après examen des titres* »³⁷, les autres doivent en plus passer un examen écrit. Pour pouvoir passer cet examen, les non professionnels doivent avoir « *le brevet supérieur, ou le diplôme de fin d'études secondaires, ou le baccalauréat, ou tout autre diplôme supérieur aux précédents* »³⁸. Les étudiants étrangers devaient posséder un diplôme équivalent à ceux-ci. Il leur était possible de passer leur examen d'entrée dans leur pays, afin d'éviter un voyage inutile. « *L'examen d'admission porte sur les connaissances générales : il n'exige pas une préparation spéciale.* »³⁹ Le coût de la formation s'élève à 1000

³⁶ Sarah Bogle, « Trends and Tendencies in Education for Librarianship », *The Library Journal*, vol.56, 1931.

³⁷ « École des bibliothécaires », *Revue des bibliothèques*, n°1, janvier 1928.

³⁸ *Id.*

³⁹ *Id.*

francs, soit un peu plus de 500 euros, les ouvrages sont fournis aux étudiants et il est possible de recevoir une bourse, bien que le nombre de boursiers soit limité par la Direction. Le prix de l'année scolaire n'est pas très élevé et donc accessible pour un plus grand nombre. Ce sont les capacités professionnelles qui sont récompensées, par le diplôme en juin. L'École n'est pas chargée de donner un poste à ses étudiants, mais elle met en contact recruteurs et diplômés et suit le parcours de chacun. Elle peut ainsi annoncer, avec fierté, « *qu'un grand nombre d'anciens élèves de l'École occupent situations importantes dans diverses bibliothèques d'Europe et d'Asie et que plusieurs ont été appelés à occuper des postes dans des bibliothèques aux États-Unis.*⁴⁰ » Pour ces derniers, il n'est pas dit quels sont les postes occupés.

2.3. Le développement des bibliothèques dans les années 30-60

Après la guerre, arrive un temps de reconstruction. Les initiatives du CARD se font connaître dans le reste de la France. Même après le départ des américaines, les associations et entreprises qu'elles ont mises en place continuent à vivre. Dans le milieu des bibliothèques, l'œuvre de Jessie Carson, Sarah Bogle et les autres membres de l'ALA a séduit certains bibliothécaires français, qui vont tout faire pour appliquer leurs idées. À partir des années 30, les formations de bibliothécaires vont évoluer, accueillir de plus en plus de candidats, qui vont ouvrir des bibliothèques, dans lesquelles on retrouvera plus ou moins le modèle américain. Ces nouveautés vont être confrontées à des institutions, ancrées depuis des années dans le paysage culturel français.

2.3.1. Les formations de bibliothécaires

Depuis 1846, l'École des Chartes propose un enseignement pour préparer au travail de bibliothécaire. Avec l'ordonnance du 31 décembre 1846, le roi Louis-Philippe obligeait à ce qu'une part des emplois en bibliothèques publiques soit réservée aux étudiants chartistes. À partir de 1869, Anatole de Montaiglon y enseigne la bibliographie et le classement des documents. Le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, premier diplôme officiel du métier, apparaît en 1879. D'abord réservé aux bibliothécaires d'université, il s'ouvre à toute la profession en 1897.

Il apparaît de plus en plus évident, depuis le passage des bibliothécaires de l'ALA, qu'une formation pratique des bibliothécaires est nécessaire, voire indispensable. C'est pourquoi le Diplôme technique de bibliothécaire (DTB) est mis en place, par le traité du 22 février 1932. Celui-ci a pour but de reconnaître les compétences techniques, plus que les connaissances générales des futurs bibliothécaires. Le diplôme s'obtenait suite à un examen, non pas un concours et aucun poste n'était assuré à la sortie. De plus, pour se trouver sur la liste d'aptitude à exercer, le DTB n'était pas suffisant, un autre diplôme ou titre était exigé. Lors de l'examen, une épreuve pratique sur quarante points demandait la rédaction de cartes de catalogue, par nom d'auteur et par matière, d'ouvrages en latin et en langues étrangères. Le rapport d'examen de 1947 observait que plus de femmes que d'hommes étaient reçues aux examens, parce qu'elles réussissaient mieux les épreuves écrites sur l'histoire du livre, la bibliographie et l'administration d'une bibliothèque, tandis que les candidats masculins rattrapaient leur mauvais résultat grâce à l'épreuve pratique de catalogage. L'École des Chartes proposait des

⁴⁰ *Id.*

cours hebdomadaires pour préparer au DTB qui étaient ouverts à tous. Trois bibliothécaires s'occupaient d'initier les étudiants à la rédaction de catalogue : Léo Crozet, auteur du *Manuel pratique du bibliothécaire* ; Henri Joly, conservateur de la bibliothèque de Lyon qui, grâce aux catalogues, voulait faciliter le travail des chercheurs, mais aussi apporter la culture dans les coins les plus reculés du département ; et Louis-Marie Michon, bibliothécaire à Saint-Geneviève et spécialiste du catalogage des incunables. Dans une lettre au directeur de l'École, Henri Joly se plaint de M. Ledos qui trouve que les catalogues analytiques sont des outils pour des bibliothèques médiocres, alors que selon Henri Joly ils sont les plus pratiques pour les usagers. Paul Poindron pour sa part, déplorait le fait que les étudiants connaissent tous la classification de Dewey mais qu'ils aient une trop mauvaise culture littéraire. Il demanda à ce qu'on ajoute au programme du DTB un cours de littérature contemporaine et étrangère. Cette critique du manque de culture des candidats au diplôme technique amena, peu à peu, au décret du 29 juillet 1950 et au diplôme supérieur de bibliothécaire (DSB). Ce nouvel examen devait pousser le candidat à faire appel à son discernement et son sens critique. Les bibliothécaires ne devaient plus travailler mécaniquement, mais s'adapter à chaque usager. Alors qu'il suffisait d'avoir le baccalauréat pour candidater au DTB, l'inscription au DSB requiert une licence. La formation comptait toujours des cours de techniques bibliothéconomiques et l'épreuve de rédaction de fiches de catalogage faisait encore partie de l'examen. En 1951, soixante-quatorze enseignants préparaient les futurs bibliothécaires. Ils n'étaient pas tous forcément d'accord sur tout, ce qui explique les plaintes d'étudiants quant aux avis divergents de leurs professeurs sur la rédaction d'une fiche de catalogue. L'enseignement du catalogage partageait d'ailleurs les enseignants : « *Beaucoup pensaient que cette activité devait être laissée aux sous-bibliothécaires et qu'elle dégoûtait les DSB de la profession*⁴¹ ».

Mademoiselle Paule Salvan, conservateur au service technique de la Direction des bibliothèques, donnait quatre heures de cours sur les classifications aux candidats du DSB. Elle leur présentait une définition des classements bibliothéconomique, catalographique et bibliographique ; l'histoire des classifications, ou les classifications dans l'histoire, de l'Antiquité au XIXe siècle ; les différentes classifications systématiques ; puis des questions liées aux classifications (voir annexe 4 : Le cours sur les classifications par Paule Salvan, 1954). Son cours était vendu à la Bibliothèque Nationale pour les étudiants. On retrouve six pages sur la classification de Dewey, dans le sous-chapitre « Classifications standards ». Bien qu'elle semble assez objective, elle porte un regard plutôt négatif sur cette « *classification* bibliothéconomique d'abord peu développée⁴² » :

« *Le système Dewey comporte sur le plan pratique des avantages appréciables. Sa valeur mnémotechnique, sa commodité, les qualités qu'il présente pour offrir à un public de niveau moyen les ressources d'une bibliothèque publique, sont depuis longtemps bien connues. Par contre, la valeur logique et scientifique de son schéma est contestable. Un illogisme fondamental saute aux yeux : la séparation de la linguistique (400) et de la littérature (800). On pourrait en citer bien d'autres. Les révisions s'opèrent malaisément. Dewey s'était opposé à toute réforme radicale en prétendant que les*

⁴¹ Audry Bettant, *Histoire de la formation du bibliothécaire, du DTB à l'ENSB*. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque, janvier 2012, p.40.

⁴² Paule Salvan, *Préparation au diplôme supérieur de bibliothécaire : les classifications*, Paris : bibliothèque nationale, 1954, p.25.

avantages éventuellement acquis au point de pratique seraient largement annihilés par le désarroi où les changements jetteraient les bibliothécaires. Les révisions successives ont consisté surtout en additions et en extensions pratiquées souvent au dépens de la clarté : « du vin nouveau dans de vieilles outres » comme on l'a dit avec dédain »⁴³

Elle rappelle que, pour certains, la CDD est le travail d'un génie, pour d'autres celui d'un bibliothécaire novice. Elle considère l'usage des décimales comme un défaut de la classification car, trop étroite, elle « entraîne une notation trop longue et s'accommode malaisément des sujets nouveaux⁴⁴ ». Elle doit tout de même admettre qu'il est largement utilisé aux États-Unis et au Royaume-Uni, où on le trouve également « appliqué au classement bibliographique d'importants répertoires (*British National Bibliography – British Books News*)⁴⁵ » et qu'en France « il est presque toujours utilisé en liaison avec l'accès direct⁴⁶ ». Le point suivant concerne la CDU, dont le principal défaut semble d'être une adaptation de la CDD : « la terminologie initiale en a été rajeunie, mais la révision d'ensemble, qui s'avérait dès l'origine indispensable, n'a pu être effectuée en raison des droits d'auteur de Dewey⁴⁷ ». Cependant, bien qu'elle soit une amélioration de la CDD, la classification d'Otlet n'est pas encore assez encyclopédique pour Paule Salvan. L'ordre choisi par Henri Bliss est « remarquablement rationnel. La logique n'en est pas faussée par un parti pris national⁴⁸ ». La Bibliographic classification semble donc répondre aux attentes de Melle Salvan, bien que les groupes de lettres que sont les indices paraissent difficiles à retenir. Il s'avère donc compliqué de trouver la classification idéale. La deuxième édition de son cours qu'elle propose en 1962 est beaucoup plus court (vingt pages de moins) et s'étend moins longtemps sur les défauts et qualités des différentes classifications. Elle propose néanmoins une « Critique des classifications standards » que sont la Colon Classification de Ranganathan, la CDD et la CDU. Elles sont vieillissantes et trop rigides.

Le DTB, devenu DSB, formait des cadres et des directeurs de grandes bibliothèques. Mais aucune formation n'existait pour les employés de grade inférieur. On commence par leur donner le titre de sous-bibliothécaire, par le décret du 5 avril 1950. Ils sont chargés des travaux techniques courants et de la distribution des livres des bibliothèques centrales de prêt, dans les départements. Pour obtenir ce titre il fallait le baccalauréat, ou avoir travaillé pendant 10 ans dans une bibliothèque. Les épreuves orales portaient sur les techniques du livre, le fonctionnement d'une bibliothèque, la bibliographie, l'acquisition des documents et les catalogues. Pour les épreuves écrites, les candidats devaient composer sur un sujet bibliothéconomique, analyser un document, rédiger des fiches de catalogue en français et en langues étrangère, dactylographier. Malgré l'existence de cet examen, aucune formation n'existait vraiment pour le préparer. Paule Salvan et Thérèse Kleindienst proposaient des cours pour les candidats parisiens. Les autres ont pu suivre la formation des candidats au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire (CAFB), bien que les exigences ne

⁴³ *Ibid.*, p.28.

⁴⁴ *Id.*

⁴⁵ *Ibid.*, p.29.

⁴⁶ *Id.*

⁴⁷ *Ibid.*, p.31.

⁴⁸ *Ibid.*, p.37.

correspondaient pas parfaitement. Le fait que seules les plus grandes bibliothèques pouvaient avoir besoin de sous-bibliothécaires, donc que les places étaient peu nombreuses, peut expliquer cette tiédeur à mettre en place une formation digne de ce nom.

Parmi le corps enseignant de l'École américaine se trouvait Gabriel Henriot, bibliothécaire français, chartiste, à la bibliothèque Forney depuis 1920. Quand l'École ferme en 1929, il décide d'en ouvrir une nouvelle sur le même modèle, qui défendrait la lecture publique. Il propose la même année un programme de cours qu'il souhaite donner à la bibliothèque Forney, pendant quinze jours. Dans ce programme, quatre des vingt-cinq leçons prévues sont réservées aux catalogues et classifications. Victime de son succès, Gabriel Henriot fut rapidement obligé de doubler le nombre d'heures de cours. La formation théorique était divisée en quinze leçons, dont une intitulée « Classifications systématique, décimales, organisation des rayons ». S'y ajoutaient trente heures de travaux pratiques et des visites dans différents types de bibliothèques : l'Heure joyeuse représentait les bibliothèques pour enfants, Forney les bibliothèques spécialisées et pour les bibliothèques populaires on visitait celle de la rue Fessart. Mais Gabriel Henriot n'était que très peu encouragé dans ses efforts. Paul Gsell, inspecteur des bibliothèques, ne trouvait pas d'utilité à des cours de bibliothéconomie, bien qu'ils lui semblaient intéressants. Il pensait qu'une immersion dans la vie des bibliothèques était suffisante à la formation professionnelle. Par ailleurs, la ville de Paris qui l'employait ne tenait pas compte de cette activité d'enseignement, ni dans le temps de travail, ni dans la rémunération. Parce qu'il souhaitait développer encore son école et qu'il se rendait compte que l'État ne l'aiderait pas, Gabriel Henriot accepta l'offre de la Ligue féminine d'Action catholique : s'installer à l'Institut catholique de Paris. Il écrit à ses collègues bibliothécaires : *« Les catholiques viennent à moi. Ils sont la seule force aujourd'hui qui, au nom de la liberté religieuse, peuvent encore maintenir la liberté de penser. D'ailleurs sans faire concurrence à l'État, jamais nous n'obtiendrons cette école nationale de bibliothécaires que nous réclamons depuis tant d'années. »*⁴⁹ Les cours ont lieu, à partir de 1935, au-dessus de la bibliothèque. Aline Payen, titulaire du DTB et bibliothécaire à la Faculté de droit de Paris, rejoint l'équipe d'enseignants pour donner un cours de classification et de catalogue. La semaine des étudiants s'organisait entre cours théoriques, travaux pratiques, visites et stages (voir annexe 5 : La semaine d'un étudiant bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris). Le mercredi matin était réservé à la rédaction des catalogues et aux classifications. Des stages, trois après-midi par semaine, permettaient de mettre en pratique cet apprentissage. Pour le stage de fin d'étude, l'école était fière d'envoyer pendant un mois ses étudiants à l'étranger (Angleterre, Belgique, Suisse, Danemark).

Le 1^{er} décembre 1950 est créé l'Institut national des techniques documentaires (INTD), qui prépare davantage ses étudiants à manier les documents scientifiques et techniques. L'INTD arrive pour faire suite aux cours de l'Union Française des organismes de documentation (UFOD), organisés dès 1932 par madame Briet. Les cours visaient bien à former des documentalistes, non pas des bibliothécaires, c'est pourquoi les étudiants n'étaient pas formés à la bibliothéconomie. Cet intérêt particulier pour la documentation, plus que pour la lecture publique, explique le goût prononcé des professeurs pour la CDU, plutôt que la CDD. On demandait aux étudiants de distinguer classement et classification. Une session de cours était consacrée à la conservation, le classement et le catalogage. Six bibliothécaires de renom donnaient leurs instructions aux futurs

⁴⁹ Audry Bettant, *op. cit.*, p.71.

documentalistes. Parmi eux, citons Éric de Grolier qui, nous l'avons déjà vu, s'est beaucoup intéressé aux classifications et pensait que la décimalité, étant trop uniforme, empêchait la transversalité. Éric de Grolier préférait les classifications à facettes, comme la Bibliographic classification de Bliss, et plus tard celle de Ranganathan. Selon lui, les classifications décimales étaient périmées et il ne devait pas encourager ses étudiants à les utiliser. René Dubuc était membre de l'UFOD et s'est lui aussi penché sur le problème des classifications, notamment dans son article *Situation de la classification décimale universelle en France*, paru en 1957 dans le *Bulletin des bibliothèques de France*. Il y conteste la difficulté de la CDU. Selon lui, elle n'est pas plus compliquée à comprendre et à utiliser que la CDD, à condition sans doute d'une initiation. Mais il pense que la CDU pourrait être utilisée, même dans une petite bibliothèque de lecture publique, d'autant plus que celle-ci n'utiliserait que de courts indices et principalement les tables auxiliaires géographiques et temporelles qui sont les plus simples d'utilisation. Il donnait un cours spécifiquement sur les classifications décimales.

2.3.2. L'essor des bibliothèques

Au début des années 1930, des professionnels des bibliothèques commencent à s'inquiéter du faible développement des bibliothèques non scolaires en France. Les bibliothèques les plus modernes sont celles qui ont été installées, ou rénovées par le CARD. Les collectivités locales s'engagent à en assurer la maintenance après le départ des Américaines, mais l'État ne se décide pas à développer cette initiative dans le reste de la France. La constitution en novembre 1928 d'une « Commission chargée de l'organisation de la lecture publique », dont faisaient partie Ernest Coyecque et Henri Lemaître, accéléra les évolutions. La CDD va se répandre en France, encouragée par certains comme Seymour de Ricci, désapprouvée par d'autres, tels que Léo Crozet. Tous deux ayant publié un manuel de bibliothécaire, les pratiques pouvaient diverger.

a) Les réseaux de bibliothèques et les bibliobus

Dans le but de diffuser la culture et la lecture dans les campagnes françaises, les bibliothécaires du CARD mettent en place des bibliobus dans la région du Soissonnais. Cette pratique de distribution de livres dans les villes trop petites pour avoir leur propre bibliothèque va se généraliser en France. En 1933, Victorine Vérine, qui a bénéficié de la formation des bibliothécaires de l'ALA, crée la « Bibliothèque circulante intercommunale », qui dessert toutes les communes autour de Soissons qui n'ont pas de bibliothèque. C'est le premier bibliobus français. À la même période, dans le département de Seine-Inférieure, actuelle Seine-Maritime, des caisses de livres circulaient par chemin de fer. En 1938, Henri Vendel acquiert un bibliobus qui part de la bibliothèque municipale de Châlons-sur-Marne et fournit plus de deux-cents communes alentour, pendant toute la guerre. Pierre Lelièvre, conservateur de la bibliothèque de Nantes, désirait une circulation de livres dans tout le département de la Loire-Inférieure, actuelle Loire-Atlantique.

À partir de 1945, on crée huit Bibliothèques Centrales de Prêt (BCP), chacune dans un département. Elles vont se développer jusqu'à ce que, vingt ans plus tard, tous les départements aient leur BCP. Déjà, en 1946, elles sont dix-sept. Leur rôle est de collecter et gérer un fonds assez important pour fournir tous les villages de leur département. Chaque BCP ouvre avec quatre agents formés au métier de bibliothécaire et un bibliobus. Les départements qui n'ont pas de BCP organisent tout de même des « services départementaux de lecture publique ». Apparaît rapidement un problème de logistique qui fait débat entre l'utilisation des caisses ou des rayons à l'intérieur du bus. Les premières sont plus maniables et plus rapides à distribuer, mais les

secondes, en présentant les livres, permettent de discuter et de mieux choisir. Le nombre de bibliothèques desservies, ainsi que la fréquence des visites ont été calculés en fonction des deux systèmes, ce qui ne résolut pas le problème. « *D'aucuns inventent le « système mixte » (Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Haut-Rhin, Rhône-Ain, Seine-Inférieure, Tarn) : le bibliobus contient des caisses du renouvellement des livres destinés aux élèves, des auvents extérieurs relevables découvrent des rayons proposant des livres pour adulte au choix du dépositaire.*⁵⁰ » Les BCP utilisent un catalogue par nom d'auteur et un catalogue topographique, qui liste les livres dans le même ordre que sur l'étagère. Le but des catalogues est de guider les bibliothécaires bénévoles et amateurs qui accueillent le bibliobus. Ils sont simplifiés pour ne pas alourdir la tâche des agents de la BCP. Il en est de même pour la CDD, qui est choisie rapidement, sans trop de problème. Elle est utilisée de façon sommaire, mais permet aux bibliothécaires qui reçoivent le bibliobus de repérer rapidement les documents qui pourraient intéresser leurs usagers.

b) Les bibliothèques patrimoniales

Les bibliothèques patrimoniales ont pour mission première de conserver des documents et de les diffuser aux chercheurs et autres curieux. Les livres qu'elles proposent peuvent être très anciens et très fragiles. C'est pourquoi le libre accès ne semblait pas être le meilleur moyen de conservation. Par ailleurs, ce ne sont pas des bibliothèques de loisirs. On n'y vient pas pour feuilleter quelques livres, le reposer, en choisir un autre. Les usagers des bibliothèques patrimoniales viennent dans un but plus studieux, pour faire des recherches historiques sur la région. Le magasin, et la classification qui va avec, sont donc les plus adaptés à ce type de bibliothèque. À Toulouse, la bibliothèque d'étude et du patrimoine (BEP) a ouvert ses portes en 1935. C'est la première du réseau actuel de bibliothèques. Répondant aux critères que l'on vient de décrire, ses collections étaient rangées en magasin. Dans les années 70, les ouvrages de référence ont été disposés dans la salle de lecture, pour une consultation libre. C'est seulement depuis l'an 2000 que 15000 documents multidisciplinaires sont laissés en libre accès dans la salle de lecture. Ceux-ci sont classés avec une CDD simplifiée. En revanche, la plupart des livres, ceux qui ont été édités avant 1990, ne sont pas empruntables. Un million de documents sont encore rangés en magasin. Les utilisateurs de la bibliothèque peuvent les consulter, à la demande et à condition d'être inscrits. L'exemple de la BEP de Toulouse montre que les bibliothèques d'étude se rapprochent de plus en plus des bibliothèques de lecture publique, peut-être pour une plus grande diffusion, sans oublier leur mission première de conservation.

c) Les bibliothèques paroissiales

Dans les petites villes françaises se ressentait un besoin de lecture. De nombreuses mairies et paroisses ouvraient des bibliothèques pour satisfaire cet appétit, tout en gardant un œil sur les lectures. La bibliothèque paroissiale de Luçon, en Vendée, était tenue par des « demoiselles », bénévoles, sans véritable formation, mais très attentives au plaisir des usagers. Les livres étaient en libre accès et il n'y avait pas de catalogue. On allait à la bibliothèque pour se divertir, plus que pour des recherches studieuses. Chacun savait

⁵⁰ Bertrand Calenge, « Les bibliothèques centrales de prêt : naissance de la lecture publique rurale », in : *Histoire des bibliothèques françaises : 1914-1990*, Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1992, p.302.

où trouver les livres qui pourraient l'intéresser, et si besoin, les bibliothécaires étaient à leur disposition pour les guider. Les nouveautés étaient mises en évidence sur une table au milieu de la pièce. Un coin était réservé aux enfants, avec entre autres des bandes-dessinées, comme *Sylvain et Sylvette*.

La bibliothèque était ouverte deux jours par semaine : le jeudi, jour de congé des enfants, et le dimanche, après la messe. Les collections étaient rangées par grand thème (romans, récits de voyages, hagiographies, histoires vécues) mais personne ne se souvient d'une quelconque classification. Chaque livre avait une carte, avec le titre, l'œuvre et les noms de qui empruntait. Une couleur de carte correspondait à une catégorie de document. Chaque usager avait également sa fiche, avec le titre du livre qu'il empruntait et la date de retour. Il payait pour chaque livre emprunté. Le tarif était différent selon le genre de livre : documentaire, fiction, ou bande-dessinée. Les nouvelles acquisitions étaient présentées tous les mois dans le bulletin paroissial. On s'aperçoit, en consultant ceux-ci, que petit à petit, la liste diminuait. Elle finit par n'apparaître qu'une fois par an. Bien que la CDD n'était pas utilisée, beaucoup de préceptes des bibliothèques modernes et américaines étaient suivis. Les livres étaient en libre accès, couverts, avec des fiches pour gérer les prêts. Les bibliothécaires étaient accueillantes et appréciées des usagers. Peut-être les bibliothécaires avaient-elles lu un des manuels pour bibliothécaires amateurs.

La dernière liste d'acquisition trouvée était dans un bulletin de 1987. C'est donc à cette période qu'a dû fermer la bibliothèque paroissiale de Luçon. Aucun document ne le certifie. La bibliothèque aurait fermé d'une part par manque de bénévole pour s'en occuper, mais également parce que la municipalité avait ouvert une nouvelle bibliothèque, en 1977, mieux organisée, à une époque où se développaient les activités culturelles pour les jeunes. Elle attirait davantage les usagers, qui ne venaient plus à la bibliothèque paroissiale. Les collections de la nouvelle bibliothèque étaient classées avec la CDD. Pourquoi ? C'était la seule, selon les bibliothécaires.

d) Les anciennes bibliothèques

Des bibliothèques ont été fondées, suite aux confiscations livresques de la Révolution française, comme la bibliothèque municipale d'Angers, ou grâce à des legs d'intellectuels de la région, telle que celle de Fontenay-le-Comte. Ces établissements qui sont ouverts depuis le début du XIXe siècle ont suivi les évolutions de leur profession, malgré les aléas de l'Histoire. Ainsi, le 29 janvier 1955, Ouest France titrait fièrement « Fontenay possède désormais une des plus belles bibliothèques ». C'est l'architecte Émile Boutin qui installa, à côté du Musée vendéen, la nouvelle bibliothèque. « *Le système de rayonnage métallique qui a été judicieusement retenu classe à lui seul, de par son installation, la Bibliothèque municipale de Fontenay-le-Comte parmi l'une des mieux agencées de l'Ouest.*⁵¹ » Un bibliothécaire s'occupe d'accueillir les usagers et de répondre aux chercheurs, étrangers à la ville, qui cherchent des informations, des livres d'une certaine époque. Avec ces nombreuses éditions originales de savants fontenaisiens des siècles passés, comme Rabelais ou Viète, la bibliothèque ressemble davantage à une bibliothèque d'étude et patrimoniale. Mais ses rayons sont en libre accès, dans la salle de lecture. La bibliothèque municipale d'Angers, pour sa part, mène une politique de lecture publique depuis 1865. C'est dans l'idée d'un accès aux livres et à la culture pour tous que la municipalité ne

⁵¹ « Fontenay possède désormais une des plus belles bibliothèques », *Ouest-France*, 29 janvier 1955.

cesse de faire évoluer son réseau et de l'adapter aux évolutions de sa population. Malheureusement, si de nombreuses bibliothèques font le récit de leur histoire, la fondation, les legs, les déménagements, la vie pendant les guerres, il n'est jamais précisé dans les documents à quel moment les bibliothécaires décident de ranger leurs livres selon la classification décimale. Pourtant, la réorganisation des collections pour qu'elles soient en libre accès a dû être une certaine révolution.

2.4. Des outils pour mieux utiliser la CDD à partir des années 70

À la fin des années 60, de nombreuses bibliothèques ont vu le jour, menées par des bibliothécaires qui ont pu suivre le modèle américain, entre autres en classant leurs documents selon la CDD. Des livres existaient pour les guider dans leurs tâches : *L'A.B.C. du bibliothécaire* de Georges Borgeaud, *Le guide du bibliothécaire amateur* de Charles-Henri Bach et Yvonne Odon, *Le manuel pratique du bibliothécaire* de Léo Crozet. Les deux premiers proposent un abrégé de quelques pages des tables Dewey, qui donne les principaux indices. En 1976, à l'occasion du centenaire de la classification, la Direction du Livre du Secrétariat d'État à la culture enquête auprès des bibliothèques de lecture publique, dans le but de connaître leur utilisation de la CDD. Afin de faciliter cette utilisation, des outils francophones sont arrivés sur le marché des bibliothèques. Le premier est une traduction de la version américaine, puis un abrégé de cette traduction. Le dernier outil, plus tardif, est une version intégrale française, publiée en 1998.

2.4.1. La première traduction française

En 1974, paraît dans le *BBF* un communiqué : « *La traduction intégrale de la classification internationale de Dewey établie d'après la 18^e édition américaine conjointement par le groupe lyonnais de classification et la bibliothèque du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière au Canada vient d'être publiée.*⁵² » Après sept ans de gestation, arrive enfin une version francophone de la CDD, qui va permettre à tous les bibliothécaires français, même les non anglophones, d'utiliser, dans le détail, la classification presque centenaire. À la tête de ce travail, madame Geneviève Guillien, bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale de Villeurbanne.

Geneviève Guillien faisait partie de la Section Lyonnaise de lecture publique qui organisait régulièrement des visites dans des bibliothèques qui menaient des actions particulières, pour le développement de la lecture publique en France. La Section a par exemple proposé aux bibliothécaires lyonnais de découvrir la bibliothèque municipale des jeunes de Villeurbanne. Celle-ci propose des salles colorées, décorées, adaptées au jeune public, de 7 à 15 ans. Le 26 janvier 1968, Geneviève Guillien est élue présidente de la Section Lyonnaise. Cela fait plus d'un an, à cette date, que la nouvelle présidente est à la tête d'un groupe de bibliothécaires lyonnais, qui travaillent à la bibliothèque universitaire et dans les Instituts spécialisés. Ensemble, ils ont entrepris une traduction intégrale de la CDD en français. Les membres de l'équipe de traducteurs participent par ailleurs aux réunions et visites organisées par la Section Lyonnaise de lecture publique, qui s'avère très mal porter son nom, à présent. C'est donc à cette même réunion qu'on décide d'un nouveau nom : le Groupe

⁵² « Classification décimale de Dewey : version française intégrale », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°9-10, 1974.

Lyonnais. Cela convenait mieux à la disparité des membres, qui n'étaient plus seulement des bibliothécaires de lecture publique, et dont les activités dépassaient ce simple cadre de développement de la lecture publique. Bien sûr leur ambition première restera, elle sera même complétée. Une traduction française de la CDD qui est de plus en plus utilisée, ne peut qu'aider la progression de la lecture publique en France.

En juin 1969, le Groupe Lyonnais part rencontrer les bibliothécaires canadiens du collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, avec qui ils travaillent la traduction de la CDD. Ils prirent ensemble plusieurs résolutions. Les Canadiens auraient pour mission, pendant le premier semestre de 1970, de créer un index pour la traduction des tables effectuée par les Lyonnais. Ils ont par ailleurs observé que des sections sont bien trop développées dans les tables originales, pour une bibliothèque généraliste. Ils décident donc d'alléger certaines sections. Geneviève Guillien demande à ses collègues français de lui communiquer d'éventuelles coupures réalisables, sans trop diminuer la classification. Enfin, dans le but de s'écarter du caractère anglo-saxon de la classification, les traducteurs proposent de créer des tableaux annexes, avec des indices qui correspondraient davantage au système francophone. On marquerait la sortie de la CDD par signe de segmentation ('). La présidente du Groupe Lyonnais explique qu'elle souhaite éviter de rompre la décimalité de la classification, comme d'autres pays l'ont fait en adaptant la CDD à leur langue. Lors de ce voyage au Canada, le Groupe Lyonnais a également pu rencontrer les responsables de Forest Press, éditeurs de la CDD. Ceux-ci sont d'accord pour éditer les tables que le Groupe Lyonnais a provisoirement imprimées pour la diffusion française, augmentées de l'index qui sera d'ici là composé par les Canadiens. En 1969, Geneviève Guillien publie un article dans le bulletin d'information de l'ABF, dans lequel elle explique le fonctionnement de la CDD, ce qu'elle peut apporter aux bibliothèques françaises. Elle prépare la diffusion de la traduction qui se termine. « *Le but de cette version est de faciliter l'utilisation de la DDC et par la suite d'améliorer dans ces bibliothèques le classement des ouvrages grâce à une cotation plus précise de chacun d'eux.*⁵³ »

En 1968, le *Bulletin d'information de l'Association des bibliothèques de France* annonçait que le premier fascicule de la première version française de la 17^{ème} édition de la CDD était à vendre, auprès de l'ABF-Lyon, au prix de vingt francs, pour 1350 pages. Ce premier fascicule contenait la classe 0, celle des généralités. Les autres classes paraîtront les unes après les autres. En 1969, les classes 900 et 700, ainsi que la table auxiliaire géographique sont diffusées. La classe 700 des arts et Beaux-Arts avait été rédigée par les bibliothécaires canadiens, sans vérification des Français, par manque de temps. « *Mais il est probable qu'il fera ultérieurement l'objet d'une mise au point pour une meilleure expression française.*⁵⁴ » Après reproches et réclamations de ses collègues, le Groupe Lyonnais proposait une édition corrigée, dans un français correct, de la classe 700, dès le début de l'année 1971.

En 1974, la première version intégrale française de la Classification décimale de Dewey est publiée par Forest Press aux États-Unis et par le Cercle de la Librairie en France. C'est une traduction de la 18^{ème} édition de la CDD. Elle tient en deux volumes, qui font en tout, presque trois mille pages. Une préface conséquente

⁵³ Geneviève Guillien, « Quelques réflexions sur la Classification Dewey », *Bulletin d'information de l'Association des bibliothèques de France*, n°063, 1969.

⁵⁴ « Rapports d'activité des groupes et sections : Travail du groupe lyonnais de classification », *Bulletin d'information de l'Association des bibliothèques de France*, n°068, 1970.

explique au bibliothécaire comment bien utiliser cet outil nouveau. L'enquête de 1976 révèle que 52 bibliothèques, sur les 59 interrogées, ont acquis et utilisent la traduction du Groupe Lyonnais. La version provisoire, imprimée en fascicules, a été rapidement remplacée par la version officielle, reconnue par les éditeurs de la CDD. Douze bibliothèques seulement possédaient la version anglaise de la classification. Cela prouve que la traduction de la CDD a permis la diffusion de cette dernière, ainsi que de la lecture publique, but premier de l'ancienne Section Lyonnaise de lecture publique. Suite à cette enquête, un Groupe de travail sur la CDD est créé par la Direction du livre, en 1977. Geneviève Guillien en fait bien entendu partie. Elle apporte des avis sur des modifications, des améliorations, pour une prochaine édition française. Le groupe de travail a pour objectifs de développer les institutions françaises dans la classe 300 et de rédiger un manuel de l'utilisateur de la CDD.

2.4.2. Les Abrégés d'Annie Béthery

Deux ans plus tard, Annie Béthery compose le premier abrégé et guide de la CDD en langue française. Son but premier est de donner un outil de travail aux étudiants et aux professeurs en bibliothéconomie, dans une période où il y a de plus en plus de candidats au Certificat d'Aptitudes aux Fonctions de Bibliothécaire. Cet ouvrage est également utilisé par les petites et moyennes bibliothèques qui ne veulent pas faire les frais de la version intégrale en quatre volumes, ni prendre un temps excessif dans l'indexation des ouvrages, pas si nombreux, ni spécialisés. En observant cet usage, pas prévu dans un premier temps, l'équipe de rédaction des Abrégés décide de développer le côté pratique pour ces petites bibliothèques. Certaines divisions, plus sûrement présentes dans les rayons, sont plus développées que d'autres. On évite de proposer des indices trop longs, tout en donnant le plus de précisions possibles.

Annie Béthery est conservateur de la bibliothèque de Massy, bibliothèque d'application de l'École nationale supérieure de bibliothèques (ENSB). C'est dans ce but que la bibliothèque était ouverte en 1971, en plus qu'accueillir du public. Elle accueille de nombreux stagiaires, étudiants de l'École de Bibliothécaires, mais également des bibliothécaires déjà en fonction, en France et à l'étranger. Les stagiaires peuvent s'entraîner à l'accueil du public, au prêt, à gérer une section enfantine, ou encore une discothèque. L'étage est réservé pour l'enseignement : on y trouve deux salles de travaux pratiques et une salle de cours. Celles-ci sont équipées de matériel pédagogique. Le fait de rattacher une bibliothèque publique, ouverte au public, et une école de bibliothéconomie, est une nouveauté mondiale. Son succès s'explique par un cercle vertueux. Parce que la bibliothèque fonctionne bien, elle est un bon entraînement pour les étudiants, qui lui apporte leur jeunesse et leurs nouvelles idées, qui attirent le public. En 1976, de son poste de conservateur de cette bibliothèque-école, Annie Béthery observe les besoins des étudiants. Elle s'aperçoit qu'aucun outil vraiment pratique n'existe pour enseigner la classification décimale de Dewey, qu'elle juge la plus apte pour le classement d'une bibliothèque publique. Elle édite alors un ouvrage, à but essentiellement pédagogique, pour les étudiants de l'ENSB qui préparent le CAFB qu'elle intitule *La classification décimale de Dewey : présentation suivie d'un abrégé de la première version intégrale française*. Il apparaît donc qu'elle utilise la traduction de Geneviève Guillien, parue deux ans auparavant. La dernière édition, publiée en 2013, est basée sur « la XXIII^e édition intégrale en langue anglaise ». Il fut rapidement remarqué qu'un grand nombre de petites bibliothèques municipales s'aidaient de l'Abrégé de madame Béthery pour indexer leurs documentaires. L'enquête menée cette même année par la Direction du livre, à l'occasion du centenaire de la CDD, montrait que 28 des 60 bibliothèques interrogées,

avaient déjà acquis le livre d'Annie Béthery. C'est pourquoi il fut décidé de développer les tables et les indices qui pouvaient être utiles à ces bibliothécaires. Dans la préface de sa première édition, Annie Béthery exprime la difficulté d'abrégé les tables d'une classification. Il est nécessaire de faire des choix, qui peuvent être discutables. Elle explique avoir choisi, comme base, les collections de la bibliothèque de Massy, ce qui semble assez logique, puisqu'elle les connaît bien et qu'elles sont représentatives de celles de la majorité des bibliothèques françaises. Les choix sont sans doute de plus en plus difficiles, au fil des années, puisque le nombre de pages a doublé entre 1976 et 2013. Une autre comparaison en termes de taille : la première version proposait deux tables auxiliaires sur les sept présentées dans la Dewey, « *les autres étant d'une utilisation moins indispensable*⁵⁵ ». Les deux tables sont les subdivisions communes et les notations géographiques, sans détail pour les départements. Elles sont six dans la dernière édition.

On se rend bien compte de la visée pédagogique des *Abrégés*, dans la présentation d'Annie Béthery. Elle commence par expliquer l'accès indirect, l'accès libre et le classement systématique, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Elle donne des conseils aux bibliothécaires futurs ou déjà en poste : « *si le choix des ouvrages a été judicieusement établi, on doit pouvoir trouver sur un même sujet des ouvrages de niveau différent*.⁵⁶ » Elle démontre ainsi que chacun peut trouver son bonheur dans une bibliothèque publique, érudite ou amateur, si celle-ci est convenablement fournie et classée. On trouve ensuite des généralités sur les classifications : leur structure, leur notation et leur présentation matérielle. Ainsi, selon Annie Béthery, une bonne classification doit posséder « *un schéma de base aussi cohérent que possible, [...] une relative souplesse pour que les sujets nouveaux soient introduits sans bouleverser la logique du système, une notation claire et assez économique pour éviter une excessive longueur des indices correspondant à une notion très précise*.⁵⁷ ». Il lui faut aussi des tables détaillées, un index alphabétique et des tables annexes. La CDD semble remplir toutes ces conditions. Vient alors la présentation plus particulière de la classification de Dewey. Elle explique que les indices n'expriment pas un sujet, mais une discipline, sous tous les points de vue. Elle prend l'exemple de l'enfant, sujet auquel correspond un indice en psychologie, en sociologie, ou encore en médecine. Elle fait savoir aux apprentis bibliothécaires qu'on ne peut pas concilier classement par sujet et par discipline. Avec ce dernier, un catalogue thématique est indispensable, pour que les lecteurs puissent chercher un sujet et connaître toutes les disciplines où il se retrouve. Avant le début des tables, le lecteur trouve une leçon d'indexation. Il est expliqué que, pour établir la cote, il faut analyser le livre à partir du sommaire et d'une lecture rapide, choisir le sujet principal ou celui qui intéressera le plus vos usagers et créer l'indice en faisant attention à sa longueur. S'il est trop court, il risque d'être souvent répété ; s'il est trop long, il devient compliqué à comprendre et à retenir. Pour les romans et les biographies, Annie Béthery déconseille d'utiliser la CD, ainsi que de séparer les polars et la science fiction des autres genres romanesques. Elle propose donc d'utiliser les lettres R et B, afin de marquer une distinction entre le fonds d'étude, qui serait classé en Dewey, et le fonds loisirs, par ordre alphabétique. Elle réitère le conseil : « *si la bibliothèque possède un fond spécialisé*

⁵⁵ Annie Béthery, *La classification décimale de Dewey : présentation suivie d'un abrégé de la première version intégrale française*, Paris : Cercle de la librairie, 1976, p.21.

⁵⁶ *Ibid.*, p.13.

⁵⁷ *Ibid.*, p.17.

assez important dans un domaine dont l'indice comporte plusieurs chiffres, les éditeurs de la CD suggèrent de remplacer cet indice par la lettre initiale du sujet considéré : E au lieu de 621.381 (électronique)⁵⁸ » L'enquête de la direction du livre, de 1976, montre que les bibliothèques ont une grande tendance à utiliser des lettres en remplacement d'indice Dewey, pour les romans mais pas seulement. En revanche, le conseil de ne pas séparer polars et autre romans n'est pas toujours suivi (voir annexe 6 : l'utilisation des lettres plutôt que la cote Dewey). Les bibliothécaires trouvent enfin le détail des tables, avec tous les indices qui pourraient leur poser problème, et des solutions, bien sûr.

2.4.3. La première version intégrale en langue française

Les bibliothèques nationales de France, du Canada et du Québec ont travaillé ensemble pour que paraisse en 1998 la première version intégrale en langue française de la CDD. Ce n'est plus une traduction, c'est la version française, avec des préoccupations françaises, la géographie et l'histoire de la France, les partis politiques français, ... C'est entre autres à Raymonde Couture-Lafleur que l'on doit cette classification française.

En 1994 paraît une édition intermédiaire, à partir de la vingtième édition intégrale en langue anglaise et de la douzième version abrégée de langue anglaise. « À ce contenu, madame Raymonde Couture-Lafleur, l'éditrice intellectuelle, a développé un scénario d'ajouts en fonction de la réalité documentaire produite en langue française.⁵⁹ » Elle est en fait un juste milieu entre l'abrégé qui pourrait manquer de précision pour certaines bibliothèques, et l'édition intégrale, trop volumineuse. Selon le directeur général de publication, Louis Cabral, l'édition intermédiaire correspond surtout aux bibliothèques publiques et scolaires. Il définit lui-même l'édition comme « un instrument de travail de grande qualité⁶⁰ » pour les professionnels de l'information et de la documentation. L'introduction et le guide d'utilisation des tables ont été totalement adaptés par rapport à l'édition originale en anglais, pour une meilleure adéquation avec les bibliothèques françaises et francophones. « Destinée à des bibliothèques de langue française de moyenne envergure, cette édition offre des développements qui répondent aux besoins de ces bibliothèques et des exemples rajeunis et mieux adaptés au contexte francophone.⁶¹ »

Pour éviter un maximum la subjectivité dans les choix d'indices à développer, ou non, une étude de plus de 300 000 livres a été mise en place par les Services documentaires multimédia de Montréal. Cette étude a permis de distinguer les sujets qui revenaient le plus souvent dans l'édition francophone, et par conséquent les indices qui seraient les plus utiles aux bibliothécaires français. Dans la version anglaise, des notes précisent les évolutions des tables. Elles ont été enlevées dans l'édition en langue française, parce que c'est la première édition. Elles n'avaient pas vraiment de sens. Les sept tables sont recopiées dans la version intermédiaire en

⁵⁸ *Ibid.*, p.29.

⁵⁹ Louis Cabral, « Avant-propos », in : *Classification Décimale de Dewey et Index*, Montréal : ASTED, 1994, vol.1, p.ix.

⁶⁰ *Id.*

⁶¹ Raymonde Couture-Lafleur, « Préface à l'édition intermédiaire », in : *Classification Décimale de Dewey et Index*, op. cit., p.xvii.

langue française. Il n'y en avait que quatre dans l'abrégé en langue anglaise et six dans l'abrégé en langue française.

Lorsqu'un indice est moins développé que dans la version en langue anglaise, les éditeurs ont ajouté tout ce qui avait été enlevé à l'indice général. « *Par exemple, sous 616.01, Microbiologie médicale, dans la 20^e édition anglaise, on trouve 616.016, les bactéries ; 616.015, les champignons, 616.016, les protozoaires ; 616.019, les inframicrobes ; 616.0192, les rickettsies ; 616.0194, les virus. Dans l'édition intermédiaire, seul l'indice 616.01, Microbiologie médicale, a été retenu et sous cet indice apparaît la note « Y compris les bactéries, les champignons, les protozoaires, les inframicrobes (rickettsies, virus) ».*⁶² » Dans le cas où l'indexeur rencontrerait un de ces termes spécifiques, il le retrouverait dans la table, même s'il n'a pas un indice propre.

Dans la Table 2 « Notations géographiques et de personnes », les régions de la France, du Canada et de la Belgique sont développées. La France est séparée en neuf grandes régions, qui ont chacune leur indice. Dans l'ordre numérique, on trouve Nord-ouest-Bretagne, Nord-Normandie, Nord-est-Champagne, Est-Bourgogne, Centre, Ouest-Poitou, Sud-ouest-région de la Guyenne (Aquitaine), Sud-Languedoc, Sud-est-Provence. Dans cette région, la Corse et Monaco sont sous classés, respectivement en 449 45 et 449 49. La région de Paris également a le droit à un indice précis : 443 6. Tous les départements français sont répartis dans les neuf régions sous le titre « englobe ». Les régions administratives ne sont d'ailleurs pas respectées. La région des Pays de la Loire a, par exemple, été dispersée. La Vendée est classée dans la région Poitou, tandis que la Loire-Atlantique, la Sarthe, la Mayenne et le Maine-et-Loire sont dans la région Bretagne. Dans la version abrégée en langue française de la XXIII^e édition en langue anglaise, les cinq départements sont réunis sous le titre « Bretagne-Pays de la Loire ».

Une introduction et un glossaire de six pages sont présentés pour les étudiants et les novices de la classification. Tout comme les *Tables abrégées* d'Annie Béthery, la version intermédiaire en langue française a une visée pédagogique. On explique d'abord à l'apprenti catalogueur les classifications, ainsi que ce qui leur est lié : cotes, catalogues-matières. Ensuite, on lui apprend l'histoire de la CDD, puis son utilisation, ses notations, le principe de hiérarchisation. Vient après une leçon d'indexation : détermination du sujet et de la discipline d'un ouvrage, même quand il y en a plusieurs. On y trouve des conseils très utiles pour choisir entre plusieurs indices possibles. Il est par exemple préconisé d'éviter les indices qui commencent par 0, parce que trop général. L'ordre des éléments dans l'indice est précisé, avec un mode d'emploi de l'index et l'explication des abréviations utilisées. Là aussi on préfère l'utilisation de la lettre B pour les biographies, R pour les romans, ou alors F comme fiction. Il est également conseillé d'ajouter les trois premières lettres du nom de l'auteur, afin de distinguer les livres.

Suite à l'introduction, pleine de bons conseils, le catalogueur trouve un « Guide d'utilisation de la Classification décimale de Dewey ». Il détaille le fonctionnement de toutes les classes et des tables auxiliaires, ainsi que les problèmes éventuels. Il est par exemple rappelé qu'un même vocabulaire peut être utilisé dans plusieurs disciplines. Algorithme est à la fois un terme de mathématiques et de programmation informatique. L'indice varie en fonction de la discipline, il faut donc bien vérifier de quoi le document parle avant de l'indexer.

⁶² *Id.*

Le Guide montre toutes les possibilités offertes par la CDD, qui peuvent aussi être sources d'erreurs. La littérature populaire devrait être indexée en 398.2 et non en 800, qui correspond aux Belles-lettres.

Un index de 260 pages permet de retrouver les sujets que l'on veut indexer. Il clôt le premier volume de la version intermédiaire. Les tables sont dans un deuxième volume. Pour la plupart des termes, on trouve des précisions. À partir d'« Abricots » (641.342), on trouve différents points de vue : botanique (583.3), cuisine (641.642), culture (634.2), préparation commerciale (664.8). Il y a aussi de nombreux renvois. Pour « dédoublement de la personnalité », on propose d'aller *voir aussi* « maladies mentales », lequel est divisé en gériatrie, pédiatrie, psychiatrie, services sociaux et soins infirmiers.

Le deuxième volume qui regroupe les tables compte plus de 860 pages, elles sont donc très détaillées. Il commence par trois sommaires : les dix classes principales, les cent divisions, et les mille sections. En haut des pages est rappelé le premier indice, sur la page de gauche et le dernier sur la page de droite, avec leur signification. Cela ressemble à la présentation d'un dictionnaire et facilite la consultation des tables. Il est rappelé qu'un indice entre crochets est vacant. S'il est entre parenthèses, il est une option prise par rapport à l'édition en langue anglaise. Les indices sont alignés et leur signification est présentée de manière hiérarchique. Plus c'est précis, plus c'est petit. Le catalogueur peut trouver de nombreuses précisions et redirection, qui l'aident à indexer au mieux ses documents. À la fin de son introduction, Raymonde Couture-Lafleur demande à ses lecteurs de lui rapporter tous les soucis qu'ils ont rencontrés à l'usage de l'édition francophone, afin d'améliorer les défauts et de présenter une version ajustée aux besoins. L'édition officielle paraîtra en 1998.

2.5. Développement et débats, jusqu'à aujourd'hui

La CDD continue à progresser en France, aujourd'hui encore, souvent dans un but de faciliter la vie des usagers de bibliothèques. On a installé des centres documentaires dans les écoles, les collections sont classées en CDD. Ainsi les élèves retrouvent la même classification dans toutes les bibliothèques qu'ils fréquentent. La CDU est devenue trop difficile, même pour les bibliothèques universitaires. La plupart d'entre elles ont changé le classement de leurs collections, au profit de la CDD. L'informatique, Internet encore plus, ont facilité l'accès à la culture. À ses débuts, Google comprenait les recherches par indice Dewey. De la même manière, les catalogues de bibliothèque permettaient la recherche par indices Dewey. Mais, pour certains bibliothécaires, la CDD est en inadéquation avec les attentes des usagers d'aujourd'hui. C'est pourquoi, ils cherchent une meilleure façon de classer les documents.

2.5.1. La conquête des bibliothèques scolaires et universitaires

a) Les Bibliothèques – centres documentaires des écoles primaires

Un texte ministériel, paru en 1984, encourage les écoles primaires à ouvrir une bibliothèque centre documentaire (BCD). Si elles sont encouragées, les BCD n'ont rien d'obligatoire et ne sont pas si nombreuses. Les conditions pour qu'une bibliothèque scolaire soit une BCD est qu'elle ait un fonds assez conséquent, un espace réservé, en-dehors de la classe et qu'un adulte en soit responsable. L'étagère au fond de la classe n'est pas une BCD. Les personnes responsables de la bibliothèque scolaire peuvent être des enseignants volontaires, des aides-éducateurs ou encore des parents d'élèves bénévoles. La BCD est ouverte pendant les récréations, notamment celle de midi, pour que les élèves puissent lire, se détendre, ou bien préparer un exposé. Les BCD

travaillent souvent avec la bibliothèque de la municipalité, ou le centre de documentation (CDI) d'un collège proche. Cela permet aux responsables de côtoyer des professionnels, d'avoir des conseils, ainsi que de créer un lien, une continuité pour les enfants. Ils peuvent, par exemple, retrouver la même classification entre ces différentes bibliothèques.

Parce que la CDD est la plus utilisée en bibliothèque municipale, puis en CDI, elle s'est assez naturellement développée dans les BCD. De plus, la personne qui s'en occupe n'a pas forcément le temps, ni les capacités de créer une classification propre. Des outils pratiques existent pour utiliser la CDD avec les enfants. Pour guider les élèves au milieu des indices Dewey, la marguerite est très utilisée. À chaque classe correspond une couleur, et un dessin. On retrouve également des titres de classes plus évocateurs pour les jeunes esprits, qui rappellent des activités quotidiennes. Par exemple la classe 800 correspond à « Lire des histoires » et la classe 200 à « Prier ». (Voir annexe 7 : les outils pédagogiques d'aujourd'hui). Cette adaptation de la CDD pour les enfants est le résultat du travail du Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Grenoble.

Le site de l'Éducation nationale donne une liste de questions à se poser, avant d'ouvrir une BCD, pour que celle-ci soit efficace et utile. Il est donc proposé aux équipes pédagogiques de se demander quels usages ils comptent faire de leur bibliothèque : qui sont les usagers, quels seraient les horaires d'ouverture, qui pourrait s'en occuper, quelles activités pourraient être organisées grâce à elle ? Des réflexions sur le fonds documentaire sont aussi essentielles : la quantité, la typologie (documentaires, fictions, livres, musique, films), le budget disponible pour les acquisitions, ainsi que le choix d'un bon logiciel pour gérer au mieux ce fonds. Les principaux critères de sélection du logiciel de gestion sont : une adaptation pour des enfants, en autonomie ; la possibilité de récupérer des notices sur d'autres catalogues, par exemple celui de la BnF ; l'adéquation avec les équipements de l'école ; une maintenance active, preuve d'une certaine pérennité du logiciel et d'une possibilité d'être dépanné rapidement si besoin. Le coût des logiciels entre également en compte. Un dernier détail à étudier avant d'ouvrir la BCD est son aménagement. Le mobilier doit être adapté aux jeunes et petits usagers. Des étagères inférieures à 1,20 mètre sont préconisées. Selon les possibilités du local, on peut ou non créer plusieurs salles, pour la détente, l'étude, les animations en groupe. La signalétique est aussi très importante, puisque c'est elle qui va permettre aux élèves de se retrouver dans la bibliothèque. Elle peut reprendre les couleurs et les pictogrammes de la marguerite qui est affichée dans la BCD. Des expositions peuvent aussi être organisées dans la BCD, en faisant des liens avec les livres. Cela montre aux élèves l'intérêt d'un classement.

b) Les Centres de documentation et d'information des collèges et lycées

Dans tous les collèges et lycées de France aujourd'hui, les élèves ont accès à des documentaires, des romans et des bandes dessinées, au centre de documentation et d'information (CDI). Leur premier but, à leur création, était d'apporter de l'information, de la documentation aux élèves. C'est pourquoi la CDU avait d'abord été préférée entre toutes les classifications. Comme les bibliothécaires de lecture publique, les professeurs documentalistes ont finalement trouvé que la classification documentaire de Paul Otlet était difficile à comprendre, donc à utiliser, pour les collégiens et les lycéens. Par ailleurs, l'utilisation de la CDD se développant dans les bibliothèques municipales que fréquentaient les élèves, les documentalistes ont, en majorité, adopté cette même classification, pour garder une cohérence entre différentes bibliothèques.

La circulaire du 2 juin 1982 indique qu'un des rôles du professeur documentaliste est « *que l'élève soit pleinement autonome au CDI donc capable de travailler seul* ». Pour développer cette indépendance, le libre

accès semble évident et, avec lui, une bonne classification décimale, par exemple celle de Dewey. Comme dans les bibliothèques de lecture publique, les CDI classent en général les romans à part des documentaires et les cotent d'un R, suivi des premières lettres de l'auteur. La cote 800 est réservée aux ouvrages classiques, avec préface, critique, et autre. Brigitte Bacconnier, dans son mémoire soutenu en 1996 à l'ENSSIB et intitulé *La classification décimale de Dewey et ses applications en CDI*, écrivait que les manuels scolaires étaient difficiles à classer avec la CDD. On pourrait penser le contraire, puisque les divisions choisies par Dewey correspondent aux disciplines scolaires, comme le rappelle régulièrement Annie Béthery. Mais Brigitte Bacconnier appuie son propos en ajoutant que dans une discipline peuvent se croiser différents points de vue. Par exemple, des manuels d'analyse de la langue française doivent être cotés en 447, selon la CDD, et les manuels de littérature en 800. Les deux sont pourtant utiles pour le cours de français. Faut-il alors les ranger dans l'ordre de leur cote, ou alors créer une étagère pour les manuels de français et donc les ranger ensemble ? En 1996, la deuxième solution semblait la meilleure. Aujourd'hui encore, la plupart des CDI ont une étagère spécialement pour les manuels, lesquels sont rangés par discipline, puis par niveaux. C'est le cas au lycée Kerichen de Brest et dans le lycée de Cornouaille, en Bretagne. En contre-exemple, dans le CDI du collège saint-Joseph de Gaillac, dans le Tarn, les manuels sont rangés avec les autres documentaires, selon l'indice Dewey. Ils se distinguent par la lettre M, en début de cote. Ainsi un livre de maths est coté M510 et un livre de géographie M910. On retrouve dans le même classement au collège Puységur, dans le même département.

Depuis quelques années, les professeurs documentalistes doivent former et évaluer les élèves de sixième à des bases de la recherche d'information. Le premier but est qu'ils soient autonomes dans un centre documentaire en rentrant en classe de cinquième. Une des leçons données par les documentalistes porte sur la classification. Sur le site *Savoir CDI*, ils discutent de la meilleure façon de faire comprendre les classifications aux élèves, notamment celle de Dewey, et de les intéresser. Bruno Moulin, professeur documentaliste au lycée Claude Lebois à Saint-Chamond, pense qu'il ne faut pas apprendre la CDD aux élèves, mais l'organisation des connaissances, afin de former l'esprit des élèves à un savoir construit malgré les moteurs de recherche qui utilisent des classements par audience. Daniel Moatti dit avoir remarqué que les classifications décimales parlaient surtout aux professionnels, pas aux élèves. Il préférerait donc utiliser, dans son CDI, un classement alphabétique.

Tous les autres professeurs, qui donnent leur avis sur le forum, semblent utiliser et apprécier la classification de Dewey. Ils ont des méthodes différentes pour la faire assimiler par leurs élèves. Plusieurs utilisent le toucan (voir annexe 7 : les outils pédagogiques d'aujourd'hui). Chaque partie du corps de l'oiseau correspond à une couleur et à une classe Dewey. Les élèves retrouvent ces couleurs dans le CDI. Elles sont un autre repère pour eux. Dans le même principe, d'autres professeurs préfèrent la marguerite au toucan. Les mêmes couleurs sont utilisées pour les deux graphiques. Un dernier outil est la grille Dewey. Elle donne le détail des cent divisions de la classification. Elle est donc plus complète que le toucan et la marguerite. On peut lui ajouter des couleurs, pour donner un repère de plus aux élèves. Ces couleurs peuvent être celles déjà choisies pour la marguerite, afin de garder une cohérence entre bibliothèques. Le professeur documentaliste peut également colorer selon ses goûts et ses possibilités. Évidemment, ces accessoires pédagogiques ne servent que de références, ils ne sont pas suffisants pour former à la recherche documentaire. La plupart des professeurs documentalistes entraînent leurs élèves à s'orienter dans le CDI en leur demandant de ranger des

livres à leur place. L'un d'entre eux leur demande même de chercher une cote pour des livres nouvellement arrivés.

c) Les Bibliothèques universitaires et Services communs de documentation

La loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur indique qu'une des « *missions du service public de l'enseignement supérieur* » est « *la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique*⁶³ ». Afin d'aider les universités dans cette mission, les bibliothèques universitaires furent également l'objet d'une loi. Le décret du 4 juillet 1985 transforme les bibliothèques universitaires en « services communs de documentation ». Ce nouveau titre indique que les bibliothèques de tous les instituts de l'université doivent être rassemblées dans un même bâtiment, un même ensemble documentaire. Déjà en 1855, Hippolyte Fortoul écrivait que « *former une seule bibliothèque des bibliothèques spéciales des Facultés diverses, c'est à la fois associer les travaux des maîtres et faciliter les études des élèves, généraliser les ressources et introduire dans tout le service plus d'ordre et plus d'économie.*⁶⁴ »

De la même manière qu'en lecture publique, l'accès au document est de plus en plus facilité en bibliothèques universitaires. Cela se remarque par l'accès direct, une signalétique très présente, puis une classification claire pour le lecteur. Les instructions ministérielles du 20 juin 1962 recommandaient de classer les collections avec la CDU. Déjà, les instructeurs préconisaient de simplifier les cotes sur les livres, par rapport à l'indice du catalogue. « *Cette remarque apparaît aujourd'hui comme le point de départ inévitable d'une évolution*⁶⁵ » analyse Jean-Raoul Sansen. C'est aussi parce que la CDU n'est plus rééditée depuis quelques années qu'apparaît une nouvelle consigne. En effet, le 22 juillet 1988 est publiée une circulaire qui conseille aux bibliothèques universitaires de changer leur plan de classement et de choisir entre la CDD, la classification de la bibliothèque du Congrès (LCC) et celle de la Nationale Library of Medicine (NLM). Le choix est limité pour plus d'unité entre bibliothèques et faciliter le travail des chercheurs qui visitent différentes collections. Ces trois systèmes sont tout de même très différents, puisque la LCC et la NLM sont alphabétiques, contrairement à la classification décimale. Par ailleurs, la circulaire ne fait que recommander, elle ne donne aucune obligation. Des bibliothèques spécialisées pourront utiliser leur propre classification, adaptée à leur fonds. D'autres ont gardé la CDU, simplifiée ou non. La circulaire recommande par ailleurs aux bibliothécaires qui ont choisi la CDD de ne pas créer d'indice de plus de trois décimales. « *Ceci peut paraître un objectif réduit, mais il est le plus adapté au besoin de regrouper les documents en vue de la recherche.*⁶⁶ » Des indices trop longs disperseraient des documentaires sur un même sujet général et compliqueraient le travail des chercheurs et étudiants.

⁶³ Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, article 4.

⁶⁴ Henri Comte, « La réforme du système documentaire des universités », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1985.

⁶⁵ Jean-Raoul Sansen, « L'accès aux documents dans les bibliothèques universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, t.33, n°6, 1988, p.458.

⁶⁶ *Ibid.*, p.463.

2.5.2. L'informatisation des bibliothèques

Les Bibliothèques Départementales de Prêt (BDP), présentes depuis 1982 dans tous les départements français, ont été les premières à s'intéresser à Internet. Ce sont souvent leurs services informatiques, déjà en place, qui ont incité leur institution à utiliser ce nouveau moyen de communication vers l'extérieur. Les BDP sont, dans la plupart des conseils généraux, les premières équipées en connexion Internet et en messagerie électronique. L'Association des Directeurs de Bibliothèque départementale de prêt (ADBDP) a encouragé ces connexions. Elle crée son site, en 1998. Ses objectifs étaient de faire connaître l'association et de former les bibliothécaires des BDP à l'utilisation d'Internet. Le site proposait des formations, des conseils et une liste d'adresses intéressantes, classées selon la CDD. En juin 1999, l'ADBDP propose à ses adhérents une lettre électronique bimensuelle.

La connexion des BDP amène à la connexion des bibliothèques de leur réseau. Des subventions avaient été demandées au ministère de la Culture et de la Communication. 140 communes en ont reçues pour s'équiper de matériel informatique. Les BDP elles-mêmes ont aidé les bibliothèques de leur réseau pour qu'elles soient connectées. Selon Nicolas Morin, les premiers sites internet de bibliothèques avaient davantage le but d'apprendre à utiliser ce nouvel outil à la mode sans pour cela apporter des services supplémentaires à leurs usagers. « *Le contenu de la majorité des sites consistait en une mise en ligne du guide du lecteur, présentant la bibliothèque et donnant quelques renseignements pratiques, horaires et conditions d'accès en particulier.*⁶⁷ » Toutes ces informations existaient déjà en version imprimée.

Un consortium réunit plusieurs établissements, dans le but de mieux négocier les tarifs d'acquisition, notamment pour l'électronique. La création des consortia, comme Carel pour la lecture publique et Couperin pour les bibliothèques universitaires, a donc permis aux bibliothèques de développer leurs outils informatiques et les services en ligne. Après l'arrivée d'Internet, les bibliothécaires ont dû s'adapter aux différentes évolutions du réseau mondial. « *Parfois suspect aux yeux des bibliothécaires, le web 2.0 propose néanmoins de nombreux services.*⁶⁸ » Les sites de bibliothèques, d'abord composés pour l'usage des lecteurs, sont de plus en plus faciles d'utilisation pour les bibliothécaires. Il n'est plus nécessaire d'être informaticien, pour faire vivre un site agréable, pratique et le transformer en outil indispensable aux usagers. Par ailleurs, de nouveaux outils apportent de nouvelles interrogations. Par exemple, quelle politique documentaire faut-il mettre en place pour l'acquisition de liens Internet ? Sur leurs sites, les bibliothécaires peuvent en effet proposer à leurs usagers des liens vers d'autres sites, pour annoncer, compléter une information, ou encore aider à l'utilisation de l'informatique. Un mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, soutenu en 1999 à l'ENSSIB, étudie la mise à disposition des liens Internet dans différentes bibliothèques. Au département « Arts » de la bibliothèque municipale de Lyon, les adresses sont classées, comme les livres, avec la CDD. La classification décimale permet de se rendre compte des déséquilibres entre les sections, et de rendre le catalogue international. Il est également intéressant de pouvoir faire le lien entre les collections numérique et imprimée.

⁶⁷ Nicolas Morin, « Contenus et services des sites web des bibliothèques », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°4, 2003.

⁶⁸ Marie-Pierre Roux, « Catalogues en devenir : nouveaux usages, nouveaux outils ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°5, 2009.

Au SCD de Lyon, une hiérarchisation par fiabilité a été préférée à la CDD. C'est-à-dire que les premiers liens proposés, dans la liste des résultats, mènent à des sites auxquels on peu faire confiance. Les premiers sont des sites institutionnels, suivis par les sites universitaires, puis professionnels et associatifs. Les derniers sont des sites commerciaux.

Les catalogues sont les principaux bénéficiaires de la progression de l'informatique dans les bibliothèques. À ses débuts, OPAC signifiait Open Public Access Catalog. Ils étaient disponibles sur les ordinateurs de la bibliothèque uniquement. Ils évitaient déjà aux bibliothécaires de réimprimer leur catalogue à chaque nouvelle acquisition. Mais les usagers devaient se déplacer pour savoir s'ils pourraient trouver le document qu'ils souhaitaient. Dans les années 90, avec le développement d'Internet, notamment dans les bibliothèques, OPAC change de signification et devient Online Public Access Catalog. Les catalogues sont de plus en plus consultables en ligne, avec une interface graphique, répondant aux standards du web. Les logiciels de gestion de bibliothèque, SIGB, commencent également à proposer un OPAC intégré à leur fonctionnement. Le professionnel peut gérer le catalogue, qui est en ligne, à partir du logiciel. Sur la plupart des catalogues, il est possible de faire une recherche à partir d'un indice Dewey. Certains proposent même une explication de l'indice grâce à un lien. L'utilisateur peut ainsi trouver d'autres indices proches de celui qu'il a cherché. Il peut élargir ou affiner sa recherche. L'image ci-dessous est un exemple de détail d'indexation, sur un catalogue créé avec le logiciel PMB. Chaque indice de la liste amène ensuite aux documents qui lui correspondent.



Figure 2 Détail de l'indexation sur un catalogue PMB.

http://lasource.catho85.org/pmb/opac_css/index.php?lvi=indexint_see&id=7124&main=.

Malheureusement, une enquête de 1991 révélait que les usagers ne maîtrisaient pas les subtilités des catalogues en ligne. Ils n'utilisaient pas les opérateurs booléens, ou les liens des mots-matière et des indices, qui leur auraient permis d'affiner leur recherche. Un quart des usagers seulement trouvaient toujours des résultats satisfaisants à chacune de leur requête. C'est en grande partie pour le confort de l'utilisateur, que les créateurs de catalogues informatiques ont développé l'interrogation en langage naturel. L'utilisateur du catalogue doit avoir des résultats, quelle que soit sa recherche. C'est aussi pour cette raison que les indices Dewey ne se retrouvent plus sur tous les catalogues. La majorité des usagers des bibliothèques ne savent pas à quelle discipline correspond chaque indice. Les créateurs de logiciels ont donc jugé inutile de continuer à proposer ce moyen de recherche.

Autre avantage de l'informatisation, les bibliothécaires de toute la France peuvent récupérer les notices rédigées par la Bibliographie nationale française. Les notices sont aux normes et donnent l'indice Dewey correspondant à chaque document. Cela permet un gain de temps pour le personnel. À la fin des années 80, la Bibliographie nationale de France était disponible sur CD-Rom. Aujourd'hui, les logiciels de gestion de bibliothèque permettent d'enregistrer la notice en scannant l'ISBN.

2.5.3. Toujours des contestataires : « Y a-t-il une vie après la Dewey ? »

Aujourd'hui encore, des bibliothécaires s'opposent à la CDD. Le 16 novembre 2006, à Pau, un colloque se demandait « Y a-t-il une vie après la Dewey ? ». Il a permis aux bibliothécaires de partager expériences et avis. L'universalité du langage décimal ne fait plus débat. Les bibliothèques qui utilisent un autre système de classement, notent sur leur catalogue l'indice Dewey pour une compréhension internationale. Thierry Giappiconi rappelle la différence entre cotation et indexation systématique. La cotation est l'adresse du livre que l'on retrouve sur le catalogue et sur la couverture. Pour lui, elle doit être libre et adaptée à chaque bibliothèque. En revanche, l'indexation doit garantir une cohérence intellectuelle pour la gestion des fonds et la recherche. On la trouve uniquement sur le catalogue, pour guider la recherche. Elle est souvent plus précise que l'indice de la cote. Il semble alors que la CDD est devenue une sorte de norme. Certains bibliothécaires préconisent un classement par centre d'intérêt, dans l'optique d'être plus proche de ce que cherchent les lecteurs. D'autres préfèrent se tourner vers d'autres classifications, non décimale, comme celle de la bibliothèque du Congrès.

a) Le classement par centres d'intérêt

En 1995, Annie Béthery rappelle qu'un débat avait opposé quelques années auparavant CDD et classement par thèmes. Ce dernier « *était présenté comme une panacée qui, pour certains, devaient conduire à l'abandon du système de classification Dewey.*⁶⁹ » Richard Roy est le défenseur de ce système de classement. Selon lui, la CDD est commode seulement pour les bibliothécaires. Elle serait un obstacle pour les usagers, qui n'ont pas la logique des disciplines telles qu'elles sont réparties dans les tables. Par ailleurs le classement par centres d'intérêt permettrait de ranger ensemble documentaires et fictions. Leur séparation est en effet considérée comme un problème par certains bibliothécaires, qui observent la différence de circulation entre les deux collections. Soizik Jouin rapporte dans un article du *BBF* en 2008, que le jeune public recherche plus souvent des livres sur un sujet, sauf pour une lecture scolaire. Elle pose alors la question : « *Pourquoi ne pas classer les romans par thèmes ou sujets correspondant aux demandes des jeunes : animaux, histoire, fantasy, amour, problèmes, ... plutôt que par ordre alphabétique ?* »

La limite de ce plan de classement est sa subjectivité. Les centres d'intérêt peuvent changer, avec les modes, avec les âges, selon les régions. Il doit être adapté à chaque public. Par ailleurs, pour être comprises de tous, « *les dénominations doivent être larges, concrètes et correspondre à une attente : par exemple, extra-*

⁶⁹ Annie Béthery, « Dewey decimal classification, a practical guide », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°6, 1995.

*terrestres, système solaire, lune, saisons, etc.*⁷⁰ » Il exige, encore plus qu'un classement systématique, une bonne signalétique, puisqu'il n'a aucune logique d'ordre. Dans un classement décimal ou alphabétique, il est simple de se repérer dans les rayons. Le lecteur sait où trouver un chiffre ou une lettre au milieu des autres.

À Pau, la nouvelle médiathèque est divisée en huit pôles thématiques : références, Béarn-Aquitaine, patrimoine, Homme et société, littérature, art, sciences et techniques, vie pratique. Trois salles sont réservées aux enfants : les poussins, les benjamins et les juniors, et une dernière pour les parents. La classification des ouvrages ne suit pas la CDD. Des mots sont utilisés. Ainsi, à la MIDR de Pau (médiathèque intercommunale à vocation régionale), le livre *Sur les traces des Gaulois*, a pour cote : Histoire-géo/France/Gaule. « *Le plan de classement est organisé par une structure fixe en six niveaux, la brique de base étant le sujet, correspondant à une ou deux étagères.*⁷¹ » Les autres mots, qui précisent le sujet du livre, sont établis sur une liste, afin de garder une certaine cohérence. Par ailleurs, le catalogue du réseau des bibliothèques de Pau, est une liste hiérarchique. L'utilisateur clique sur le thème qui l'intéresse, jusqu'à ce qu'il trouve exactement ce qu'il cherche (voir annexe 8 : le catalogue du réseau de bibliothèques de Pau). De la même manière, il a accès aux ressources numériques. Il peut bien sûr également utiliser un moteur de recherche.

b) À bas les chiffres

Pour certains bibliothécaires, le problème de la CDD semble plus reposer sur l'usage des décimales que sur le découpage en disciplines. C'est pourquoi ils font le choix de la classification de la bibliothèque du Congrès (LCC), qui utilise vingt-et-une lettres de l'alphabet, comme classes. Il y en a donc plus que dans la CDD. Certaines disciplines ont par conséquent droit à une classe dans la LCC, alors qu'elles n'ont qu'une section, ou plusieurs, dans la CDD. C'est le cas de la médecine (R en LCC et 610 en CDD) et de l'agriculture (S en LCC et 338.1, 354.5, ou 630 en CDD, selon l'approche plutôt sociale, ou technique).

À Fresnes, la classification de la bibliothèque du Congrès avait été préférée à la CDD. Son directeur pensait que la séparation des tables en disciplines n'était pas un problème, puisque tout le monde connaît le classement du savoir, tel qu'il est appris à l'école (sciences, arts, littérature, histoire-géographie, ...). Aujourd'hui, les cotes de la bibliothèque de Fresnes correspondent aux indices Dewey, simplifiés à trois chiffres. Une seule entorse à la règle, les livres sur un auteur, comme Beaumarchais, sont rangés avec ses œuvres, tel *Le barbier de Séville*, et les éditions critiques. Ce sont des corpus d'auteur.

Un autre moyen d'éviter l'usage des décimales est de les remplacer par les mots qui lui correspondent. C'est le cas du classement par centres d'intérêt. Pour les plus petits, il y a également les couleurs, celles par exemple de la marguerite ou du toucan. Mais ce système n'est pas adapté pour une grande collection. Si trop de documents sont cotés avec la même étiquette de couleur, il devient difficile de retrouver un livre précis au milieu.

⁷⁰ Sandrine Gonin, Jérémie Vermeesch, Karine Heller-Zurfluh, « Classement et littérature de jeunesse », *Lille III jeunesse*, [en ligne], mis en ligne le 8 juillet 2007, http://jeunesse.lille3.free.fr/article.php3?id_article=896.

⁷¹ Dominique Peignet, « Y a-t-il une vie après la Dewey ? Organisation des savoirs dans les bibliothèques de lecture publique », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°3, 2007.

Au début du XXe siècle, des bibliothécaires choisissaient la CDD pour classer leurs documents, parce qu'elle leur paraissait plus simple à utiliser que les autres classifications. Le classement par taille et ordre d'arrivée ne correspondait plus au libre accès qui se développait en France. La CDU, la Bibliographic classification et celle de la Bibliothèque du Congrès étaient trop précises, et leurs indices trop longs, pour une bibliothèque de lecture publique, d'abord. Puis, la CDD a été choisie pour simplifier l'accès aux documents, même dans les bibliothèques universitaires, qui sont davantage documentaires. Aujourd'hui, le CDD semble encore trop compliquée et on cherche à la simplifier, ou à la remplacer. Pourtant, en 1993, elle a été choisie pour classer les collections en libre accès de la nouvelle Bibliothèque nationale de France.

Sources

a) Classification décimale de Dewey

DEWEY, Melvil. *Classification and Subject Index for Cataloguing and Arranging the Books and Pamphlets of a Library*. Amherst (Massachusetts) : [s.n.], 1876.

CUSTER, Benjamin. *Dewey Decimal Classification and Relative Index*. ed. 17. New-York : Forest Press; 1965.

BÉTHERY, Annie. *Classification décimale de Dewey : présentation, suivie d'un abrégé de la première version intégrale française*. Paris : éditions du cercle de la librairie, 1976.

BÉTHERY, Annie. *Guide de la classification décimale de Dewey : Tables abrégées de la XXIIIe édition intégrale en langue anglaise*. Paris : éditions du cercle de la librairie, 2013. (Collection bibliothèques).

b) Manuels pour bibliothécaires

BACH, Charles-Henri. *Guide du bibliothécaire amateur*. Issy-les-Moulineaux : éditions « je sers » ; [1931?].

BORGEAUD, Georges. *A.B.C. du bibliothécaire*. [en ligne]. Paris : Armand Colin, 1909. [Consulté le 01 juin 2015]. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48748-a-b-c-du-bibliothecaire.pdf>>.

DELISLE, Léopold. *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*. ed. 4. [en ligne]. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion ; [1910]. [Consulté le 01 juin 2015]. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48765-instructions-elementaires-et-techniques-pour-la-mise-et-le-maintien-en-ordre-des-livres-d-une-bibliotheque-par-leopold-delisle.pdf>>.

RICHTER, Noë. *Grammaire de l'indexation décimale*. Le Mans : bibliothèque de l'Université du Maine, 1987.

c) Enquêtes à la BnF

Établissement Public de la Bibliothèque de France. *Rapport des groupes de travail : groupe « Accès au document »*, 1991.

JOUGUELET, Suzanne. *Des usages diversifiés pour la classification Dewey à la Bibliothèque nationale de France*. [en ligne]. Conférence à l'assemblée générale de l'IFLA. [Consulté le 13 mai 2015]. <<http://archive.ifla.org/IV/ifla63/63jous.htm>>.

La classification de la BnF, selon ses usagers. [mis en ligne le 24 avril 2015]. <<http://fr.ze-questionnaire.com/repondre.php?s=41176&d=SPZhc1BPDkAK>>.

Bibliographie

a) Études sur Melvil Dewey

BÉTHERY, Annie. Melvil Dewey. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2012, n°1. p 22-27.

BLANQUET, Marie-France. Melville Dewey : père de la bibliothéconomie moderne. In : *Savoirs CDI* [en ligne]. [mis en ligne en octobre 2006]. [Consulté le 09 mars 2015]. <<http://www.cndp.fr/savoirscdi/societe-de->

information/le-monde-du-livre-et-de-la-presse/histoire-du-livre-et-de-la-documentation/biographies/melville-dewey-pere-de-la-bibliotheconomie-moderne.html >.

LAUREILHE, Marie-Thérèse. Melvil Dewey : his enduring presence in librarianship. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1979 [consulté le 29 avril 2015]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-03-0147-017>>.

b) Histoire des bibliothèques françaises

Des Américaines en Picardie : au service de la France dévastée : 1917-1922. Paris : réunion des musées nationaux, 2002.

FAYET-SCRIBE, Sylvie. *Histoire de la documentation en France : Culture, science et technologie de l'information : 1895-1937*. Paris : CNRS éditions, 2000.

LEMAÎTRE, Henri. La bibliothèque enfantine de la rue Boutebrie : l'Heure Joyeuse. *Revue des bibliothèques*, 1922, t.35.

POULAIN, Martine, dir. *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au XXe siècle : 1914-1990*. Paris : éditions du Cercle de la librairie, 2009.

RICHTER, Noë. *La naissance de la lecture publique*. Marigné : éditions de la queue du chat, 1992.

ŠAMURIN, E.I. *Geschichte der bibliothekarisch-bibliographischen Klassifikation*. Leipzig: Bibliographisches Institut ; 1964. Traduit du russe par Willi Hoep.

c) Études sur les classifications

Abrégé de la première version intégrale française de la Classification décimale de Dewey. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1976, n° 3. [consulté le 06 octobre 2014]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1976-03-0139-028>>.

BÉTHERY, Annie. Les religions dans la classification Dewey. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 2003, n°6. [Consulté le 19 novembre 2014]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-06-0025-004>>.

Classification décimale de Dewey : version française intégrale. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1974, n°9-10. [Consulté le 26 mai 2015]. < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1974-09-0488-032>>.

DELAMOTTE, Éric. La classification et l'accès aux ouvrages (1850-1914) : genèse d'un geste informationnel. *Hermès, La Revue* [en ligne], février 2013, n° 66, p. 193-198. [Consulté le 18 novembre 2014]. <<http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2013-2-page-193.htm>>

DUJOL, Anne. *La classification décimale de Dewey : mode d'emploi*. [en ligne]. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque ; 1985. [Consulté le 22 mai 2015]. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/63475-la-classification-decimale-de-dewey-mode-d-emploi.pdf>>.

GROLIER, Éric de. Quelques travaux récents en matière de classification encyclopédique. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1970, n°3. [Consulté le 06 octobre 2014]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1970-03-0099-001>>.

GROLIER, Éric de. Taxilogie et classification. *Bulletin des Bibliothèques de France*, [en ligne], 1988, n°6. [Consulté le 07 mars 2015]. < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-06-0468-005>>.

MOREL, Eugène. *La Librairie publique*. Paris : Armand Colin ; 1910.

NEVEU, Valérie. L'héritage classificatoire de l'Ancien Régime : apogée et déclin de la classification des libraires de Paris dans les bibliothèques publiques du XIX^e siècle : le cas de la BM de Rouen. In : *HAL SHS*. [mis en ligne le 12 décembre 2008]. [Consulté le 18 février 2015]. < <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00355855v2/document>>.

PELLETIER, Monique. Les bibliothèques publiques et la Classification décimale Dewey. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1976, n° 12. [Consulté le 06 octobre 2014]. < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1976-12-0539-001>>.

ROY, Richard. Classer par centres d'intérêt. *Bulletin des bibliothèques de France*, [en ligne], 1986, n°3. [Consulté le 02 mai 2015]. < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1986-03-0224-002>>.

d) Études sur les formations de bibliothécaires

BELAYCHE, Claudine. Le manuel pratique du bibliothécaire. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2012, n°1.

BETTANT, Audry. *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*. [en ligne]. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur de bibliothèque ; janvier 2012. [Consulté le 22 mai 2015]. < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56676-histoire-de-la-formation-du-bibliothecaire-du-dtb-a-l-ensb-1932-1963.pdf>>.

KERIGUY, Jacques. De l'ENSB à l'ENSSIB... *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1990 [consulté le 04 avril 2015]. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1990-04-0358-004>>.

SALVAN, Paule. *Préparation au diplôme supérieur de bibliothécaire : les classifications*. Paris : bibliothèque nationale, 1954.

SALVAN, Paule. *Préparation au diplôme supérieur de bibliothécaire : les classifications*. Paris : bibliothèque nationale, 1962.

e) La classification à la BnF

AROT, Dominique, Dir. *Les bibliothèques en France : 1991-1997*. Paris : éditions du cercle de la librairie, 1998. Chap. 1, Bibliothèque nationale de France : le grand projet, p. 17-58.

BÉGUET, Bruno. Des corpus dans un plan de classement : l'expérience de la Bibliothèque nationale de France. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n°3.

BÉGUET, Bruno et HADJOPOULOU, Catherine. Les collections en libre accès de la Bibliothèque nationale de France : Organisation par département et usage de la Dewey. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], 1996, n°4. [Consulté le 14 octobre 2014]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-04-0040-004>>.

DURLIK, Andrzej. The Bibliothèque nationale de France : my French experience. *Libraries and culture* [en ligne], 2002, n°3, vol.37, p.256-268. [Consulté le 27 octobre 2014]. <http://www.jstor.org/stable/25549013?seq=1#page_scan_tab_contents>.

JOUGUELET, Suzanne. La cotation Dewey à la Bibliothèque nationale de France. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothèques de France*, 1996, n°172.

POULAIN, Martine. Nouvelles de la BnF. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 1995 [consulté le 04 février 2015]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-02-0093-013>>.

La CDD à la BnF

1. Mise en contexte

En 1977, la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) fait le choix de la CDU pour classer ses documents. Une circulaire du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur demande, en 1988, aux bibliothèques universitaires de privilégier la classification décimale de Dewey, plutôt que celle d'Otlet et Lafontaine. Cette même année, le président de la République, François Mitterrand décide de construire une Très Grande Bibliothèque, qui donnerait un accès à la culture au plus grand nombre, notamment grâce à une communication à l'extérieur de ses murs. La bibliothèque du site Tolbiac prendra une forme révolutionnaire : quatre tours de verre, pour créer du vide. Elle soulèvera d'autres débats, à l'extérieur comme à l'intérieur, pour sa construction autant que pour son classement. Les responsables du rangement des livres vont choisir la CDD, mais une adaptation est nécessaire pour la cohérence des collections. La séparation des fonds, en quatre tours, empêche le déroulement linéaire ordinaire de la CDD. Ils vont également ajouter les systèmes de corpus, pour faciliter les recherches autour d'un auteur.

1.1. La construction d'une Très Grande Bibliothèque

1.1.1. Chronologie

Le 14 juillet 1988, le président de la République François Mitterrand annonce la construction d'une Très Grande Bibliothèque. Dans une lettre adressée à son premier ministre Michel Rocard et datée du 10 août 1988, il exprime le souhait de voir une bibliothèque : « *d'un type entièrement nouveau, qui devra couvrir tous les champs de la connaissance, être à la disposition de tous, pouvoir être consultée à distance et rentrer en relation avec d'autres bibliothèques européennes.*⁷² » L'Association pour la Bibliothèque de France est créée en janvier 1989, et devient le 13 octobre 1989, l'Établissement Public de la Bibliothèque de France (EPBF). Son rôle est de constituer les collections en libre accès de la future bibliothèque, avec l'aide et les conseils d'enseignants et de chercheurs. L'EPBF s'occupe également de la gestion de la construction du bâtiment. Dominique Jamet, journaliste et écrivain, est nommé à sa tête.

Dès le 30 novembre 1988, Patrice Cahart, directeur des monnaies et médailles, et Michel Melot, ancien directeur de la Bibliothèque nationale, rendent un rapport sur la fonction, la localisation et l'organisation de la future bibliothèque. Ils expliquent également sa place dans l'institution « Bibliothèque Nationale » et son rôle auprès des bibliothèques françaises et européennes. On trouve dans ce rapport, la liste des lieux possibles pour la construction de la bibliothèque. Y sont proposés des sites à Nancy, Lyon, Marseille, Saint-Denis, Saint-Quentin-en-Yvelines, ou encore Paris. La Ville de Paris propose, entre autres, un terrain situé dans la ZAC Rive gauche-Tolbiac. C'est ce dernier qui sera choisi. Le 16 août 1989, c'est le projet architectural de Dominique Perrault qui est choisi, parmi 244 autres, proposés par des architectes internationaux. Il se constitue de quatre

⁷² Dominique Arot, « Bibliothèque nationale de France, le grand projet », in : *Les bibliothèques en France : 1991-1997*, Paris : éditions du cercle de la librairie, 1998, p.19.

grandes tours angulaires, qui rappellent la forme de livres ouverts. Chaque tour aura un nom, correspondant à son contenu. Les tours seront reliées par un cloître qui entourera un espace vert (voir annexe 9 : la bibliothèque François-Mitterrand). L'architecte français est nommé responsable de la construction. Dans une lettre du 10 octobre 1990, à Émile Biasini, secrétaire d'État aux Grands Travaux, François Mitterrand approuve le projet d'une construction sur deux étages. Cela permettrait l'accès au grand public, tout en gardant un espace de travail convenable pour les chercheurs, au rez-de-jardin. En avril 1991, une convention est signée par l'EPBF et la BN, qui va permettre de lancer les travaux de transfert des documents, précédemment disponibles dans la bibliothèque Richelieu. Avant de les déplacer, des ouvrages doivent être restaurés, voire reproduits, ou numérisés, les collections sont complétées par de nouvelles acquisitions, puis les bibliothécaires procèdent à un récolement afin de vérifier l'ampleur du fonds. La convention apporte également au projet un financement de plus de 64,5 millions de francs.

Pour contrer les nombreuses critiques, pour vérifier le bien fondé du projet, François Mitterrand fait appel au Conseil supérieur des bibliothèques (CS). André Miquel leur demande de « *constituer le lieu idéal de rencontre et de confrontation, et hausser le débat à son véritable niveau de probité intellectuelle et technique.*⁷³ » En janvier 1992 se réunissaient Pierre Jolis, vice-président du CSB, Pierre Botineau, directeur de la bibliothèque de Bordeaux, Frank Laloë, directeur de recherches au Centre National des Recherches Scientifiques (CNRS), Denis Pallier, inspecteur général des bibliothèques et Jean-Paul Poirier, de l'Institut de physique du globe. Ils rencontrèrent les différents acteurs du projet et visitèrent la British Library, dans le but d'étudier le fonctionnement d'une autre bibliothèque nationale. Leur rapport parut le 20 janvier 1992. Il reprenait et étudiait tout ce qui avait alimenté le débat : le transfert des documents imprimés, les deux niveaux de la bibliothèque, l'architecture, le coût du projet et les risques auxquels le bâtiment pourrait être confronté. Il en ressort que la construction qui devrait permettre l'extension du fonds pendant 20 à 25 ans ne semble pas très fonctionnelle aux yeux de tous, à cause d'une faible surface disponible et des quatorze niveaux. Le rapport rappelait la nécessité de mettre en place l'organisation administrative et la politique de recrutement, ainsi que le système informatique. Les experts du CBS reprochaient par ailleurs à l'EPBF de mener une communication imprécise et source de polémiques. En revanche, aucun reproche ne concernait l'architecture dans son ensemble, ni l'ouverture à deux publics différents. Le projet pouvait donc continuer. Le 16 octobre 1992 paraît un rapport de l'EPBF sur les coûts de fonctionnement. L'EPBF chiffre le coût du projet entre 950 millions et 1,350 milliards de francs. Pour ce calcul, ils s'appuient sur des données telles que le nombre de visiteurs, les horaires d'ouverture, le tarif d'entrée, sans oublier les frais internes et les salaires. Le rapport de l'EPBF recommandait par ailleurs, que les salaires soient prélevés du budget et que la bibliothèque gagne de l'autonomie par rapport à l'État. Le rapport de la commission Miquel, livré en novembre 1992, demandait, entre autres, une limite d'accès du public à partir de 16 ans, le développement des collections scientifiques, une numérisation de masse pour la conservation et la diffusion, ainsi qu'une informatisation interne rapide.

En 1993, suite aux élections législatives remportées par la droite, un gouvernement de cohabitation se forme autour de François Mitterrand et d'Édouard Balladur. Sont alors remis en question la conduite administrative du projet, son objectif scientifique, et aussi le coût pour l'État. Le nouveau ministre de la culture,

⁷³ *Ibid.*, p.21.

Jacques Toubon, demande d'effectuer un rapport mené par deux groupes, l'un s'occupant du projet de la Bibliothèque de France (BDF) du site Tolbiac, l'autre de l'avenir de la Bibliothèque Nationale (BN). Voici les recommandations envoyées par Jacques Toubon à Philippe Bélaval, responsable du rapport : « *le premier groupe examinera les modalités de mise en service de la BDF, et en particulier, le rapprochement de la BN actuelle et de la BDF, la détermination définitive de la vocation et du contenu de la bibliothèque du haut-de-jardin, et enfin la validation de l'ensemble des programmes informatiques, le second poursuivra et clarifiera les études entreprises au sujet de l'avenir du site de la rue de Richelieu et de la rue Vivienne*⁷⁴ ». Le 21 juillet, le ministre annonce les résultats du rapport en conférence de presse. Il est décidé que la BN et l'EPBF vont fusionner pour devenir la Bibliothèque nationale de France (BnF). Ses collections seront réparties entre deux sites : Tolbiac et Richelieu. La BnF est créée par le décret du 3 janvier 1994, qui lui donne ses missions. On hésite, pour la diriger, entre Dominique Jamet, directeur de l'EPBF et Emmanuel Le Roy Ladurie, administrateur général de la BN. C'est finalement Jean Favier, directeur général des Archives de France, qui en prendra la tête. Ses principaux atouts étaient d'être connu et apprécié du public et d'avoir de l'expérience administrative. Ses succès aux Archives nationales laissaient espérer qu'il réussirait à calmer les tensions et à mener à bien le projet de la BnF. En septembre 1994, les panneaux de verre sont tous posés et on commence à planter des arbres dans la cour intérieure. Le 11 décembre, Bernard Pivot organise *Les Dicos d'or* dans la bibliothèque, permettant à la France entière de découvrir l'intérieur du bâtiment. En 1995, la BnF arrive sur Internet et propose quatre millions de notices en ligne. Mais l'informatisation de la bibliothèque est en retard et l'ouverture au public est repoussée de deux mois, donc à l'hiver 1994-1995.

Le 23 mars 1995, la construction de la bibliothèque terminée, Dominique Perrault confie officiellement les clés du bâtiment au président Jean Favier. Le 30 mars, François Mitterrand inaugure la Bibliothèque nationale de France et visite les salles vides, accompagné de nombreuses personnalités. 30 000 personnes découvrent également la bibliothèque, après le président de la République. Six cents bibliothécaires sont invités les 4 et 5 avril pour leur présenter à la fois le bâtiment et les travaux en cours. Le 1^{er} octobre 1996, Jean Favier annonce que le haut-de-jardin sera inauguré le 17 décembre et ouvert au public à partir du 20 décembre, du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures et le dimanche de midi à 18 heures. La presse est critique mais le public nombreux. C'est à cette période que le nouveau président de la République, Jacques Chirac, décide de donner le nom de son prédécesseur à la bibliothèque, ce qui ne plaît pas à tout le monde. Le rez-de-jardin est ouvert aux chercheurs à partir de 1998.

1.1.2. Polémiques

Du rapport de Patrice Cahart et Michel Melot ressortait que la nouvelle bibliothèque accueillerait les documents publiés après 1945, les autres étant conservés à la bibliothèque Richelieu. Des voix s'élevèrent chez les intellectuels et les universitaires pour condamner la césure des collections de la Bibliothèque nationale. Cela compliquerait les recherches s'il fallait changer de lieu, pour accéder à des documents d'avant ou après 1945. Jack Lang, alors ministre de la Culture, annonçait, le 21 août 1989, que la césure serait finalement plus matérielle que temporelle : les imprimés seraient rangés à Tolbiac et les manuscrits à Richelieu. Lors du

⁷⁴ *Ibid.*, p.25.

colloque « Bibliothèque de France, bibliothèque ouverte », organisé par l'EPBF, le 11 septembre 1989, les intellectuels se font encore entendre, entre autres à travers la voix d'Élisabeth Badinter, femme de lettres et philosophe. Celle-ci souhaite accéder à tous les documents qui lui sont nécessaires sans devoir se promener. Elle s'inquiète de la contenance de la bibliothèque. Y aura-t-il assez de place pour les millions de documents qui vont être publiés dans les années à venir ? Quitte à faire un choix, elle préférerait que tous les documents écrits soient réunis dans un même lieu et qu'il n'y ait pas, à la bibliothèque, de documents sonores, iconographiques ou vidéo. Lorsqu'il fut annoncé que la bibliothèque serait ouverte au grand public, les chercheurs s'inquiétèrent que la BN ne soit détournée de sa mission patrimoniale. En 1991, deux fronts se forment : pour la bibliothèque, avec l'Association des amis de la Bibliothèque de France, et les autres qui voient beaucoup d'incohérences, d'erreurs dans ce projet. Les contestataires commencent à douter du bien-fondé d'une construction en verre pour conserver des livres et se demandent ce que va devenir la BPI à côté de la nouvelle bibliothèque. En septembre 1991, Georges le Rider, qui avait été administrateur de la BN, lance une pétition pour que le projet et, en particulier son architecture, soit retravaillé. En décembre 1991, 684 personnes l'avaient signée, 700 au début de 1992. À l'opposé, Francine Masson, directrice de la bibliothèque de l'École polytechnique, soutenait le projet BDF. Elle écrit que la nouvelle bibliothèque va permettre à toutes les bibliothèques françaises : « d'adapter, dans un temps mesurable, les nouvelles techniques de communication et de traitement de l'information aux besoins multiples d'un public varié.⁷⁵ » La démission de Jean Gattégno, délégué scientifique de l'EPBF, qui était apprécié pour son action pour la lecture publique, amena des questions sur la politique menée via ce projet. Françoise Danset, présidente de l'ABF, écrivait le 20 mars 1992 : « *Un coup d'arrêt est donné aux orientations résolument novatrices que la Bibliothèque de France poursuivait.*⁷⁶ »

Une des grandes polémiques autour de la Très Grande Bibliothèque, est le choix architectural. Il a été sélectionné, suite à un « concours d'idée », ce qui n'est pas le format classique d'un concours d'architecture. Émile Biasini, secrétaire d'État aux grands travaux, considérait qu'il valait mieux laisser l'architecte concevoir tout le projet, plutôt que leur confier seulement l'enveloppe. Dans un deuxième temps, c'est l'esthétique du dessin qui a partagé les avis. Mais comme le rappelle Dominique Arot, ce genre de débat avait également eu lieu lors de la construction de la tour Eiffel et du centre Pompidou. Dominique Perrault se défendait, expliquant qu'il était partisan de l'art minimal et qu'« *il ne faut pas faire un bâtiment, il faut faire un vide*⁷⁷ ». Cette volonté artistique de contrer la compacité traditionnelle des bâtiments, notamment des bibliothèques, pose quand même un problème de manque de place. Dans son rapport de 1992 pour le président de la République, le conseil supérieur des bibliothèques indiquait une trop grande différence entre surface bâtie et surface utile. Il fut donc décidé de supprimer deux niveaux de tour. Celles-ci devaient originellement s'élever à 99,2 mètres, elles mesurent finalement 79 mètres. Une salle de conférence fut enlevée du projet et transformée en salle de stockage de livres, récupérant la surface des deux étages en moins. 15% de surface utile était ainsi acquise. En plus de son architecture, la situation de la bibliothèque pose problème. Sa construction fait partie d'un projet d'urbanisation de la zone d'aménagement concertée de Tolbiac. Seulement, quand la BnF ouvre ses portes, les

⁷⁵ *Ibid.*, p.22.

⁷⁶ *Ibid.*, p.23.

⁷⁷ *Ibid.*, p.31.

autres travaux ne sont pas commencés. Il n'y a donc ni habitation, ni ligne de transport en commun autour. Beaucoup de détails ont mené les débats autour de la BNF. De nombreux titres de journaux annonçaient des avis défavorables : « TGB = Très Grosse Bêtise » (*Le Figaro*), « une très grande bibliothèque pour rien » (*L'Évènement du jeudi*), « une bibliothèque de France, mais pas de métro » (*Le Figaro*), mais ce dont ne parlent pas les journaux, ce sont des problèmes intérieurs, ceux des bibliothécaires qui doivent préparer les collections pour qu'elles soient utilisables par un grand public.

1.2. Le choix du libre accès et de la CDD

En parallèle de la construction du bâtiment, des professionnels se sont occupés de la mise en place et en service des collections. La décision d'ouvrir la bibliothèque à un large public, en plus de la modernité nécessaire pour une bibliothèque qui devait représenter la France, imposait le choix du libre accès des collections. Ce qui implique le choix d'une classification adaptée. Pour cela le groupe de travail « accès au document » a été créé. Il était piloté par Suzanne Jouguelet, inspectrice générale des bibliothèques et Annie Béthery, conservatrice des bibliothèques et spécialiste de la CDD. À la fin de l'année 1991, la Classification décimale de Dewey était choisie pour classer les documents en libre accès de la BnF. Le groupe de travail « accès au document » préconisait « *une nouvelle classification adaptée à l'état actuel des connaissances et susceptible d'intégrer sans difficultés leurs futurs développements, un classement correct ainsi qu'une indexation pertinente des collections de la Bibliothèque de France.*⁷⁸ » Mais le temps manquait pour créer une classification qui répondait à tous les critères. Parmi toutes les classifications qui existaient et qui pouvaient être utilisées, celle de Dewey avait plusieurs avantages. D'abord, elle avait été traduite en français. Les bibliothécaires souhaitaient « *disposer rapidement d'un outil encyclopédique et évolutif.*⁷⁹ » De nouvelles éditions de la CDD paraissaient régulièrement, pour la rendre toujours plus proche de la réalité des collections des bibliothèques. Par ailleurs, une version intégrale française et une édition sur CD-Rom étaient attendues. Le fait que la CDD soit la plus utilisée dans les bibliothèques françaises, a également joué en sa faveur. Un autre grand avantage de la classification de Dewey est qu'elle permet à la fois l'indexation, l'analyse documentaire, et la cotation, le rangement des ouvrages. C'est exactement ce que souhaitait Dewey lorsqu'il l'a créée. La plupart des autres classifications, qui pourraient être plus précises pour l'indexation, pour le catalogue, apporte des indices trop longs, impossible à coller au dos du livre. Annie Béthery énumère les dernières qualités de la CDD, par rapport aux autres classifications. Son organisation est adaptée aux connaissances, même plus de cent ans après. Le plan de classement est cohérent et permet d'ajouter de nouvelles notions. Le système de notation est simple à utiliser et à retenir. L'index alphabétique complet, à la fin des tables, ainsi que la version numérique, facilitent l'indexation.

Cependant, « *l'organisation même de la bibliothèque ne permettait pas une utilisation classique de la Dewey.*⁸⁰ » La séparation en départements ne permettait pas de suivre la linéarité de la CDD, parce que les

⁷⁸ EPBF, *Rapport des groupes de travail : groupe « Accès au document »*, 1991, p.42.

⁷⁹ *Id.*

⁸⁰ Bruno Béguet, Catherine Hadjopoulou, « Les collections en libre accès de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 1996.

disciplines regroupées dans un département ont des indices qui ne se suivent pas dans les tables. Le premier département correspond à la philosophie (100), l'histoire (900), et les sciences de l'homme (300). Par ailleurs, un même document peut être rangé dans plusieurs départements. L'utilisateur doit pouvoir le trouver, qu'importe l'angle sous lequel il le cherche. Il a donc fallu adapter la CDD aux collections de la BnF. Pour cela, on a mis en place un comité de pilotage, puis une « cellule cotation », au printemps 1993. Le comité de pilotage était composé de bibliothécaires, mais pas seulement, ce qui surprend Andrzej Durlik, bibliothécaire américain qui a participé à l'adaptation de la CDD pour la BnF. Plus étonnant encore pour lui, le responsable de l'adaptation a été nommé par la BnF et n'a aucune connaissance en CDD.

La cellule cotation était constituée de deux personnes. Son rôle était d'établir des règles de cotation et des listes de cotes valables pour chaque département. Le résultat de leur travail a été retranscrit dans le *Manuel de cotation*. On compte au total dix mille cotes possibles. Les indices sont classés par département, discipline, puis dans l'ordre logique. À côté de l'indice est rappelé sa signification, puis quelques remarques supplémentaires pour aider le catalogueur. Pendant l'été 1994, un coordinateur Dewey était nommé par département. La cote du livre est très souvent différente de l'indexation Dewey, qui est indiquée sur la notice bibliographique. Parce que le catalogue de la BnF sert aux autres bibliothèques françaises pour indexer leurs propres documents, il doit donner la cote Dewey correcte. Mais pour que les usagers puissent retrouver le livre dans les rayons en libre accès, le catalogue doit aussi signaler l'indice qui est sur le livre. Andrzej Durlik s'insurge : « *This practice was in total contradiction to the DDC, as it prescribed the usage of only one classification number, the one that represent the intellectual content of the book in the best possible manner.*⁸¹ » Il explique que cette double indexation apportait des confusions. Dans la rédaction en MARC, qui permet l'échange de données informatique, la cote Dewey est entrée dans la zone 676. On en créa une deuxième, à la BnF, pour pouvoir ajouter l'indice correct sur la notice. Certains catalogueurs se seraient trompés, entre l'indice Dewey et l'indice adapté, ce qui peut se comprendre, mais cela devient difficile à gérer.

Des cotes « hors Dewey » ont été mises en place, afin de faciliter le plan de classement. Par exemple, la psychanalyse dans la CDD a pour indice 150.195. Dans le but de développer les indices liés à la psychanalyse, la base d'indice 159 lui a été administrée. Ainsi 159.6 correspond à la psychanalyse clinique, 159.82 à la comparaison entre psychanalyse et religion, ... La section 159 est vacante dans la CDD. Chaque « cote hors Dewey » est indiquée dans les listes, avec le rappel de l'indice Dewey. Les « cotes hors Dewey » ne représentent que 16% des 10000 cotes listées dans le manuel.

Ce que souhaitent les adaptateurs c'est une lisibilité, autant pour la recherche que pour le rangement. Pour cela, ils veulent éviter trop de dispersion des cotes, garder un maximum de linéarité, suivre l'ordre croissant des nombres. Mais ils ne souhaitent pas non plus retrouver toutes les cotes dans toutes les salles. Il a été décidé, dans le département littérature, de réunir les ouvrages linguistiques et littéraires d'une même langue. La classe 800 (littérature) succède donc à la classe 400 (langages).

Chaque tour de la bibliothèque correspond à un département. Les quatre départements sont Histoire, philosophie, science de l'Homme ; Droit, économie, politique ; Sciences et techniques ; Littérature et art. S'y

⁸¹ Andrzej Durlik, « The bibliothèque nationale de France : my French experience », *Libraries & Culture*, vol.37, n°3, 2002, p.265.

ajoutent le département de l'Audiovisuel, un service de recherches bibliographiques et la Réserve des Livres rares. Il faut une cohérence entre les livres d'un même département. Le premier niveau de cotation correspond donc au département. Dans chaque département les acquéreurs et les indexeurs sont des spécialistes du domaine. La classification Dewey n'arrive dans le classement qu'à un troisième niveau, après le département et la discipline.

1.3. La mise en place de la classification

Andrzej Durlik est assez virulent à propos de la classification des collections en libre accès de la BnF. Il pense qu'elle n'a plus grand-chose à voir avec la CDD. Il écrit même que quelqu'un qui connaît la CDD, ne peut pas comprendre la classification de la BnF. « *Anybody knowing DDC well, either a librarian or an experienced researcher, would not feel comfortable in the new French national library, for knowledge of this in-house classification is limited to just a few staffers at the BNF.*⁸² » Mais qu'en est-il vraiment?

1.3.1. En magasin

Les livres rangés en magasin n'utilisent effectivement pas la classification Dewey. Il existe trois systèmes de classement pour les livres en magasin, selon la date où ils sont arrivés. Les documents acquis avant 1996 sont cotés selon la classification Clément, utilisée à la BN depuis le XVII^e siècle et réformé par Léopold Delisle en 1875. Les lettres de A à D correspondent à la théologie, A étant plus particulièrement attribué aux écritures saintes ; le E et le F représentent le droit, les lettres de G à Q l'histoire, R à V pour les sciences et les arts et X, Y, Z pour la littérature. La cote indique le format, la division à laquelle le livre appartient, et un numéro d'arrivée. Ainsi, la cote 8-G-2400 signifie que ce livre est le deux mille quatre centième ouvrage de la catégorie G (géographie et histoire générale), dans le format in-octavo, soit entre 20 et 25 centimètres.

Quand il a été décidé de déménager les livres, une cotation provisoire a été créée. Elle concerne les documents acquis en 1997 et 1998. De la cotation précédente, seule l'indice alphabétique est changé. La lettre de classement est remplacée par l'identifiant du département de conservation. La cote 4-D1 MON-250 indique la deux-cent-cinquantième monographie du département 1 (histoire, philosophie et science de l'Homme), dans les formats in-quarto, soit entre 25 et 32 centimètres. Enfin, les livres arrivés depuis que la bibliothèque est ouverte, en 1998, sont cotés plus simplement. Les cotes indiquent l'année et l'ordre d'arrivée du document. 2015-100 est le centième livre de 2015. Tant de systèmes différents peuvent étonner, mais les collections en magasin n'entrent pas dans notre sujet.

1.3.2. Les libertés

Un document est indexé par le département qui l'acquiert. Ainsi un même document peut être indexé différemment dans différentes salles. Ainsi, un exemplaire du *Dictionnaire historique de l'Islam* se trouve dans les salles E et X, où sont rangés les ouvrages généraux par disciplines, respectivement au haut et au rez-de-jardin. À ces deux endroits le livre a pour indice 297, ce qui correspond à l'indice Dewey de l'Islam. Mais on

⁸² *Ibid.*, p.263.

trouve un troisième exemplaire dans la salle D : Généralités du département droit, économie, politique. Son indice est alors 030.7, ce qui correspondrait à une encyclopédie générale. Par conséquent, bien que l'indice ne traduise pas réellement le sujet du document, il permet de le retrouver, puisque tous les livres de la salle sont cotés dans la classe 0. Finalement, selon le point de vue porté sur le document, l'indice change. C'est pourquoi un livre sur la communication par l'action est indexé différemment selon les départements et les salles. Malgré ce que pense Andrzej Durlík, l'adaptation de l'indice au département donne plus de chance au lecteur de chercher au bon endroit. Il existe plusieurs moyens d'accéder au document. Le *dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* a un exemplaire dans chaque département. Peu importe où voudra le chercher l'utilisateur, il le trouvera. Par ailleurs, les indexeurs gardent une certaine logique dans chaque département. En effet, tous les livres rangés en histoire ont un indice qui commence par 9, même si l'histoire n'est pas le sujet principal. La cote est ainsi constituée : 9 pour l'histoire, suivi de l'indice du pays, séparés par une barre oblique (/) de l'indice correspondant au sujet principal. Par exemple, *L'industrie dans la Grèce ancienne* est indexée 938/330. 38 étant l'indice de la Grèce antique et 330 celui de l'économie. L'indice Dewey authentique aurait été 330.938. Comme quoi, on n'en est pas loin. Une autre liberté prise par la BnF par rapport à la CDD, pour classer ses collections en libre accès, est le système de classement en corpus.

1.3.3. Les corpus d'auteur

Cinq cents philosophes, trois mille écrivains en langue française, cinquante anthropologues et ethnologues, quatre-vingts sociologues, soixante-dix psychologues et psychanalystes ont droit à un corpus dans les étagères de la BnF. Un corpus d'auteur consiste à regrouper les œuvres d'un auteur, avec tous les travaux qui lui sont liés, tels que des traductions et des études critiques. La charte documentaire de la BnF explique le principe : « *sont rassemblés, pour une liste d'auteurs préalablement établie et qui ont marqué la pensée dans leur domaine, leur œuvre et les principaux commentaires de leur œuvre. Ce choix, qui correspond à une forte demande des chercheurs, corrige l'un des inconvénients de la classification Dewey, l'éclatement systématique au sujet.*⁸³ » Les bibliothécaires ont donc constitué, dans chaque discipline, une liste d'auteurs jugés importants pour leur travail écrit. Ceux-ci peuvent être écrivains, philosophes, scientifiques. Le système de corpus était déjà utilisé à la Bibliothèque publique d'information, lors de la création de la nouvelle bibliothèque nationale. Il est un peu plus développé à la BnF, parce que pensé dès le début de la mise en place des classements.

Des caractéristiques font que les corpus sont plus adaptés à certaines disciplines qu'à d'autres. Une discipline, pour fonctionner avec un système de corpus, doit donner plus d'importance aux œuvres et aux auteurs qu'aux thèmes qu'on y retrouve. Par conséquent, l'ordre alphabétique lui est plus pratique qu'un classement systématique. C'est le cas de la littérature et de la philosophie. Ce sont les auteurs qui sont les plus importants. Chacun peut évoquer plusieurs thèmes, avec une même idée, malgré tout. Il est donc plus logique de rassembler leurs œuvres, avec les études critiques, ou les documents concernant les auteurs. En revanche en histoire, géographie, droit, sciences et techniques, les thèmes sont plus importants que les auteurs. D'ailleurs, ces derniers sont souvent spécialistes d'un thème. De plus les chercheurs voudront trouver tous les

⁸³ Bruno Béguet, « Des corpus dans un plan de classement : l'expérience de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, t.45, n°3, 2000, p.91.

documents sur une période historique, ou sur une technique, ensemble. C'est pourquoi, à ces disciplines, la CDD correspond mieux que le système de corpus.

Dans les collections du haut-de-jardin, les corpus sont utilisés surtout en littérature « *ce qui reflète une politique documentaire qui donne une très large place aux œuvres littéraires*⁸⁴ ». Au rez-de-jardin, on retrouve des corpus dans davantage de disciplines, ce qui montre le « *caractère historique des fonds, par le biais des œuvres fondatrices de chaque discipline*⁸⁵ ». Un premier graphique, dans l'article de Bruno Béguet, montre la part des corpus dans plusieurs disciplines (voir annexe 10 : les corpus d'auteur à la BnF). On peut donc observer, comme on l'a déjà dit, qu'ils sont surtout utilisés en littérature, de toutes langues, ainsi qu'en philosophie et psychologie, mais beaucoup moins en art, musique, cinéma, religion, sociologie et anthropologie. En ce qui concerne l'art, Bruno Béguet explique qu'il est parfois difficile de distinguer œuvre et étude critique. Lorsque qu'un artiste publie un catalogue d'œuvres d'un autre artiste, en les commentant, le travail du premier n'est-il pas une œuvre ? Cela fait débat. Pour la religion, peut se poser le problème de l'auteur des textes principaux. Un deuxième graphique nous montre la part entre œuvres et études critiques dans les corpus, selon les disciplines. Dans chaque discipline concernée, au moins 60% des documents sont des œuvres. La grande part occupée par les œuvres est notamment réelle pour la littérature contemporaine, qui n'a pas encore beaucoup d'étude critique à son actif. La cotation par système de corpus s'éloigne quelque peu de l'indexation Dewey (voir annexe 10 : les corpus d'auteur à la BnF). En littérature, par exemple, chaque auteur est représenté par un code indiquant sa nationalité et son époque, suivi des quatre premières lettres de son nom. Un autre chiffre annonce si le document est une œuvre complète, choisie, particulière, ou une étude critique. Dans ce dernier cas, on ajoute les deux premières lettres de l'auteur de l'étude. Aux autres, on donne en plus la première lettre de l'œuvre, pour la distinguer des autres. Dans les autres disciplines, on retrouve des indices Dewey, qui indiquent également l'époque et la nationalité de l'auteur, toujours suivie du chiffre indiquant la nature du document, par rapport à l'auteur du corpus. Le chiffre 1 indique des œuvres complètes, 2 des œuvres choisies, 4 des œuvres particulières, et 5 une étude critique.

2. Et maintenant

2.1. L'avis des utilisateurs

2.1.1. L'association des lecteurs et usagers de la Bibliothèque nationale de France (AluBnF)

Le conseil d'administration de la BnF se réunit trois fois par an, sous la conduite du président, Bruno Racine depuis 2007. Les dix-neuf membres du conseil d'administration sont des représentants de tutelles, du personnel et des lecteurs, ainsi que des personnes extérieures. Ensemble, ils discutent de l'orientation, du budget, de l'organisation des services et de tout ce qui peut être amélioré à la BnF. Parmi les dix-neuf participants aux conseils, deux représentent les lecteurs. Il y en a un pour chaque étage, le collège recherche et le haut-de-jardin. Ils sont élus tous les trois ans. Leur rôle est d'assurer la communication entre les lecteurs et la direction de la BnF. Ils peuvent évoquer aussi bien des problèmes de fond, tels que la politique documentaire

⁸⁴ *Ibid.*, p.94.

⁸⁵ *Id.*

ou l'accréditation, que des questions liées au confort des usagers. Tous les deux mois est publiée une *Lettre aux lecteurs*, dans laquelle en plus de l'actualité de la BnF, les représentants des lecteurs peuvent communiquer avec les usagers.

En 2013, suite à des demandes répétées par les représentants des lecteurs, est mise en place, ALUBnF, l'association des lecteurs et usagers de la Bibliothèque nationale de France. Elle ne concerne pas seulement le public du site François-Mitterrand, mais également celui des bibliothèques Richelieu, de l'Opéra, de l'Arsenal, ou encore de Gallica. Ses préoccupations sont la qualité de l'accès aux collections et aux services de la BnF, et la communication entre personnel et public des différentes bibliothèques. Son souhait est que les lecteurs deviennent des acteurs de la politique de la BnF, plus que des bénéficiaires. La première assemblée générale et la constitution du bureau eut lieu en février 2014. Ainsi les lecteurs peuvent rencontrer un représentant de l'association, une fois par semaine, à une table de permanence, dans le hall Est de la BnF. Les membres peuvent également se tenir au courant de l'actualité de la BnF et de l'association, via facebook et twitter⁸⁶. Depuis le 27 avril 2015, l'ALUBnF a son propre logo (ci-contre).

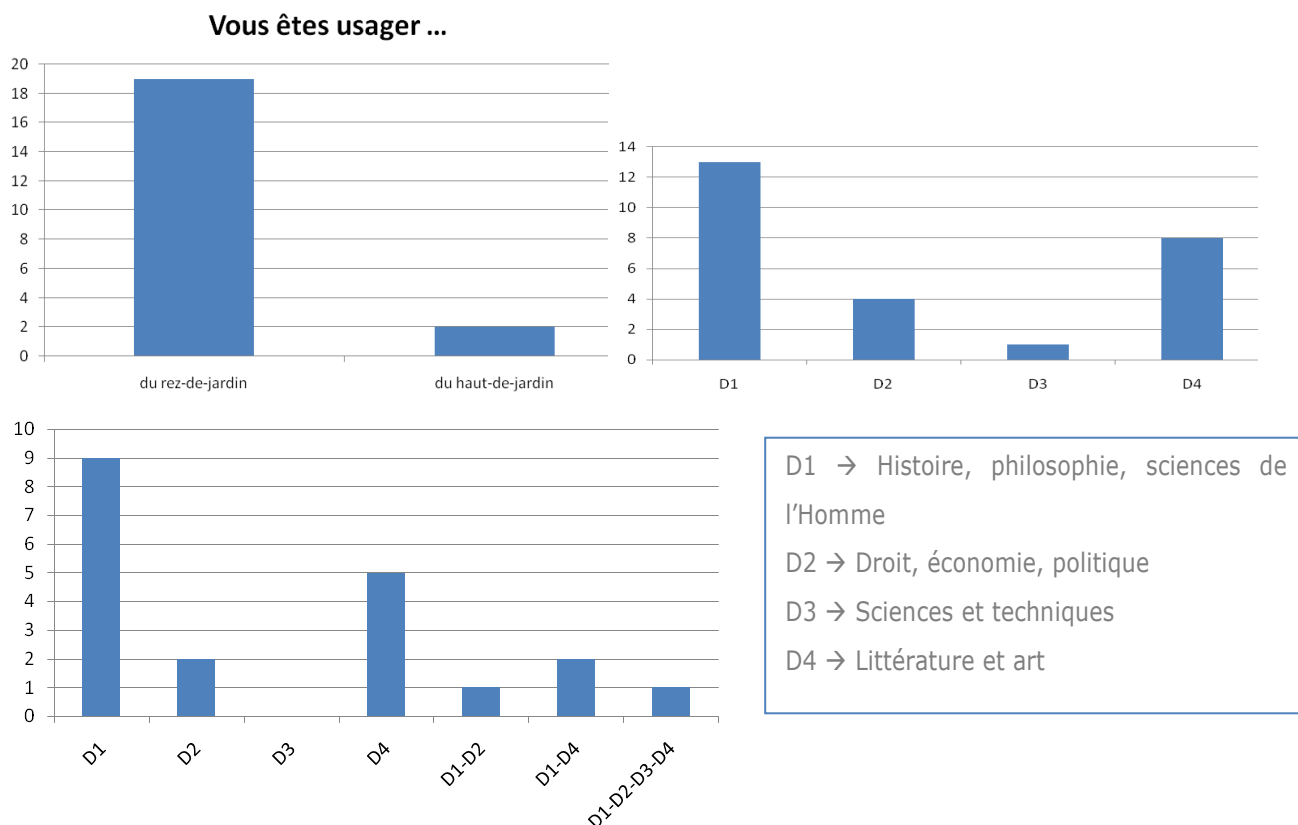


2.1.2. Résultats de l'enquête

Pour avoir un avis général des utilisateurs de la BnF, par rapport à sa classification, j'ai envoyé un questionnaire à l'AluBnF (voir annexe 11 : la classification de la BnF selon ses usagers). Il a été diffusé à ses adhérents, par mail et réseaux sociaux. Je voulais découvrir, grâce à ce questionnaire, si le classement et la classification utilisée à la BnF était bien comprise par ses usagers, s'ils la trouvaient pratique, ou si finalement ils préféreraient le classement d'autres bibliothèques. Les premières questions visaient à cerner le profil du répondant. Quel étage et quel département fréquente-t-il ? S'intéresse-t-il au classement des ouvrages ? Connaît-il la CDD ? Pour préciser ce profil, je me suis intéressée à ses méthodes de recherche. Utilise-t-il le catalogue ? Dans ce cas retrouve-t-il aisément les documents dont il a pris les références ? Dans le cas contraire, comment cherche-t-il les documents dont il a besoin ? Ensuite, le répondant arrive au point le plus important du questionnaire. Trouve-t-il pratique le classement des collections en libre accès de la BnF ? Comprend-il les cotes ? Pour vérifier sa compréhension, un tableau lui était proposé, avec les différents éléments de la cote d'un livre de Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française de l'origine à nos jours*. Est-il capable d'expliquer chacun de ces éléments ? Le premier correspond à l'indice Dewey (447.009 944), le deuxième aux premières lettres de l'auteur, le dernier à la première lettre du titre, *h*. Les dernières questions concernent d'autres bibliothèques que pourrait fréquenter le répondant. Quelles sont ces bibliothèques ? Quelle classification y est utilisée ? Et surtout, trouve-t-il plus pratique le classement d'autres bibliothèques, par rapport à celui de la BnF ? Enfin, les répondants pouvaient laisser une dernière remarque sur le classement et la classification. Vingt usagers de la bibliothèque François-Mitterrand ont répondu aux quinze questions du questionnaire. Les bibliothécaires de la BnF ont-ils fait le bon choix en indexant les collections en libre accès avec une CDD arrangée ? Les réponses des usagers nous le montreront.

⁸⁶ Page facebook d'AluBnF : < <https://fr-fr.facebook.com/alubnf>> et compte twitter : < <https://twitter.com/ALUBnF>>.

a) Le profil des répondants



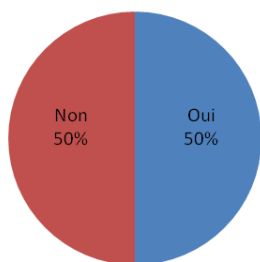
Dix-neuf personnes sont usagers du rez-de-jardin, deux du haut-de-jardin. Pour accéder au rez-de-jardin, il faut une accréditation, délivrée suite à un entretien. Le détail des recherches est demandé, ainsi que la durée prévue pour l'étude à la BnF. L'accréditation n'est pas inaltérable, elle est valable trois, quinze jours, ou une année. Celle-ci est toutefois renouvelable. 31% des utilisateurs du rez-de-jardin le sont depuis plus de onze ans⁸⁷. Les étudiants peuvent être acceptés au rez-de-jardin, à condition qu'un professeur leur ait signé une attestation. D'après les chiffres donnés par la BnF, les répondants sont donc, à 95%, des étudiants, surtout en doctorat, des professeurs de l'enseignement supérieur, et des chercheurs⁸⁸. Les répondants du questionnaire ont donc l'habitude des recherches en bibliothèques.

Le département 1, histoire, philosophie et sciences de l'Homme est le plus fréquenté par les répondants. Le deuxième, au palmarès de la fréquentation, est le département 4, littérature et art. Moitié moins des répondants sont usagers du département 2, droit, économie et politique. Le département 3, sciences et techniques, n'est fréquenté que par une seule personne, qui va également dans les trois autres départements. Les départements 1 et 4 sont effectivement les plus fréquentés, selon les statistiques de la BnF. L'échantillon est donc assez représentatif de la réalité. En revanche, le nombre de visites au haut-de-jardin est bien supérieur à celui du rez-de-jardin, ce qui n'est pas répercuté ici.

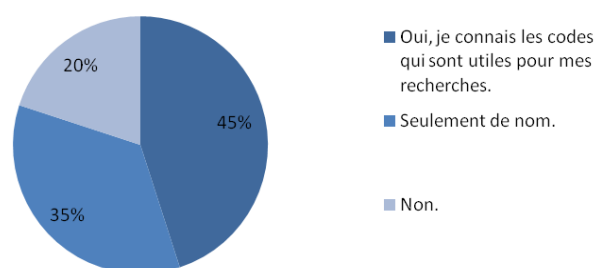
⁸⁷ Observatoire des publics présents à la BnF. Résultats disponible en ligne. < http://www.bnf.fr/documents/observatoire_2013_lecteurs.pdf>.

⁸⁸ 50% des usagers du rez-de-jardin sont des lycéens et étudiants, 19,8% ont des enseignants du secondaire et 7,3% sont des chercheurs, selon les statistiques de la BnF.

Vous intéressez-vous au classement des documents ?



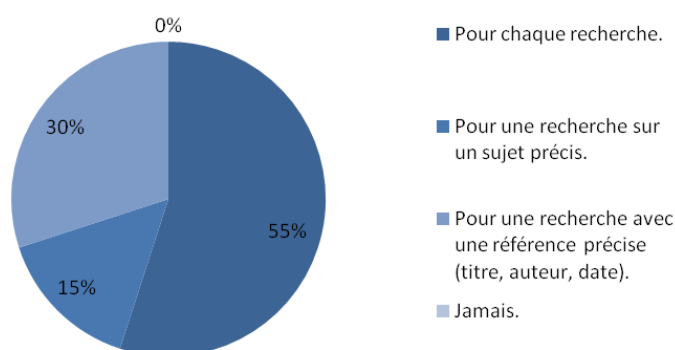
Connaissez-vous la Classification Décimale de Dewey ?



À la question « Vous intéressez-vous au classement des documents ? », exactement la moitié des répondants a approuvé. Ceci montre un intérêt très mitigé pour le rangement, malgré le nombre de chercheurs parmi les répondants. Ce détail est en revanche assez en corrélation avec le deuxième graphique. 45% des personnes connaissent les indices Dewey qui sont utiles à leurs recherches. On retrouve là, l'intérêt d'utiliser une même classification dans un grand nombre de bibliothèques. Les chercheurs peuvent ainsi rapidement se repérer dans le fonds. On peut en revanche se souvenir de la remarque d'Andrzej Durlik à propos des libertés prises par rapport à la classification originale. Il pensait que quelqu'un qui connaissait la CDD ne pourrait pas comprendre la classification de la BnF. Les 20% qui ont répondu ne pas connaître la CDD peuvent surprendre. Cependant, rien ne les empêche d'utiliser et comprendre une classification décimale, sans savoir qu'elle porte le nom de Dewey. L'un d'entre eux affirme d'ailleurs plus tard que, s'il n'utilise pas le catalogue, il regarde les cotes. Ce qui signifie une certaine compréhension de celles-ci. Un deuxième identifie correctement l'indice 944 de la cote proposée, comme appartenant à la classe histoire. On trouve ici une démonstration que la classification de Dewey est plus connue que le nom de son créateur. C'est une preuve de sa large utilisation et de la bonne idée de la BnF.

b) Les méthodes de recherche

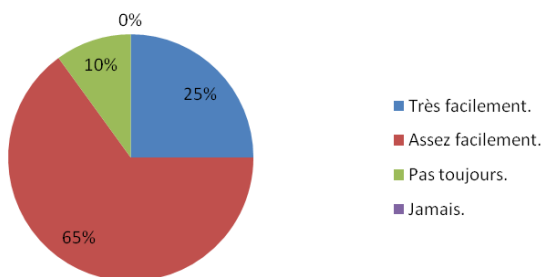
Utilisez-vous le catalogue de la bibliothèque ?



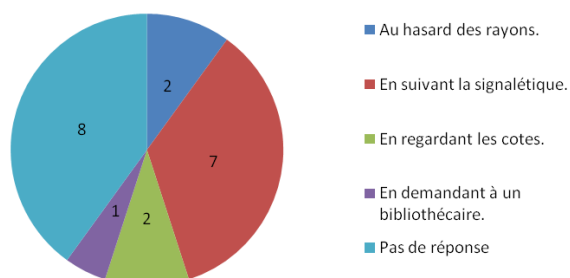
Tout le monde utilise le catalogue, la majorité pour chaque recherche. 30% le consultent lorsqu'ils ont une référence précise. Leur but est donc de vérifier si le document dont ils ont besoin est disponible, en rayon, en magasin. La consultation du catalogue permet surtout de savoir où se trouve le livre. La cote est l'adresse du livre. Même si la notice précise la salle, une fois dans celle-ci, il est nécessaire de connaître la cote du livre, si l'on ne veut pas faire le tour de la salle. Le fait que tout le monde utilise le catalogue signale que personne n'est

effrayé de lire la cote, la retenir et la retrouver dans les étagères. Mais la retrouvent-ils à toujours aisément ? Dans le cas contraire, que font-ils ?

Retrouvez-vous les documents, après consultation du catalogue ?



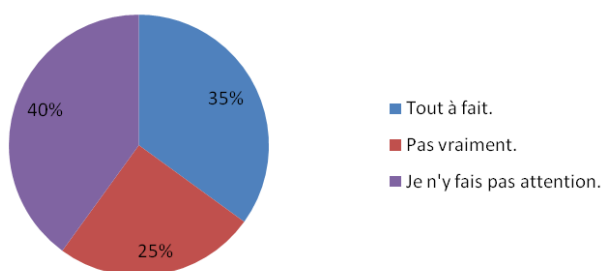
Si vous n'utilisez pas le catalogue, comment cherchez-vous les documents ?



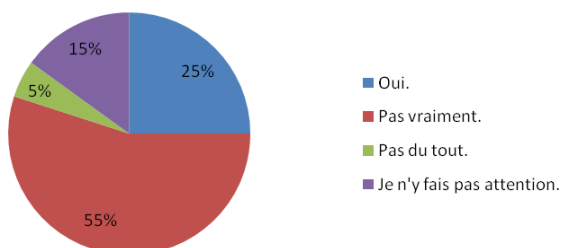
Deux personnes seulement avouent ne pas toujours retrouver le document dont elles viennent de consulter la notice catalographique. Cependant seulement un quart des répondants ne montre aucune difficulté dans les rayons. Une grande majorité marque quand même un doute. Ils retrouvent le livre, mais peuvent passer un certain temps à chercher. D'ailleurs, 7 personnes ont dit se servir de la signalétique pour retrouver leurs documents. On peut se souvenir que les bibliothécaires conseillent d'accompagner leur classification systématique d'une bonne signalétique. Celle-ci doit permettre à la fois de retrouver un indice et un thème. La signalétique de la bibliothèque François-Mitterrand semble donc assez efficace pour se laisser suivre par les usagers, qui ne consultent pas obligatoirement le catalogue. Seulement une personne demande de l'aide aux bibliothécaires. Étant donné que cette même personne trouve très facilement ses documents après consultation du catalogue, on peut supposer que les bibliothécaires ne sont pas souvent dérangés pour rechercher un livre.

c) L'avis des usagers sur la classification

Trouvez-vous pratique le classement utilisé à la BnF ?



Comprenez-vous les cotes indiquées sur les ouvrages ?



Seulement un quart des enquêtés pense bien comprendre les cotes et une seule personne avoue ne rien y entendre. Le fait que 40% disent ne pas faire attention au classement revient au graphique « vous intéressez-vous au classement des documents ? », qui montrait que la moitié ne s'y attardait pas. Ils sont moins nombreux à dire ne pas faire attention à son côté pratique. Heureusement, pour la BnF, la majorité des personnes qui s'y intéressent, trouve le classement tout à fait pratique. Cependant, 55% ne comprennent pas vraiment les cotes des ouvrages. Seulement une personne reconnaît ne rien comprendre aux cotes. Ces résultats confirment que le travail sur les indices a été bien effectué.

Pouvez-vous expliquer les différents éléments de cette cote ?					
Cote	Réponse attendue	Réponses correctes	Ne sait pas	Autres réponses	
447.009 944	Indice Dewey pour l'histoire de la langue française	3	4	C'est un indice Dewey	2
				C'est une cote	4
BRUN	Premières lettres du nom de l'auteur	14	1	Ø	
h	Première lettre du titre	7	2	8 ^{ème} volume	3
				Histoire	2

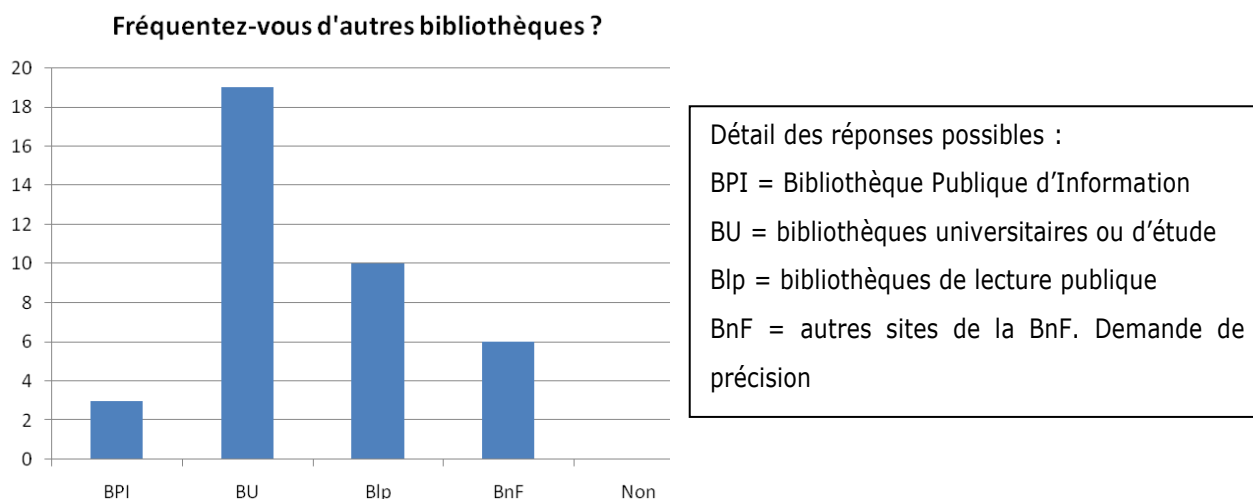
Tableau 1 La compréhension de la cote de la BnF

La question « Pouvez-vous expliquer les différents éléments d'une cote ? » était accompagné, pour l'exemple, d'une référence bibliographique : Brunot, Ferdinand. *Histoire de la langue française de l'origine à nos jours*. Paris : A. Colin ; 1966-1976. Les éléments à déterminer concernaient l'indice Dewey, les premières lettres du nom de l'auteur et celle du titre, comme le montre le tableau 1. On s'aperçoit qu'une seule personne n'a pas su identifier les premières lettres de Brunot. La lettre h restait mystérieuse pour plus de monde. L'un d'eux avoue même s'être déjà demandé ce qu'elle signifiait. Cette lettre en fin de cote partage les avis, puisque 2 personnes pensent à h comme histoire et 3 autres à h comme huitième livre de la catégorie.

Enfin, l'indice est rarement reconnu. 2 personnes identifient un indice Dewey, sans plus d'explication. L'une d'entre elles précise tout de même « cotation dérivée Dewey », preuve qu'elle connaît le système de classification de la BnF. Pour 4 personnes, c'est une cote, ce qui en soit est incorrect, puisque la cote est l'ensemble des informations collées au dos du livre. 2 personnes, qui sont comptées dans les réponses correctes du tableau, ont identifié 944 comme indice de l'histoire de France. La troisième est finalement la plus juste. Cette personne avait écrit : « 447 : histoire du français ». C'est un usager du département 4, littérature et art, qui dit connaître les indices qui sont utiles à ses recherches, ce qui est effectivement le cas, apparemment. Il a également été repéré par une autre personne que le 447 correspond à l'étagère. En revanche, 4 personnes reconnaissent ne pas savoir ce que signifient ces chiffres, cette « numérotation absconse ».

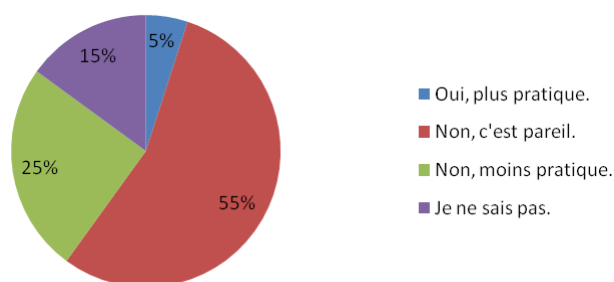
Il ressort donc de cette question, que non seulement l'indice n'est pas compris par la plupart des usagers, mais une grande partie de la cote reste mystérieuse. Serait-ce à cause d'un choix trop compliqué, ou d'une mauvaise communication en terme d'explication ? Ceci dit, la cote est expliquée sur le site de la BnF, pour qui veut chercher.

d) Comparaison avec d'autres bibliothèques



Les bibliothèques les plus fréquentées par le usagers du site de Tolbiac sont des bibliothèques universitaires ou d'étude. Une seule personne n'est pas concernée, c'est d'ailleurs la même personne qui n'utilise pas le rez-de-jardin. On l'a vu, les BU utilisent de plus en plus la CDD. Toutes les personnes qui disent trouver la CDD dans une autre bibliothèque, ne la trouvent pas plus pratique que la classification adaptée de la BnF. Les bibliothécaires du groupe de travail « Accès au document », en 1991, auraient donc bien fait leur travail d'adaptation, malgré ce que pensait Andrzej Durlik.

Trouvez-vous sa classification plus pratique que celle de la BnF ?



Les autres bibliothèques de la BnF que l'on retrouve sont celles de Richelieu et de l'Arsenal. Les collections de ces bibliothèques ne sont pas en libre accès, les usagers peuvent donc difficilement juger leur classification. Le département des Cartes et plans de Richelieu est classé dans un ordre de classement qui lui est propre. La bibliothèque de l'Arsenal utilisait la classification des libraires de Brunet, jusqu'à ce qu'elle change pour une classification particulière, qui indique le format, puis la catégorie par des lettres. C'est un système de magasin. Là encore, les usagers trouvent ces classifications aussi, voire plus pratique, que celle du site François-Mitterrand.

Une seule personne trouve la classification des autres bibliothèques qu'elle fréquente plus pratique que celle de la BnF. Malheureusement, cette personne ne précise pas quelles bibliothèques elle utilise. Elle répond par ailleurs que ces bibliothèques utiliseraient une classification « maison ». Ceci semble étrange et est invérifiable.

e) Conclusion

L'enquête montre que les bibliothécaires ont fait de bons choix, lors de la mise en place de la classification des collections en libre accès de la BnF. Contrairement à ce que craignait Andrzej Durlik, les chercheurs, qui ont l'habitude de la CDD dans d'autres bibliothèques, ne semblent pas particulièrement perturbés par les livres

adaptations. Même si tous les usagers ne comprennent pas complètement les cotes des documents, ils retrouvent tous ce dont ils ont besoin dans les rayons, avec ou sans avoir consulté le catalogue. Ceci prouve également un bon classement et une bonne signalétique. De plus, une majorité des usagers ne voit pas de réelles différences entre la classification de la BnF et celle des autres bibliothèques. Les usagers semblent donc satisfaits de l'accès aux collections du site François-Mitterrand.

Un reproche peut être fait, c'est un manque d'explications. En effet, la majorité des utilisateurs ne savent pas à quoi correspondent les différents éléments de la cote. Pour un dernier exemple, un répondant regrette que « *la distinction à faire entre un point (.) et une barre oblique (/) à l'intérieur des cotes [ne soit] nulle part expliquée* ». L'adaptation de la CDD pour créer des systèmes de corpus est une bonne idée, qui aide les chercheurs dans leur travail. Si ceux-ci n'en comprennent pas le fonctionnement, ne perd-il pas son sens ? Le fait que la moitié des gens ne s'intéressent pas à au classement des documents peut également être une alerte. Ne faudrait-il pas plus concerner les gens ? Les intéresser au travail des bibliothécaires, leur faire comprendre l'importance du classement ? Ce serait, je pense un moyen supplémentaire d'aider étudiants et chercheurs à se repérer plus facilement dans les rayons, et peut-être à s'adapter rapidement à d'autres classements.

2.2. Le travail de suivi des bibliothécaires

Aujourd'hui encore les bibliothécaires de la BnF veillent à ce que l'indexation des collections soit la mieux adaptée possible à ce que souhaitent les usagers, ainsi qu'à la bibliothèque. Chacun des quatre départements a son propre *Manuel de cotation*. Depuis 1993, celui-ci a été complété, certains indices ont été ajoutés, d'autres ont été supprimés. La notion de négationnisme est récemment venue augmenter le *Manuel* du département de philosophie, histoire et sciences de l'Homme. Une révision de l'indexation des documents sur l'ethnologie est en préparation, mais n'est pas encore effective, donc pas visible par les usagers. Malgré les ajouts et suppressions, aucune règle de base n'a été modifiée, depuis sa mise en place.

Les éditions de la CDD qui paraissent régulièrement sont consultées par les bibliothécaires de la BnF, autant pour le dépôt légal, que pour les collections en libre accès. Ils s'appuient actuellement sur la 22^e édition en langue française de la CDD. Ils ont par ailleurs participé à la traduction de la 23^e édition en langue anglaise, qui n'est pas encore publiée.

Suite à l'enquête menée auprès des usagers sur la classification de la BnF, les bibliothécaires ont pu se rendre compte de la mauvaise compréhension de certaines règles de cotation. Un tutoriel en ligne sur le fonctionnement de la bibliothèque est en préparation et une explication de l'indexation et des différents systèmes de cotes pourraient s'y ajouter.

Finalement, une responsable de l'indexation du département de philosophie, histoire et sciences de l'Homme est d'accord pour dire que la classification utilisée à la BnF lui est propre. On ne peut pas dire correctement que les collections de la BnF sont classées avec la CDD. En revanche, la classification de la BnF est fortement inspirée de la classification de Dewey.

Conclusion

Paule Salvan écrivait pour ses étudiants, en 1954, que la classification décimale de Dewey était « *le système le plus discuté. Dewey et sa classification ont fait l'objet des jugements les moins mesurés.*⁸⁹ » Il est exact que si certains bibliothécaires y ont vu une solution aux problèmes d'indexation et de catalogage, d'autres n'ont jamais trouvé ce système satisfaisant. Paul Otlet a été très enthousiasmé par l'usage des décimales, qui permettraient un partage universel des connaissances. Henry Bliss trouvait que la décimalité limitait à dix divisions et, trop linéaire, empêchait la transversalité. On a rapidement reproché à la CDD d'être trop occidentale, voire trop américaine. Annie Béthery la défend en rappelant que toute classification a forcément une part de subjectivité et qu'il est toujours possible de l'adapter à son fonds. En créant sa classification, Melvil Dewey souhaitait faciliter la tâche de ses collègues et améliorer l'accès à l'information pour les usagers. Il a donc fait en sorte qu'elle soit pratique pour l'indexation et le rangement, qu'elle soit facilement compréhensible par des lecteurs de tous niveaux, avec des indices aisément mémorisables pour qu'ils retrouvent leurs livres dans les étagères. Mais il reconnaît lui-même dans la présentation de sa première édition, qu'il a pu faire des oublis et que la classification n'est sans doute pas parfaite. « *The impossibility of making a satisfactory classification of all knowledge as preserved in books has been appreciated from the first, and nothing of the kind attempted.*⁹⁰ »

Malgré toutes ses imperfections, la CDD a progressé en France et on la retrouve aujourd'hui dans presque toutes les bibliothèques françaises, au détail près qu'elle est très souvent adaptée aux collections. Paul Otlet, en premier se l'appropriait. Dans le but de la rendre plus précise pour indexer de nombreux documents scientifiques très pointus, il ajouta à la CDD des signes de ponctuation. Il créa ainsi la classification décimale universelle. Quand les bibliothécaires du CARD ouvrent des bibliothèques en France, elles utilisent les mêmes méthodes que dans leurs propres bibliothèques aux États-Unis. Les règles de la CDD sont alors fidèlement suivies, sans entrave, ni détournement. Après le passage du CARD, les bibliothécaires et les bibliothèques sont de plus en plus nombreux, et la CDD est partout. Pour aider les bibliothécaires, plus ou moins formés, des outils apparaissent. La première traduction en langue française de Germaine Guillien permet aux non anglophones d'accéder à des tables plus développées et plus récentes que celles proposées dans les manuels de Georges Borgeaud, Charles-Henri Bach et Yvonne Odon. La traduction permettra également à Annie Béthery de proposer des *Tables abrégées* en français, pour les étudiants, puis pour les petites bibliothèques qui n'ont pas besoin des tables détaillées pour indexer leurs collections. Enfin, la version intégrale en langue française l'adapte davantage encore aux besoins des collections de bibliothèques françaises.

Cependant, on cherche à simplifier cette classification. Rien ne sert d'avoir des indices trop longs, qui risqueraient, au contraire, d'embrouiller un usager novice. De la même manière que l'on simplifie la classification de Dewey pour la rendre accessible au plus grand nombre, la CDU semble rapidement trop compliquée à utiliser, autant pour les bibliothécaires que pour les usagers. On conseille alors aux bibliothèques universitaires de classer leurs collections encyclopédiques selon la CDD. Dans cette société tournée vers l'accès

⁸⁹ Paule Salvan, *op. cit.*, p.24.

⁹⁰ Melvil Dewey, *op. cit.*, p.2.

facile à la culture, apparaît également un égard particulier pour les enfants. Pour eux, on simplifie encore la CDD. Les indices sont limités un peu plus que pour les adultes. Des couleurs sont associées aux disciplines choisies par Dewey. Elles sont mises en forme de marguerite, puis de toucan, pour les rendre plus ludiques. Enfin, on adapte les titres des divisions au langage des plus-petits.

L'informatisation des bibliothèques, va dans un premier temps être un nouveau tremplin pour la CDD. Celle-ci est un moyen efficace de chercher dans les catalogues qu'il faut interroger dans un langage particulier. L'indice Dewey correspond précisément à un sujet et évite l'usage de synonymes. Mais, encore une fois dans le but de simplifier l'accès à la culture, on peut maintenant interroger les catalogues de bibliothèque en langage naturel. Nul besoin alors de connaître les indices Dewey. De moins en moins de catalogues proposent d'ailleurs la recherche par indice. Par ailleurs, depuis vingt ans déjà, des bibliothécaires s'inquiètent de la non adéquation entre les disciplines proposées par les tables Dewey et les sujets que cherchent réellement les usagers. Ils défendent alors un système de classement par centres d'intérêt. Les professionnels réfléchissent à comment améliorer leurs classements, pour qu'ils soient toujours plus adaptés aux usagers et à leurs désirs.

En 1990, la CDD est déjà utilisée dans la plupart des bibliothèques de lecture publique, dans les centres de documentation des collèges, lycées et écoles primaires et de plus en plus de bibliothèques universitaires la préfèrent à la CDU, ou la LCC. Les lecteurs et usagers des bibliothèques françaises connaissent alors le fonctionnement de cette classification. C'est donc assez naturellement qu'elle est choisie pour classer les collections en libre accès de la BnF, qui seront ouvertes au grand public, selon les désirs du président de la République. Mais, pour qu'elle soit adaptée au mieux aux collections et à l'architecture particulières de la nouvelle bibliothèque, le groupe de travail « accès au document » retravaille la CDD. Une classification propre à la BnF est finalement créée, inspirée de la CDD. Si certains professionnels, défenseurs de la classification de Dewey, s'inquiétaient de la compréhension des usagers, qui étaient habitués à une CDD plus orthodoxe, ces derniers ont pu nous rassurer. En effet les lecteurs et usagers de la BnF, même sans s'intéresser spécialement au classement des documents, même sans connaître le nom de Dewey, même sans pouvoir tout à fait identifier les différents éléments de la cote, se retrouvent très bien dans les rayons en libre accès. Ils sont en majorité satisfaits de ce qu'on leur propose. Par ailleurs, les bibliothécaires réfléchissent à un moyen d'expliquer le système de cotation à leurs usagers, afin de les intéresser davantage à leur travail. Car encore aujourd'hui, les bibliothécaires de la BnF cherchent à améliorer leur classification, tout en surveillant les évolutions de la CDD, pour toujours s'en inspirer et en retirer le meilleur.

C'est la persévérance de certains bibliothécaires, qui voulaient transformer le fonctionnement des bibliothèques françaises, puis le travail effectué par leurs successeurs qui ont fait de la CDD, la classification la plus utilisée en France. Ils ont prouvé qu'elle était pratique, facile à utiliser, et assez précise pour la plupart des collections. Aujourd'hui, dans la même lignée, des bibliothécaires souhaitent ne plus utiliser la CDD. Si une classification en langage naturel nous semble actuellement impossible à mettre en place et trop peu pratique, peut-être dans un siècle aura-t-elle remplacé la CDD dans nos bibliothèques.

Annexes

Annexe 1 : les cent divisions de la CDD, publiées en 1876

Les cent divisions, 1876

0 (Pas de titre)	500 Natural science
20 Book rarities	520 Astronomy
30 General cyclopedias	530 Physics
40 Polygraphy	540 Chemistry
50 General periodicals	550 Geology
60 General societies	560 Paleontology
	570 Biology
<i>Les divisions 70, 80, 90 sont vacantes</i>	580 Botany
	590 Zoology
100 Philosophy	600 Useful Arts
110 Metaphysics	610 Medicine
120 (<i>Vacant</i>)	620 Engineering
130 Anthropology	630 Agriculture
140 Schools of psychology	640 Domestic economy
150 Mental faculties	650 Communication and commerce
160 Logic	660 Chemical technology
170 Ethics	670 Manufactures
180 Ancient philosophies	680 Mechanics trades
190 Modern philosophies	690 Building
200 Theology	700 Fine Arts
210 Natural Theology	710 Landscape Gardening
220 Bible	720 Architecture
230 Doctrinal Theology	730 Sculpture
240 Practical and devotional	740 Drawing and design
250 Homiletical and Pastoral	750 Painting
260 Institutions and missions	760 Engraving
270 Ecclesiastical history	770 Photography
280 Christian sects	780 Music
290 Non-Christian religions	790 Amusements
300 Sociology	800 Literature
310 Statistics	810 Treatises and collections
320 Political science	820 English
330 Political economy	830 German
340 Law	840 French
350 Administration	850 Italian
360 Associations and institutions	860 Spanish
370 Education	870 Latin
380 Commerce and communication	880 Greek
390 Customs and costumes	890 Other languages
400 Philology	900 History
410 Comparative	910 Geography and description
420 English	920 Biography
430 German	930 Ancient history
440 French	940 Europe
450 Italian	950 Asia
460 Spanish	960 Africa
470 Latin	970 North America
480 Greek	980 South America
490 Other languages	990 Oceania and Polar regions

Annexe 2 : la *Mondothèque* de Paul Otlet



Figure 4 Dessin de la Mondothèque par Paul Otlet

http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mondoth%C3%A8que_02.jpg.



Figure 3 Mondothèque reconstituée lors de l'exposition « Renaissance 2.0 » au Mundaneum

<http://expositions.mundaneum.org/fr/exposition-rennaissance-20-en-images>.

Annexe 3 : La ponctuation de la CDU

+	Signe d'addition	Indexer plusieurs sujets d'un livre qui ne sont pas ensemble dans les tables
---	------------------	--

Un livre sur la porcelaine (738.2), puis de l'artisanat d'art (754.5) → 738.2+754.5

/	Signe d'extension	Si les différents sujets sont consécutifs dans les tables, on évite trop de +
---	-------------------	---

Un livre sur les céréales (633.1), les plantes fourragères (633.2) et les légumineuses (633.3) → 633.1/.3

:	Signe de relation (deux possibilités)	Si deux sujets sont comparés, aucun n'a de prédominance sur l'autre, ils sont permutable
---	--	--

Un livre sur la religion (210) dans les mathématiques (510) → 210 : 510 ou 510 : 210

:	Signe de relation	Apporter une précision de format
---	-------------------	----------------------------------

Un livre sur une exposition temporaire (061.4) de gravure (76) → 76 : 061.4

(0)	Parenthèses zéro	Table auxiliaire des formes
()	Parenthèses	Table auxiliaire géographique
(=)	Parenthèses égal	Table auxiliaire des peuples
=	Égal	Table auxiliaire des langues
« »	Guillemets	Table auxiliaire temporelle
« : »	Guillemets plus relation	Une période historique
.00	Point double zéros	Un avis sur un sujet

Annexe 4 : Le cours de classification de Paule Salvan, 1954

Paule Salvan, *Préparation au diplôme supérieur de bibliothécaire : les classifications*, Paris : bibliothèque nationale, 1954, p.71.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

I.- <u>CLASSEMENT ET CLASSIFICATION</u>	p. 2
1.- Classement bibliothéconomique.....	p. 2
2.- Classement catalographique.....	p. 3
3.- Classement bibliographique.....	p. 4
II.- <u>BASES DE LA CLASSIFICATION SYSTEMATIQUE : LES SYSTEMES DES SCIENCES</u>	p. 6
- Antiquité - Moyen Age.....	p. 7
- Renaissance	p. 8
- XVII ^e - XVIII ^e siècles	p. 8
- XIX ^e siècle	p. 9
III.- <u>CLASSIFICATIONS SYSTEMATIQUES</u>	p. 12
1.- Aperçu historique	p. 12
2.- Système de BRUNET	p. 14
3.- Classifications "standards"	p. 15
- Théorie. Technique. Terminologie.....	p. 15
- Classification de la "Bibliothèque du Congrès de Washington.....	p. 21
- Système DEWEY	p. 24
- Classification décimale universelle	p. 30
4.- Recherches contemporaines	p. 35
- Système de BLISS	p. 36
- Système de RANGANATHAN	p. 39
IV.- <u>PROBLEMES PARTICULIERS DE LA CLASSIFICATION SPECIALE</u>	p. 43
V.- <u>CRISE ACTUELLE DE LA CLASSIFICATION SYSTEMATIQUE</u>	p. 50
VI.- <u>PROBLEMES PRATIQUES DE LA CLASSIFICATION EN FRANCE</u>	p. 52
CONCLUSION	p. 57
BIBLIOGRAPHIE CHOISIE	p. 58

Annexe 5 : La semaine d'un étudiant bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris en 1939

	Matin	Après-midi
Lundi	Conférence de formation psychologique et morale	Visites (bibliothèques, centres de documentation, ateliers de reliure, ...) Cours à l'École des Chartes
Mardi	Cours : Histoire du livre	Stage
Mercredi	Cours et travaux pratiques : rédaction de catalogue et classification	Stage
Jeudi	Cours : Histoire et administration des bibliothèques	Cours à l'École des Chartes
Vendredi	Cours et travaux pratiques : Bibliographie et recherche dans les répertoires	Stage
Samedi	Possibilité de conférences ou cours supplémentaires	Travail personnel

« Les conférences du lundi voyaient un intervenant extérieur parler de sujets aussi divers que : Le livre catholique, la littérature communiste, la psychologie de l'auteur, l'Index, les bibliothèques sous le régime hitlérien, la JOCF et la lecture, la psychologie de l'éditeur et du libraire, la charité intellectuelle... »

Source : Audry Bettant, *histoire de la formation du bibliothécaire, du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, mémoire d'étude : diplôme de conservateur des bibliothèques ; 2012.

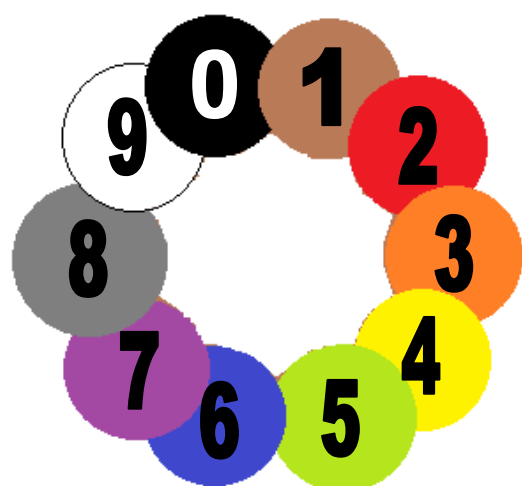
Annexe 6 : L'utilisation des lettres plutôt que la cote Dewey

	Lettre (s)		Nombre de bibliothèques utilisant cette lettre	Pourcentage
Romans	R		52	86,67%
Biographies	B		41	68,33%
Théâtre	T		5	8,33%
Mémoires	M		4	6,67%
Policiers	RP	X	3	5,00%
Essais	E		3	5,00%
Poésie	P		3	5,00%
Science fiction	F		3	5,00%
Récits de voyage	V		2	3,33%
Discours, sermons	D		2	3,33%
Romans historiques	RH		2	3,33%
Humour	N		2	3,33%
Œuvres complètes	C		2	3,33%
Albums pour enfants	A		2	3,33%
Fonds local	L / FV[endée] /FB[reton] / ...			

Tableau 2 : Lettres utilisées en cote

Source : Monique Pelletier, « Les bibliothèques publiques et la classification décimale de Dewey », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°12, 1976.

Annexe 7 : les outils pédagogiques d'aujourd'hui



La marguerite du CRDP de Grenoble

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| 0 = Dictionnaires | 5 = Observer la nature |
| 1 = Penser, imaginer | 6 = Soigner, fabriquer |
| 2 = Prier | 7 = Créer, s'amuser |
| 3 = Vivre ensemble | 8 = Lire des histoires |
| 4 = Parler | 9 = Pays, Hommes célèbres |



Figure 5 Marguerite Dewey.

<http://www.collegeconquet.org/Decouverte-du-CDI.>

Figure 7 Le toucan aux couleurs de la Dewey

<http://www.demco.fr/affiches-classification-dewey.html>.

Le toucan aux couleurs de la Dewey !

000 • GÉNÉRALITÉS
Dictionnaires, encyclopédies, ouvrages généraux, sur l'informaticque...

100 • PHILOSOPHIE - PSYCHOLOGIE
Réfléchir pour comprendre le monde qui nous entoure

200 • RELIGION
Les différentes religions dans le monde

300 • SCIENCES SOCIALES
Vivre dans la société : la politique, l'éducation, l'économie, le folklore...

400 • LANGAGE
Le français : orthographe, vocabulaire, grammaire ; les autres langues...

500 • SCIENCES EXACTES
Observer et comprendre la nature, les plantes, les animaux, la terre, le ciel

600 • SCIENCES APPLIQUÉES - TECHNIQUES
Comment soigner, fabriquer, construire...

700 • ARTS, LOISIRS, SPORTS
Fenêtrure, musique, sculpture... et tous les sports

800 • LITTÉRATURE
Les écritures et leurs sources : romans, poésie, théâtre

900 • GÉOGRAPHIE, HISTOIRE
Les hommes célèbres, les voyages, la Terre, la vie des hommes

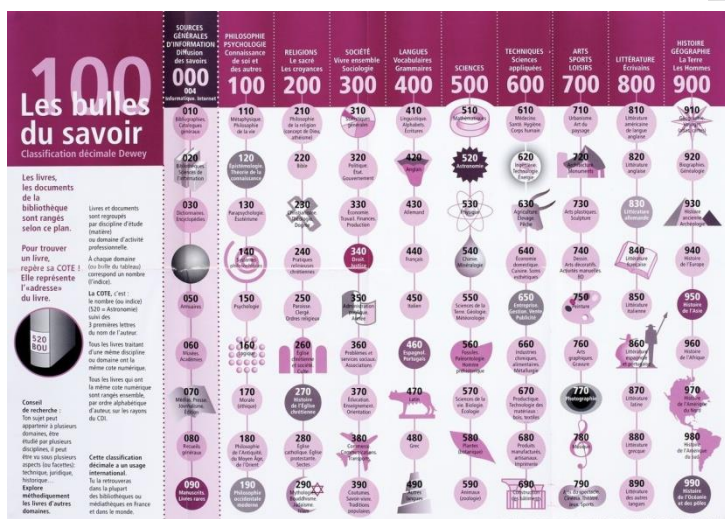
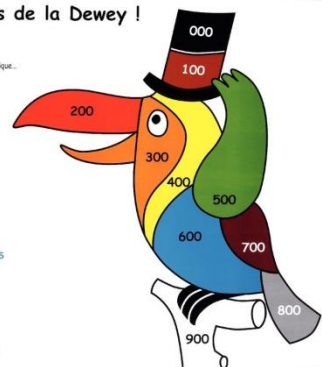
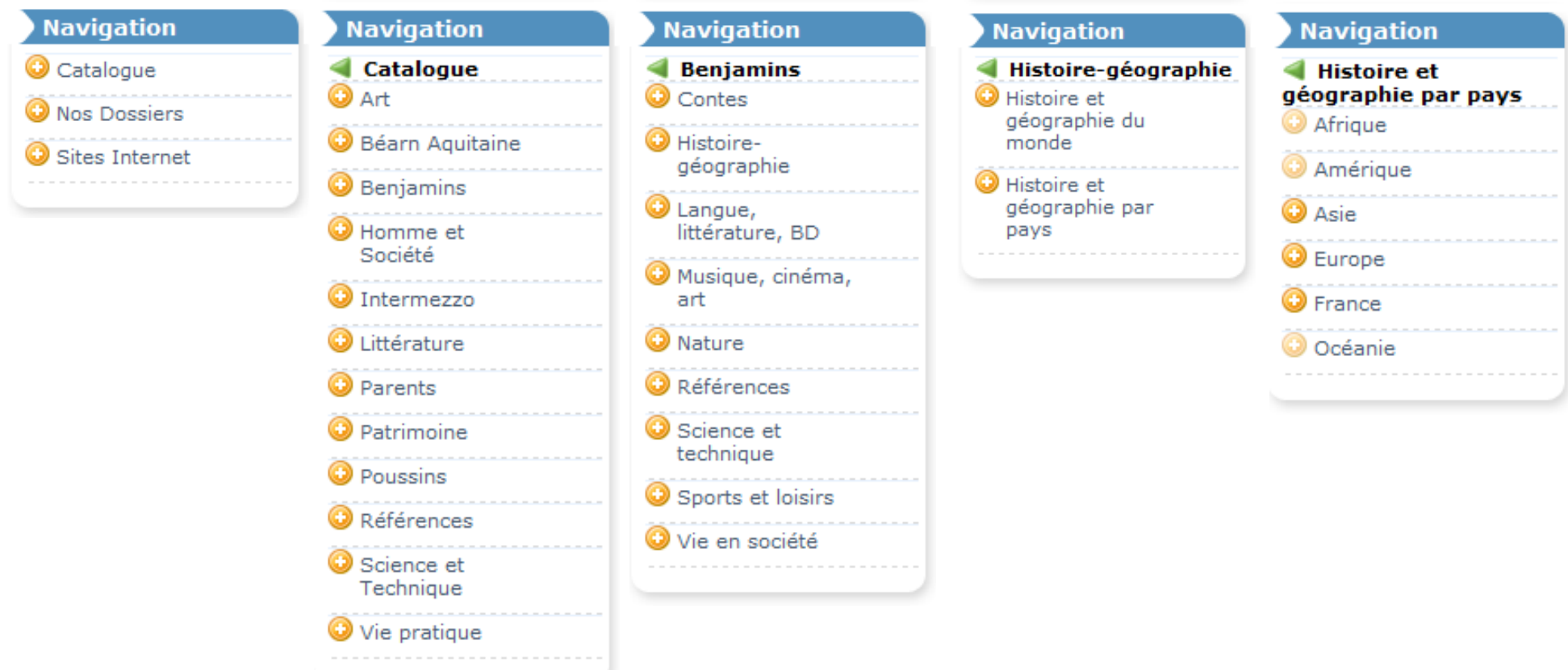


Figure 6 Les 100 bulles du savoir

<http://www.demco.fr/affiches-classification-dewey.html>.

Annexe 8 : le catalogue du réseau de bibliothèques de Pau

Source : portail du réseau des médiathèques de l'agglomération Pau-Pyrénées : http://mediatheques.agglomeration-pau.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=general_portal.xml.



Annexe 9 : La bibliothèque François Mitterrand



Figure 9 Bibliothèque François Mitterrand

http://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que_nationale_de_France

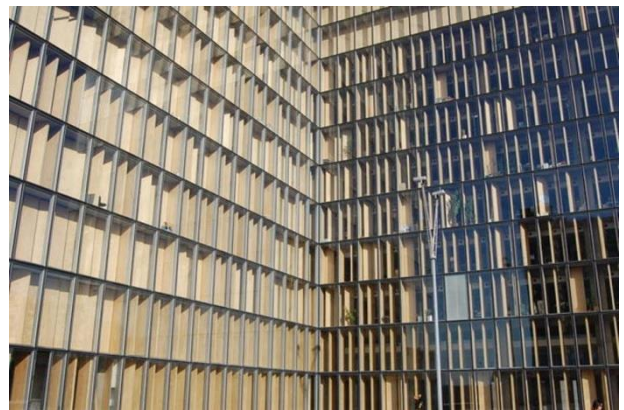


Figure 8 Vue sur l'intérieur de la bibliothèque.

<http://a404.idata.over-blog.com/0/54/69/66/France-architecture-moderne/Bibliotheque-Francois-Mitterrand--Paris--Architecte-Dominique-Perrault--8-.JPG>

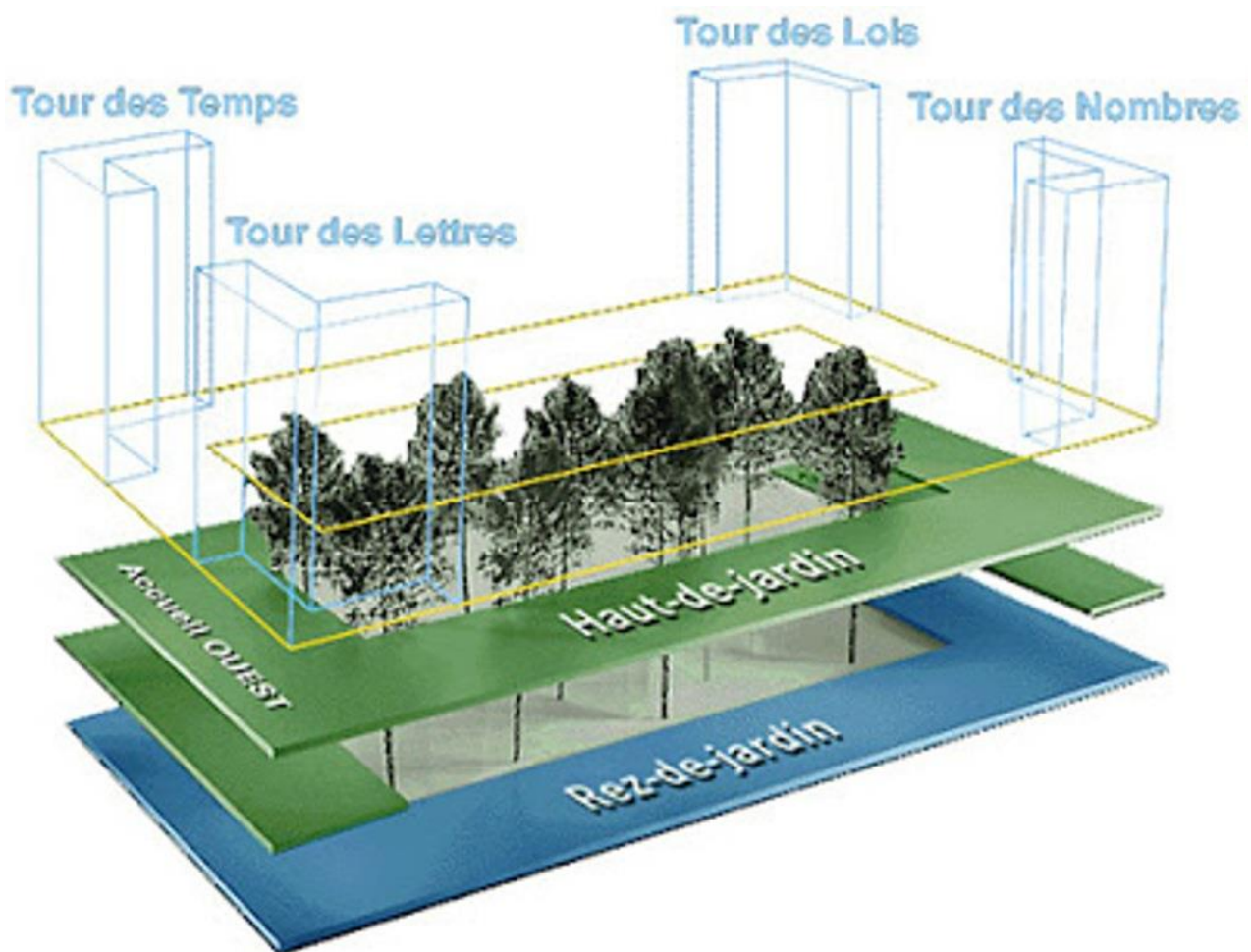


Figure 10 Plan de la bibliothèque François Mitterrand

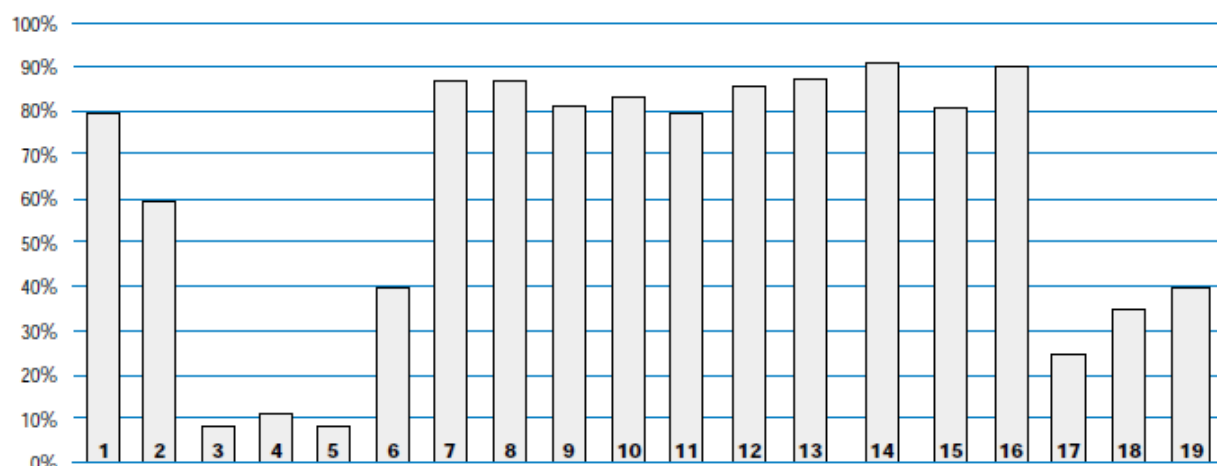
http://2.bp.blogspot.com/-s7Ef8fsjtXI/Tun3L6kWfII/AAAAAAAAIOs/53oMK8Fwy3k/s400/bibliotheque_fm_plan.jpg

Annexe 10 : les corpus d'auteur à la BnF

Les corpus d'auteurs dans les collections en libre accès du site Tolbiac-François Mitterrand*			
Département thématique	Discipline	Cotes réservées aux corpus (œuvres + études)	Sous-classement des œuvres et des études
Philosophie, histoire, sciences de l'homme	Philosophie	Pays + période + -092 ex. : 194.409 2 Philosophes français du XX ^e siècle	1 (œuvres complètes) 2 (œuvres choisies) 4 (œuvres particulières) 5 (études)
	Psychologie, psychanalyse	150.92 Psychologie 150.092 Psychanalyse	1 (œuvres complètes) 2 (œuvres choisies) 4 (œuvres particulières) 5 (études)
	Religion	230.092 Théologiens 270.009 2 Pères de l'Église	au titre pour les œuvres 5 pour les études
	Sociologie	Champ d'étude + -092 ex. : 306.601 Sociologie religieuse – Œuvres et études critiques	au titre pour les œuvres 5 pour les études
	Anthropologie, ethnologie	306.01	au titre pour les œuvres 5 pour les études
Sciences et techniques	Histoire et philosophie des sciences	501.092 Philosophie des sciences Discipline + période + -092 (savants et scientifiques) ex. : 540.903 092 Chimistes du XVI ^e au XVIII ^e siècles	au titre pour les œuvres 5 pour les études
Littérature et art	Littératures	Pays + période ex. : 82/31 Auteurs anglais du XVI ^e siècle	1 (œuvres complètes) 2 (œuvres choisies) 4 (œuvres particulières) 5 (études)
	Art	Période (artistes) ex. : 709.203 3 Artistes du XVIII ^e siècle 770.92 Photographes	au titre pour les œuvres 5 pour les études
Audiovisuel	Cinéma et vidéo	791.430 28092 (acteurs) 791.430 92 (cinéastes)	au titre pour les œuvres 5 pour les études
	Musique	Période (compositeurs) ex. : 780.920 4 Compositeurs du XX ^e siècle 781.409 2 (interprètes) 789.509 2 (musiciens de jazz) 789.609 2 (musiciens de rock) 789.709 2 (chanteurs)	

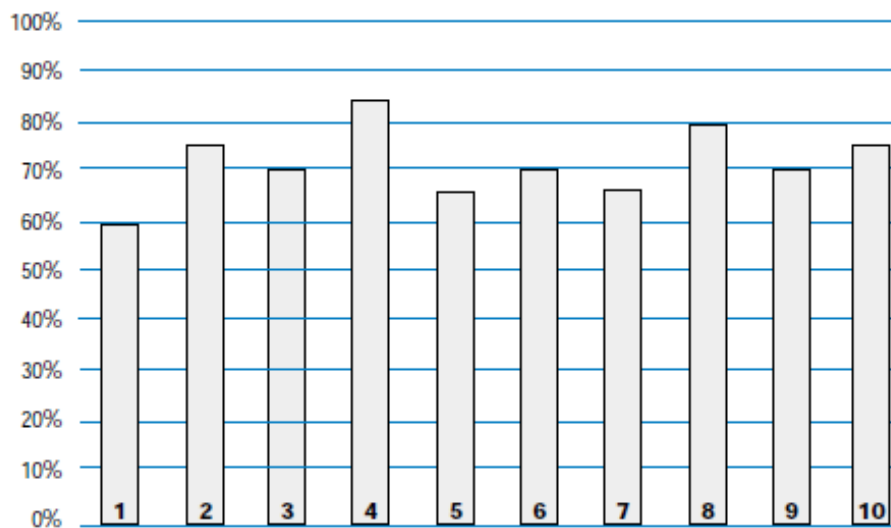
* Ce tableau ne recense que les corpus d'auteurs bénéficiant de cotes propres, strictement réservées à la cotation des œuvres et des études sur des auteurs classés alphabétiquement.

Graphique 1
Part des corpus d'auteurs dans chaque discipline
(nombre de titres en rez-de-jardin)



1. Philosophie, 2. Psychologie, psychanalyse, 3. Religion, 4. Sociologie, 5. Anthropologie, ethnologie, 6. Histoire et philosophie des sciences, 7. Littératures d'expression française, 8. Littératures d'expression anglaise, 9. Littératures d'expression allemande, 10. Littérature italienne, 11. Littératures d'Espagne et d'Amérique latine, 12. Littératures d'expression portugaise, 13. Littératures grecque et latine, 14. Littératures d'Europe centrale et orientale (haut-de-jardin), 15. Littératures du Proche et Moyen-Orient (haut-de-jardin), 16. Littératures d'Asie (haut-de-jardin), 17. Art, 18. Cinéma, 19. Musique.

Graphique 2
Part des œuvres dans les corpus
(nombre de titres en rez-de-jardin)



1. Philosophie, 2. Psychologie, psychanalyse, 3. Sociologie, 4. Anthropologie, ethnologie, 5. Histoire et philosophie des sciences, 6. Littératures d'expression française, 7. Littératures d'expression anglaise, 8. Littératures d'expression allemande, 9. Littérature italienne, 10. Littératures d'Espagne et d'Amérique latine.

Source : Bruno Béguet, « Des corpus dans un plan de classement : l'expérience de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.45, n°3, 2000.

Annexe 11 : La classification de la BnF selon ses usagers

Votre profil d'utilisateur		Nombre de réponses
Vous êtes usager :	☐ du rez-de-jardin	19
	☐ du haut-de-jardin	2
du département :	☐ D1 (Histoire, philosophie, science de l'Homme)	13
	☐ D2 (Droit, économie, politique)	4
	☐ D3 (Sciences et techniques)	1
	☐ D4 (Littérature et art)	8
Vous intéressez-vous au classement des ouvrages ?	☐ oui	10
	☐ non	10
Connaissez-vous la classification décimale de Dewey ?		
☐ Oui, je connais les codes qui sont utiles pour mes recherches		9
☐ Seulement de nom		7
☐ Non		4
Vos méthodes de recherches		
Utilisez-vous le catalogue ?		
☐ Pour chaque recherche		11
☐ Pour une recherche sur un sujet précis		3
☐ Pour une recherche avec une référence précise (titre, auteur, date)		6
☐ Jamais		0
Après avoir consulté le catalogue, retrouvez-vous facilement le document que vous souhaitez dans les rayons ?		
☐ Très facilement		5
☐ Assez facilement		13
☐ Pas toujours		2
☐ Jamais		0
Si vous n'utilisez pas le catalogue, comment cherchez vous les documents qui vous intéressent ?		
☐ Au hasard des rayons		2
☐ En suivant la signalétique		7
☐ En regardant les cotes		2
☐ En demandant à un bibliothécaire		1

Votre avis sur le classement de la BnF

Trouvez-vous pratique le classement utilisé à la BnF ?

- | | |
|--|---|
| ☐ Tout à fait | 7 |
| ☐ Pas vraiment | 5 |
| ☐ Je n'y fais pas attention | 8 |

Comprenez-vous les cotes indiquées sur les ouvrages ?

- | | |
|--|----|
| ☐ Oui | 5 |
| ☐ Pas vraiment | 11 |
| ☐ Pas du tout | 1 |
| ☐ Je n'y fais pas attention | 3 |

Sauriez-vous dire à quoi correspondent les différentes zones de l'étiquette sur les ouvrages ?

Exemple : Brunot, Ferdinand. *Histoire de la langue française de l'origine à nos jours*. Paris : A. Colin, 1966-1976.

447.009 944

BRUN

h

Fréquentez-vous d'autres bibliothèques que la bibliothèque François Mitterrand ?

- | | |
|---|----|
| ☐ Une autre bibliothèque de la BnF. Précisez : | |
| ☐ BPI | 6 |
| ☐ Bibliothèques universitaires ou d'études | 3 |
| ☐ Bibliothèques de lecture publique (municipales, départementales) | 19 |
| ☐ Non | 10 |

Quelle classification y est utilisée ?

- | | |
|--|---|
| ☐ CDD | |
| ☐ CDU | 8 |
| ☐ Classification "maison" | 5 |
| ☐ Je ne sais pas | 9 |

La trouvez-vous plus pratique que celle de la BnF ?

- | | |
|--|----|
| ☐ Oui, plus pratique | |
| ☐ Non, c'est pareil | 1 |
| ☐ Non, moins pratique | 11 |
| ☐ Je ne sais pas | 5 |

Remarques complémentaires

Table des matières

TABLE DES SIGLES.....	1
INTRODUCTION	2
LA CLASSIFICATION DECIMALE DEWEY EN FRANCE	4
LA CLASSIFICATION DECIMALE DEWEY EN FRANCE	4
1. Les conditions du succès de la CD en France.....	4
1.1. L'universalité désirée	4
1.1.1. Les décimales, langage universel ?	4
1.1.2. L'américanisme, un problème européen ?	4
1.1.3. Les rééditions et l'héritage de Melvil Dewey	5
1.2. Le confort des professionnels	7
1.2.1. Le rangement.....	7
1.2.2. L'indexation	8
1.2.3. La conservation	9
1.3. Le confort des usagers	9
1.3.1. La consultation	10
1.3.2. La compréhension.....	10
2. La progression de la CD en France	11
2.1. <i>Concilium bibliographicum</i> et CDU	11
2.1.1. Le développement des bibliographies et classifications thématiques	12
2.1.2. Le rêve de Paul Otlet : indexer le monde.....	13
2.2. Le CARD et ses bibliothécaires	15
2.2.1. Le Comité Américain pour les Régions Dévastées	16
2.2.2. Les bibliothèques de Jessie Carson	18
2.2.3. L'École franco-américaine de la rue de l'Élysée	19
2.3. Le développement des bibliothèques dans les années 30-60	21
2.3.1. Les formations de bibliothécaires.....	21
2.3.2. L'essor des bibliothèques	25
a) Les réseaux de bibliothèques et les bibliobus	25
b) Les bibliothèques patrimoniales	26
c) Les bibliothèques paroissiales	26
d) Les anciennes bibliothèques	27
2.4. Des outils pour mieux utiliser la CDD à partir des années 70	28
2.4.1. La première traduction française	28
2.4.2. Les <i>Abrégés</i> d'Annie Béthery	30
2.4.3. La première version intégrale en langue française	32
2.5. Développement et débats, jusqu'à aujourd'hui	34
2.5.1. La conquête des bibliothèques scolaires et universitaires	34
a) Les Bibliothèques – centres documentaires des écoles primaires.....	34
b) Les Centres de documentation et d'information des collèges et lycées	35
c) Les Bibliothèques universitaires et Services communs de documentation	37
2.5.2. L'informatisation des bibliothèques	38
2.5.3. Toujours des contestataires : « Y a-t-il une vie après la Dewey ? »	40
a) Le classement par centres d'intérêt	40
b) À bas les chiffres	41
SOURCES.....	43
a) Classification décimale de Dewey	43
b) Manuels pour bibliothécaires	43
c) Enquêtes à la BnF	43
BIBLIOGRAPHIE	43
a) Études sur Melvil Dewey	43
b) Histoire des bibliothèques françaises.....	44
c) Études sur les classifications	44

d) Études sur les formations de bibliothécaires	45
e) La classification à la BnF.....	45
LA CDD A LA BNF	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1. Mise en contexte.....	47
1.1. La construction d'une Très Grande Bibliothèque	47
1.1.1. Chronologie.....	47
1.1.2. Polémiques	49
1.2. Le choix du libre accès et de la CDD	51
1.3. La mise en place de la classification.....	53
1.3.1. En magasin	53
1.3.2. Les libertés	53
1.3.3. Les corpus d'auteur	54
2. Et maintenant	55
2.1. L'avis des utilisateurs.....	55
2.1.1. L'association des lecteurs et usagers de la Bibliothèque nationale de France (AluBnF)	55
2.1.2. Résultats de l'enquête.....	56
a) Le profil des répondants	57
b) Les méthodes de recherche	58
c) L'avis des usagers sur la classification.....	59
d) Comparaison avec d'autres bibliothèques	61
e) Conclusion	61
2.2. Le travail de suivi des bibliothécaires	62
CONCLUSION	63
ANNEXES.....	65
TABLE DES MATIERES	78
TABLE DES ILLUSTRATIONS	80
TABLE DES TABLEAUX.....	81

Table des illustrations

Figure 1 Meuble pour fiches de catalogages standard	10
Figure 2 Détail de l'indexation sur un catalogue PMB.	39
Figure 3 Mondothèque reconstituée lors de l'exposition « Renaissance 2.0 » au Mundaneum	66
Figure 4 Dessin de la Mondothèque par Paul Otlet	66
Figure 5 Marguerite Dewey.	71
Figure 6 Les 100 bulles du savoir	71
Figure 7 Le toucan aux couleurs de la Dewey	71
Figure 8 Vue sur l'intérieur de la bibliothèque.	73
Figure 9 Bibliothèque François Mitterrand	73
Figure 10 Plan de la bibliothèque François Mitterrand	73

Table des tableaux

Tableau 1 La compréhension de la cote de la BnF.....	60
Tableau 2 : Lettres utilisées en cote.....	70

RÉSUMÉ

La classification décimale de Dewey (CDD) a été créée en 1876 par un bibliothécaire américain, Melvil Dewey. 140 ans plus tard, elle est quasiment omniprésente dans les bibliothèques françaises, qu'elles soient de lecture publique ou d'étude. Ce sont des bibliothécaires français, épaulés par les américaines, qui ont convaincu leurs collègues que la CDD était pratique d'utilisation pour les professionnels, comme pour les usagers. Pour la rendre encore plus efficace des versions en langue française sont publiées, ainsi que des tables abrégées. Même la Bibliothèque nationale de France (BnF) a choisi de s'inspirer de la CDD pour classer ses collections en libre accès. Une enquête, réalisée auprès des usagers de la BnF, révèle qu'ils trouvent la classification pratique sans toujours la comprendre. Cependant, aujourd'hui, des bibliothécaires réfléchissent à une vie des bibliothèques, après la Dewey et proposent d'autres systèmes de classement qu'ils trouvent plus pratiques.

mots-clés : Classification décimale de Dewey

Classification décimale

Dewey, Melvil (1851-1931)

Bibliothèque nationale de France

ABSTRACT

Dewey decimal classification (DDC) was created in 1876 by an American librarian Melvil Dewey. 140 years later, it is nearly omnipresent in French libraries, whether public reading or study. French librarians, supported by American librarians, convinced their colleagues that DDC was convenient to use for professionals as for users. French translations in full and abridged form have been edited to improve its use. Even the Bibliothèque nationale de France (BnF) chose to learn from DDC in order to classify its open-access collections. A survey shows that users of BnF find its classification practical even if they don't understand every element. Nevertheless, today's librarians think to a libraries' life without DDC and propose other filing systems they find more convenient.

keywords : Dewey decimal classification

Decimal classification

Dewey, Melvil (1851-1931)

Bibliothèque nationale de France

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e)
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

